

ÉCONOMIE

Quel est l'impact du CA Brive, du Lovely Festival ou de la Foire du Livre en Corrèze ?

Page 6



SOLIDARITÉ

Contre le cancer du sein, la Corrèze voit la vie en rose et multiplie les initiatives.

Page 5

La Vie Corrézienne

R 29426 - 4263 - euros 2,00 €

Vendredi 9 octobre 2026
n° 4263 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr

LA SEMAINE PROCHAINE RETROUVEZ





© Thibaut Fauvergue

GRÈVE DES POMPIERS
Casernes sous tension

Lire en pages 2 et 3

MANIFESTATIONS LYCÉENNES



Depuis le 1er octobre, le mouvement de grève des lycéens prend de l'ampleur au fil des jours, jusqu'à atteindre son point culminant mardi, avec des milliers de manifestants mobilisés dans le calme dans tout le département. L'annonce de la mise en place d'un « temps lycéen » n'aura pas suffi à apaiser la colère des jeunes.

Page 4

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL Origine CORRÈZE

GROUPE DEBARD AUTOMOBILES
1068 AV. D'AQUITAINE
ST-PANTALÉON-DE-LARCHE
05 55 16 10 90
Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer RCS Albi 407 957 687

PORTES OUVERTES
VÉHICULES JUSQU'À -35%*
*Sur une sélection de véhicules. Dans la limite des stocks disponibles. Voir conditions en agence.
DU JEUDI 8 AU LUNDI 12 OCTOBRE OUVERT DIMANCHE

Grève des pompiers - « En Corrèze, nous manquons de bras et de matériel »

BRIVE - Depuis le mois de septembre, les pompiers corréziens sont en grève pour dénoncer le manque de moyens matériels et humains face à une progression de 10 % de leurs interventions.

La colère couvait depuis longtemps. Les feux qui ont ravagé cet été une partie de la Gironde sont venus raviver la grogne des sapeurs-pompiers en mettant en exergue le manque de moyens dont souffre la profession. « Chez les pompiers, on déshabille Paul pour habiller Jacques. Par exemple, à Brive, pour renforcer notre parc feu de forêt, nous avons obtenu un véhicule supplémentaire. Malheureusement, celui-ci est réquisitionné chaque été pour renforcer les opérations extérieures. Pour faire face à nos besoins locaux, nous devons nous rabattre sur les moyens des centres périphériques qui se trouvent à leur tour dépourvus », déplore le sergent-chef Dubernard du syndicat FO qui déplore à l'unisson avec les représentants du syndicat *Autonome 19* un manque de matériel qui doit sans cesse être mis à jour. « La Corrèze dispose aujourd'hui de quatre véhicules échelles. Les incendies ont démontré que c'était insuffisant pour assurer correctement la sécurité des Corréziens », alerte le sergent-chef Coulié qui pointe également des locaux inadaptés et non climatisés. « Par exemple, à Brive, une seule salle bénéficie de la climatisation. C'est insuffisant ».



Malgré le mouvement de grève, les pompiers corréziens répondent aux appels du 18 - © Thibaut Fauvergue

Une activité en hausse de 10 %

Manque de matériel mais également de bras. Alors que les pompiers corréziens ont vu le nombre de leurs interventions progresser de 10 % en un an, les effectifs de pompiers professionnels stagnent, voire diminuent, pour s'établir à 150 personnes. Pour leur prêter main-forte, plus d'un millier de volontaires. « Là aussi, les rangs sont de plus en plus clairsemés. Les multiples formations de mise à niveau rebutent de nombreux candidats. Le système basé sur le volontariat arrive à bout de souffle », analyse le syndicaliste.
Autant de raisons qui ont poussé les soldats du feu à se mettre en grève dès le mois de septembre pour réclamer des moyens financiers et humains. Un mouvement national qu'ont rejoint les pompiers corréziens. « Nous partageons les mêmes problématiques, aucun département n'est épargné », analyse le sergent-chef Coulié qui a reçu le soutien de sa direction corrézienne. « Elle partage notre désarroi. Mais tant que l'État ne signe pas de chèque, elle ne peut rien faire ou presque », confie le syndicaliste.
C'est donc à Paris que les pompiers corréziens se mobilisent au côté de leurs homologues des autres Sdis pour plaider leur cause devant le ministère de l'Intérieur. « Nous n'avons toujours pas été entendus. L'intersyndicale a obtenu un chèque de 200 millions. C'est insuffisant ! », déplore le syndicaliste qui poursuit le mouvement programmé au moins jusqu'au 20 octobre, « et plus si besoin », prévient déjà le sapeur-pompier.

Malgré la grève, les pompiers répondent présents

Localement, le combat est plus ardu à mener. Continuité du service public oblige, les sapeurs-pompiers grévistes assurent malgré tout leurs missions de secours. C'est donc floqués d'un brassard « grève » et d'une pancarte similaire placardée à l'avant de chaque véhicule d'intervention que les pompiers manifestent localement. « C'est moins bruyant et moins médiatique qu'une manifestation de lycéens mais la sécurité de nos concitoyens prime sur nos revendications. Et si nous ne sommes pas entendus, nous hausserons le ton », prévient le sapeur avant de sauter dans un véhicule d'intervention.

Thibaut FAUVERGUE

Laurent Darthou - « C'est à l'État de proposer un financement pérenne pour les SDIS »

CORRÈZE - Laurent Darthou refuse de lâcher les pompiers. Entre cumul assumé et soutien à la grève, le futur président du conseil départemental veut peser au niveau national pour obtenir plus de moyens face à un système de financement qu'il juge aujourd'hui épuisé.

Laurent Darthou nous l'a confirmé : il restera président du *SDIS 19* quand bien même il succède à Pascal Coste à la tête du département de la Corrèze. « Un président de conseil départemental est, de droit, président du service d'incendie et de secours. Même s'il peut, comme l'avait fait Pascal Coste à mon endroit il y a quatre ans, déléguer cette présidence », explique le futur président du conseil départemental. « Aujourd'hui, je connais extrêmement bien le monde des pompiers et, dans les moments que nous traversons, la voix d'un président de département est très importante pour être écouté au niveau national aux côtés de relais comme Pascal Coste et Julien Bounie, nos deux nouveaux sénateurs. C'est une vraie force pour faire avancer les dossiers et obtenir des moyens supplémentaires pour nos pompiers. Ce n'est pas le moment de lâcher et je ne lâcherai rien. J'ai toujours été à leur côté et je le serai encore pour qu'ils aient plus de moyens. »

Le SDIS 19 financé à hauteur de 21,1 millions d'euros par les collectivités

Laurent Darthou affiche ainsi une solidarité sans ambages avec le mouvement de grève engagé par les sapeurs-pompiers de Corrèze. « Cette grève est totalement légitime et j'ai d'ailleurs dit aux pompiers que, s'il y avait des piquets de grève, je me tiendrais à leurs côtés. »
Pour le président du *SDIS 19*, la question du financement des services d'incendie et de secours se pose en effet urgemment. « On est arrivé au bout d'un système où, financièrement, on n'y arrive plus. Actuellement, le SDIS est financé à 50 % par le département et 50 % par les EPCI, donc les comcoms, les agglos, les communes », présente Laurent Darthou qui poursuit : « En 2019, la participation du Département et des EPCI était de 18,5 millions d'euros. Depuis mon arrivée à la tête du SDIS en 2022, cet effort a été porté à 21,1 millions d'euros. Cela représente 2,6 millions d'euros supplémentaires, soit une hausse d'environ 14 % de la contribution des collectivités. » Un effort financier particulièrement important, mais intenable pour des collectivités territoriales qui voient leurs ressources baisser régulièrement. « C'est à l'État et à nos grands dirigeants de proposer des financements pérennes pour les SDIS et de doter notre sécurité civile d'une force de frappe importante nationalement, notamment en moyens aériens, pour nous permettre de lutter contre les feux qui vont être de plus en plus nombreux en raison du réchauffement climatique », martèle le président du SDIS de la Corrèze. « La taxe sur les assurances devrait ainsi être fléchée vers les départements pour pouvoir la redonner aux pompiers. Ce qui permettrait d'avoir des pompiers en nombre, efficaces, bien équipés, et permettrait de sauver des biens et des personnes. Ça coûterait toujours moins cher aux assurances que d'avoir à indemniser beaucoup de dégâts. »

Un modèle en souffrance

Mais, au-delà du financement, c'est tout un modèle qui est en souffrance, analyse Laurent Darthou. « La sécurité civile repose aujourd'hui dans notre pays sur des professionnels mais aussi et surtout sur le volontariat. Essentiellement sur du volontariat d'ailleurs. Et c'est un vrai sujet. Car nos modes de vie ont changé et le volontariat en est impacté. Même s'il se porte plutôt bien en Corrèze, nous devons être vigilants. » Avec ses 150 sapeurs-pompiers professionnels et quelque 1 200 volontaires et 42 personnels administratifs et techniques, la Corrèze tire ainsi plutôt bien son épingle du jeu, même si des bras supplémentaires ne seraient pas de trop. « Il y a beaucoup de départements qui ont dû fermer des casernes en milieu rural. Ce n'est pas le cas en Corrèze où on a fait le choix de maintenir un maillage territorial fort. On a donc modernisé et réhabilité nos casernes et une nouvelle ouvrira même d'ici deux ans à Malemort. Mon objectif est qu'à l'horizon 2030, tous les centres de secours du département aient été traités. Celui de Chamboulive sera bientôt terminé et j'ai proposé qu'Uzerche, qui est une caserne importante, mais mal placée, car en centre-ville, fasse elle aussi l'objet d'un réaménagement. »
Bon élève grâce à ses nombreuses initiatives (JSP, école de feux de forêts à Meymac, école de conduite, etc.), le département n'en est pas moins exempt de difficultés. « Si le nombre de volontaires se maintient en Corrèze, le temps passé par ces derniers est en revanche à la baisse, du fait, en particulier, de contraintes professionnelles – liées notamment à l'éloignement du lieu de travail –, ou familiales, avec de plus en plus de familles monoparentales », constate le président du SDIS. Laurent Darthou qui note en revanche, depuis les feux de cet été, qui ont fortement impacté l'opinion publique, une recrudescence, tant nationalement que localement, d'offres de volontariat. « Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Des jeunes bien sûr, mais aussi des quadras ou des quinquagénaires qui ont encore beaucoup d'énergie, et qui seraient prêts à donner du temps pour les autres. » Et le président du *SDIS 19* de citer en exemple les agriculteurs. « On a signé une convention avec les agriculteurs au début du mois de juin. Au regard de ce qui s'est passé dans le sud-ouest cet été, et de ce qui a pu être sauvé grâce à l'intervention des agriculteurs sur les feux de Gironde, on peut dire que l'on a été un peu précurseurs en terme de solidarité entre le milieu rural et les pompiers. »


Laurent Darthou veut rester embarqué aux côtés des pompiers corréziens - © Photo d'archives

Cyril GREGHI

Convention - Le champ d'intervention des sapeurs-pompiers volontaires s'élargit

TULLE - Les incendies qui ont ravagé une partie de la Gironde cet été ont démontré la nécessité de mettre en place une solidarité opérationnelle entre les territoires. Afin de tenir compte de cette évolution la ville de Tulle a signé une convention de partenariat avec le Sdis permettant aux sapeurs-pompiers volontaires d'intervenir hors du département.



Une convention unit le Sdis et la Ville de Tulle – © Ville de Tulle.

Les incendies en Gironde ont démontré la nécessaire solidarité opérationnelle entre les territoires. C'est ainsi qu'un groupe de pompiers corréziens chargé de matériel a mis le cap sur la région bordelaise pour prêter main-forte à leurs homologues girondins. Pour encadrer et favoriser de telles pratiques, Laurent Melin, maire de Tulle, et Laurent Darthou, président du conseil d'administration du SDIS de la Corrèze, ont signé une nouvelle convention destinée à renforcer l'engagement des agents municipaux exerçant parallèlement une activité de sapeur-pompier volontaire.
Si la ville de Tulle est engagée de longue date aux côtés du SDIS de la Corrèze afin de permettre aux agents municipaux sapeurs-pompiers volontaires de se rendre disponibles, pendant leur temps de travail, pour participer à des missions opérationnelles ou suivre les formations nécessaires à l'exercice de leur engagement, la nouvelle convention, à l'initiative du maire de Tulle, franchit aujourd'hui une étape supplémentaire en élargissant la zone géographique dans laquelle ces agents pourront être mobilisés. « Les importants incendies survenus cet été, notamment en Nouvelle-Aquitaine, ont rappelé combien la mobilisation rapide de moyens humains supplémentaires et la solidarité entre départements pouvaient être déterminantes face à des événements d'une telle ampleur », retrace Laurent Melin. À travers cette convention, Laurent Melin a ainsi souhaité que la ville de Tulle puisse prendre toute sa part à cet effort collectif. Permettre à des agents municipaux engagés comme sapeurs-pompiers volontaires d'intervenir en renfort d'autres territoires constitue un acte concret de solidarité. Cette mobilisation s'effectuera naturellement dans un cadre conciliant les nécessités opérationnelles du SDIS et la continuité du service public municipal.

Le volontariat valorisé

La ville de Tulle entend également encourager et valoriser en interne l'engagement de ses agents en qualité de sapeurs-pompiers volontaires. Par leur disponibilité, leurs compétences et leur sens du service public, ils contribuent directement à la capacité collective de réponse face aux situations d'urgence. Philippe Lebraud, sergent-chef, et Fabien Rodrigues, sapeur-pompier de 1ère classe, agents de la ville de Tulle, ont signé cette convention aux côtés de Laurent Melin et Laurent Darthou, président du conseil d'administration du SDIS, en présence également du directeur départemental par intérim du SDIS de la Corrèze, le colonel Guillaume Jean et le chef du centre d'incendie et de secours de Tulle, le commandant Alain Veneau. L'évolution de la convention traduit ainsi une volonté partagée de promouvoir les valeurs qui fondent l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires : la solidarité, la disponibilité, le courage et le sens du dévouement au service de la population.

IT4EST - Des technologies au service des forêts

MEYMAC - Jeudi 24 septembre, le lycée forestier accueillait professionnels et étudiants pour présenter IT4EST, initiative européenne high-tech contre les feux de forêt.

Le lycée forestier accueillait, jeudi 24 septembre, de nombreux membres de la filière forêt-bois pour une présentation du projet IT4EST (Interregional Tech for Forest Sustainability), que l'on pourrait traduire par « technologies interrégionales pour la durabilité des forêts. La société Forestry France assurait la logistique, l'accueil pratique et la coordination des présentations.
IT4EST est une initiative européenne qui vise à promouvoir des solutions technologiques pour mieux gérer les incendies et les risques sanitaires en forêt. Des sujets qui ont particulièrement marqué l'actualité cet été et qui pourraient se répéter dans les années à venir.

20 000 hectares sur le plateau de Millevaches

Quatorze partenaires répartis dans 13 pays d'Europe vont collaborer pour mettre en place de nouvelles technologies basées sur l'utilisation de : l'intelligence artificielle, de robots, de drones et de l'imagerie satellite.


Le détecteur précoce d'incendie à fonctionné en 1 minute et 46 secondes.

Parmi ces partenaires, trois entreprises de gestion forestière : Forestry France, Florecha Portugal et Oculul Silvic Vlasia Roumanie collaborent avec des entreprises de la « Tech » avec comme objectif principal le passage de la période de tests à celle de la commercialisation des outils mis au point.
IT4EST mis en place en 2024 avec un budget global de 7,6 M d'euros accordés par l'Union européenne jusqu'en 2027, se base sur un réseau de neuf zones test. Celles-ci se situent en Espagne, Grèce, Portugal, Roumanie, Lituanie et France et représentent toutes les diversités des contextes forestiers européens. Sur ces zones qui représentent chacune plusieurs dizaines de milliers d'hectares, des centaines de données relevées vont permettre de caractériser les peuplements et d'appréhender leur sensibilité aux risques d'incendies et sanitaires.
Par exemple, la zone française se situe sur le plateau de Millevaches avec une surface de 20 000 hectares où 6 solutions technologiques sont testées dont 4 dédiées au risque feu et 2 au risque sanitaire. Les relevés opérés en 2025 sont en cours d'analyse et de validation des résultats.

Des exposés et des démonstrations

Pour être le plus exhaustif possible, IT4EST suivait le plan suivant : la prévention, la détection, l'intervention et la restauration des milieux après incendies ou destruction liée à un problème sanitaire. Les exposés en français et en anglais avec traduction instantanée portaient sur : les méthodes de cartographie des risques feu, la détection précoce des risques sanitaires et le service d'acquisition de données de télédétection. Les démonstrations pratiques montraient la mise en œuvre d'un réseau intelligent de détecteurs rapides de feu ainsi qu'un calculateur carbone.
Le public, composé de 80 professionnels, avec des propriétaires forestiers, des gestionnaires de forêts privées et publiques, des enseignants et chercheurs, des assureurs, des investisseurs, des développeurs de nouvelles technologies, des sapeurs-pompiers et de 40 étudiants en section de brevet de technicien supérieur, appréciait l'efficacité des solutions proposées liées à une synergie des moyens humains et technologiques. Ces solutions ne demandent aujourd'hui qu'à être mises en œuvre grandeur nature.


La société Sebelo a remis un trophée gagné par un étudiant assidu et appliqué.

Des rencontres

Valentin Emil travaille en Roumanie où il dirige une société de gestion forestière, il participe au dispositif IT4EST et y trouve de nombreuses applications pratiques qui facilitent la protection des forêts. Kseniia vient de Finlande. La société qui l'emploie recueille des données mises ensuite à la disposition des gestionnaires forestiers, elle trouve également dans IT4EST des innovations qui simplifient ses missions.
Pour Sylvestre Coudert, PDG de Forestry France, cette journée est un succès par le nombre important de participants sensibles aux problèmes de protection des forêts, un sujet majeur qui se réglera par des collaborations et des travaux en commun. Il en profitait pour remercier le lycée forestier pour son accueil, le *service départemental d'incendie et de secours* (SDIS) pour sa présence et son assistance ainsi que tous les collaborateurs qui œuvrent au développement de IT4EST.
Ce dernier a montré son efficacité et il conviendrait au nom de la défense des forêts d'en demander et d'en obtenir le prolongement au-delà de 2027.
Enfin, la société Sebelo remettait un trophée au lauréat du quiz portant sur la détection des incendies.

François MONTAGNON (CLP)

Mouvement des lycéens - La grogne enfle

CORRÈZE - Débuté jeudi dernier, le mouvement de grève des lycéens a pris de l'ampleur au fil des jours avec, comme point d'orgue, la journée de mardi où des milliers de personnes ont manifesté dans le calme. L'annonce, mardi soir, de la mise en place d'un « temps lycéen » n'est pas parvenue à calmer la grogne des Corréziens qui sont redescendus dans les rues pour demander des moyens supplémentaires.



Revendications multiples sur les manifestations lycéenes comme ici à Arsonval - © Jules Roman

Lancé dès la fin septembre en banlieue parisienne, le mouvement lycéen a rapidement fait tâche d'huile et gagné la Corrèze dès le jeudi 1er octobre où les premiers blocus de lycées étaient enregistrés du côté du lycée Edmond Perrier à Tulle, où plus de trois cents lycéens étaient mobilisés dès 7h30 devant le lycée pour en bloquer l'accès avec des palettes et des branchages. Une façon pour eux de faire résonner en Corrèze le mouvement national et de dénoncer le manque de professeurs, de remplacements, des classes surchargées.

Alice, Mayline, Théa, Sacha et Logan, qui semblent être les porte-parole du mouvement tulliste, complètent la liste des revendications en demandant la suppression de la plate-forme Parcoursup, la suppression des journées à 10h de cours (8h-18h). Le lendemain, il n'était plus qu'une trentaine de lycéennes et lycéens rassemblés devant le lycée pendant qu'un autre groupe était parti au lycée René Cassin pour convaincre les élèves de rejoindre le mouvement. Une quarantaine d'entre eux se sont ralliés et sont venus jusqu'à Edmond Perrier. Après l'interclasse de 10h, le groupe s'est dispersé en donnant rendez-vous la semaine suivante. Au milieu des élèves, madame Boël, la proviseure, veillait à la sécurité des lycéens mobilisés accompagnée du Dasen et du directeur de cabinet du préfet. La police nationale et la gendarmerie ont sécurisé la manifestation et la circulation aux abords de l'établissement.

Scénario similaire à Brive où la mobilisation débutée jeudi du côté des lycées Simone Veil, Cabanis et Arsonval, s'est poursuivie vendredi. Arborant fièrement des pancartes « ils préfèrent nous gazer que nous écouter », « on manque nos leçons pour vous en faire une », « 8h-18h, c'est le lycée, c'est pas une GAV », et « non à Parcoursup, égalité du droit aux études », plusieurs centaines de lycéens ont ainsi déambulé dans les rues de Brive en se promettant de se retrouver la semaine suivante avec comme point d'orgue la manifestation du 6 octobre. Promesse tenue, mardi 6 octobre, les rues corréziennes ont vibré au son des revendications des lycéens rejoints par des représentants de la CGT et de la FSU.

Un mouvement organisé et pacifique

Après leur passage au lycée Georges-Cabanis, une centaine de jeunes se sont rassemblés devant les grilles de la cité scolaire d'Arsonval, vers 10 heures. Pancartes brandies au-dessus de leurs têtes, les lycéens brivistes ont manifesté dans le calme, sous le regard de quatre syndicalistes de la CGT. « Nous sommes uniquement venus encadrer le mouvement pour éviter tout débordement de personnes extérieures, nous a-t-on confié. Pour le reste, on les laisse gérer. »

Derrière la bonne humeur communicative et quelques pas de danse sur du Maître Gims, Lina et Ylana portent pourtant plusieurs revendications. « On est ici pour défendre nos causes et protester contre nos conditions d'enseignement ou les professeurs non remplacés. Par exemple, nos cours de philosophie n'ont pas été assurés pendant trois semaines, alors que nous passons le bac en fin d'année », soupire Lina. En terminale à Arsonval, les deux lycéennes déplorent également la chaleur qui règne dans les salles de classe « en briques », ainsi que leur surpopulation.

Les Gilets jaunes emboîtent le pas des manifestants

Loin de l'image des casseurs que l'on peut voir pulluler sur les réseaux sociaux, les deux jeunes filles revendiquent un mouvement organisé et pacifique. « On est ici pour revendiquer, pas pour casser. On fait d'ailleurs très attention à ce qu'il n'y ait pas de débordements. On pourrait croire que nous ne sommes pas organisés, alors que c'est tout le contraire », insiste Ylana.

À 13h30, Lina et Ylana ont rejoint le cortège – bien plus important – qui s'est dirigé vers la mairie, puis le parc de la Guierle, aux côtés des syndicats et même de quelques Gilets jaunes.

À Ussel

Le mouvement a résonné jusque dans la capitale de la Haute-Corrèze où un blocus était organisé mardi matin devant le lycée Bernart-de-Ventadour à Ussel. Quelque 200 personnes - principalement des lycéens - se sont réunies devant l'établissement ussellois avant de rejoindre le groupe scolaire privé de Notre-Dame, sous des airs de manifestations dans les rues de la capitale de Haute-Corrèze. À la fin de cette journée, on comptabilisait un millier de manifestants venus faire entendre leur voix. En réponse, le Premier ministre annonçait la mise en place d'un temps « lycéen » destiné à donner la parole aux lycéens. Insuffisants pour les étudiants qui, dès jeudi, bloquaient de nouveau les établissements corréziens et appelaient à de nouveaux rassemblements.

LA RÉDACTION



Les lycéens ont reçu le soutien de la CGT - © Jules Roman



À Edmond Perrier à Tulle le mouvement reste bon enfant.

Politique - La fête de la Rose a réuni les socialistes corréziens



Le débat a éclairé la situation de la Corrèze dans un contexte régional et national.

MEYMAC - La fédération de la Corrèze du parti socialiste réunissait ses sympathisants le samedi 3 octobre à Meymac à l'occasion de la fête de la Rose.

Après un temps d'accueil, les intervenants, élus et spécialistes, animaient un débat sur le thème : « Quel avenir pour la Corrèze et la Nouvelle-Aquitaine ? ». Émilie Agnoux, co-fondatrice de *Le sens du service public*, experte à la Fondation Jean-Jaurès, jouait le rôle de modératrice. Tous les intervenants rappelaient les conditions très particulières dans lesquelles s'ouvrait cette rencontre : crise économique et financière, crise énergétique, crise sociale, crise climatique et environnementale, et dans un contexte d'année pré-électorale. Cependant, tous trouvaient des avantages à la Corrèze et ne voyaient pas forcément un avenir noir. Certes, des problèmes demeurent : logement, transport, baisse de la démographie, hôpitaux, accès aux soins... Mais il existe dans ce département une dynamique qui le tire vers le haut.

Des propos attendus

Les participants attendaient tous François Hollande, député, ancien président de la République, dont l'intervention avait mobilisé la presse nationale à l'affût d'une révélation sur ses intentions électorales.

Le président est resté clair dans ses déclarations. Rien ne sert de se précipiter, selon lui, le mois de décembre suffira pour révéler ses décisions. Il observe la situation d'en haut, renvoyant le gouvernement à ses responsabilités sur les événements en cours comme : la construction d'un budget cohérent, le dialogue à avoir avec les lycéens, le prix des carburants…

Quant aux médias nationaux, ils sont restés sur leur faim.

François Hollande très applaudi

Les participants, tous convaincus que le seul candidat capable de rassembler et d'unir la gauche ne pouvait être que François Hollande, applaudissaient son intervention. En revanche, les débats sur la primaire dégageaient des commentaires plutôt négatifs.

À noter, la conclusion du discours de Philippe Brugère à propos de l'extrême droite, empruntée à Dolores Ibárruri Gómez, dite la Pasionaria, pendant la guerre d'Espagne : « *¡No pasarán!* » (Ils ne passeront pas !).

Santé – En piste pour le dépistage du cancer du sein

TULLE - Depuis 30 ans, le mois d'octobre est marqué par les animations associatives, sportives et les initiatives des établissements de santé, des collectivités pour sensibiliser au dépistage précoce du cancer du sein et collecter des fonds nécessaires à la recherche et à l'accompagnement des malades.

Le Comité départemental de la *Ligue contre le cancer* est pleinement mobilisé pour informer et inciter les Corréziennes à se faire dépister. Si le mois d'octobre est devenu un temps fort de sensibilisation, Jean-Louis Jayat, le président, insiste sur le fait qu'on peut « se faire dépister toute l'année ». Chaque année, deux cents nouveaux cas sont détectés en Corrèze.



À Saint-Priest-de-Gimel, au départ de la marche - © YC



Vente au marché de la cathédrale à Tulle par le Club Agora - © YC

« Le programme de dépistage organisé prévoit une mammographie tous les deux ans, prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, pour les femmes de 50 à 74 ans », même sans symptôme ni risque particulier. Dès 25 ans, il est recommandé de se faire examiner par un professionnel de santé une fois par an. Cette pathologie touche de plus en plus de femmes jeunes, probablement en raison des modes de vie et des causes environnementales qui peuvent provoquer « un désordre du système immunitaire ».
En 2025, le taux de participation au dépistage organisé en Corrèze était de 47,9 % : insuffisant, l'objectif étant d'atteindre les 70 %.

Une cinquantaine d'initiatives

Le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme mais lorsqu'il est détecté « à un stade précoce, les chances de guérison sont particulièrement élevées et les traitements moins lourds ».
Depuis fin septembre avec « La Briviste - La Gaillarde » et jusqu'au 31 octobre où aura lieu « La Varetzienne »(courses et marches), plus de cinquante initiatives solidaires – marches, randonnées, danse, rugby, foot, collectes de sacs et accessoires… – vont se succéder aux quatre coins du département pour sensibiliser, informer, encourager à consulter et aussi collecter des fonds pour accompagner les malades et financer la recherche. En 2025, plus de cent mille euros ont été recueillis.
À Tulle, la ville et l'association *Tulle Sentiers* organisent une nouvelle édition de « Tulle en Rose », dimanche 11 octobre avec une randonnée accompagnée ainsi qu'une course et marche libre.
Côté commerçants, l'association *Tulle attractive* a acheté cent kits de décoration pour les vitrines de ses adhérents.

Yves COSTE (CLP)

Plus d'informations au 05.55.20.67.65 et 05.55.20.94.52.

Pratique - Le programme des manifestations

Chaque année, la Ligue contre le cancer se mobilise pour Octobre Rose, le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Il s'agit du cancer le plus fréquent chez la femme (33 %). Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les traitements sont légers et les chances de guérison élevées. Le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer s'engage donc à rappeler que le dépistage reste accessible partout, et qu'il constitue un geste simple pour éviter des traitements lourds et augmenter les chances de guérison.
Le programme des manifestations en Corrèze :

- **09/10 : Bort-les-Orgues.** Zumba Octobre Rose
- **10/10 : Beyssenac.** Marche pour la santé Octobre Rose
- **10/10 : Turenne.** La Turennoise. Randonnée pédestre nocturne
- **10/10 : Rosiers-d'Egletons.** La marche rose
- **11/10 : Brive.** Golf de Planchetorte. Tournoi de golf
- **11/10 : Aubazine.** La Midi Corrézienne. Randonnée pédestre et VTT
- **11/10 : Saint-Aulaire.** Les quatre chemins. Marche et ateliers de pilates et d'autopalpation
- **11/10 : Neuvic.** Journée Octobre Rose organisée par les sapeurs pompiers
- **11/10 : Tulle en rose.** Randonnée et trail colline de Puy-des-Échelles
- **17/10 : Beynat.** Course nocturne de 5 km
- **18/10 : Chameyrat.** La Chameyracoise. Marche de 7 et 10 km
- **18/10 : Cosnac.** Octobre Rose à la salle polyvalente. Animations et randonnée
- **18/10 : Lamongerie.** Marche rose de 3 et 6 km
- **18/10 : Ussel.** L'Usselloise. Randonnée de 5 et 10 km
- **23/10 au 25/10 : Malemort.** Sacs et accessoires. Vente de sacs et accessoires féminins
- **24/10 : Salon-la-Tour.** Marche solidaire
- **24/10 : Lanteuil.** Repas truffade
- **31/10 : Saint-Priest-de-Gimel.** Soirée karaoké Halloween
- **31/10 : Saint-Pantaléon-de-Larche.** Bouger pour la vie

Initiative - Des fleurs plutôt que des parapluies

OBJAT - Afin de lutter plus efficacement contre le cancer, cinq mairies corréziennes ont fait le choix d'enraciner durablement l'opération « Octobre Rose » dans leur commune en délaissant les traditionnels parapluies roses au profit de parterres fleuris aux couleurs d'Octobre Rose.

Symbole de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, des parapluies roses fleurissent chaque année dès le mois d'octobre dans de nombreuses communes corréziennes. « Ces parapluies, achetés à bas prix en Chine, affichent une empreinte carbone épouvantable. Peu résistants, ils finissent très souvent à la poubelle. Par ailleurs, il est établi qu'au-delà des causes comportementales, une part non négligeable des cancers serait liée à des facteurs environnementaux. Il nous appartient de mettre en place des espaces favorables à la santé », reconnaît Jean-Louis Jayat, le président de la *Ligue contre le cancer* de la Corrèze.

Plus durable, plus visible

Fort de ce constat, la *Ligue contre le cancer* de la Corrèze et l'*association des maires de la Corrèze*, partenaires de l'opération Octobre Rose, ont travaillé à la création d'un nouvel emblème plus en phase avec la réalité du moment. Fruit de leur réflexion, un nouveau symbole a ainsi fleuri. « Afin d'enraciner durablement cette opération dans le paysage de nos communes, nous avons souhaité remplacer les parapluies roses par des parterres fleuris aux couleurs d'Octobre Rose », confiait Christophe Petit, le président de l'*association des maires de la Corrèze* lors de la présentation du premier parterre créé du côté d'Objat. Comme Vignols, Allassac, Saint-Cyr-la-Roche et Voutezac, la commune dirigée par Philippe Vidau s'est portée candidate pour participer à titre expérimental à l'implantation de ces massifs fleuris.



Le premier parterre fleuri a été installé à Objat.

Gaura, sauge, verveines

Pour faire germer ce projet, l'*ADM19* et le comité de la *Ligue contre le cancer* ont confié aux étudiants du campus du végétal du pays de Brive le soin de donner vie à un parterre de vivaces représentant le ruban rose, symbole international de la lutte contre le cancer du sein.
« Ces parterres seront composés de gauras, de sauges, de verveines. Nous avons sélectionné ces vivaces résilientes qui ne nécessitent que très peu d'entretien. Elles vont prospérer dans des parterres 100 % écologiques composés de broyat et de paillage et entourés d'arceaux en osier coloré en rose », confie Maxence, élève en BTS. Sous la direction d'Emmanuel Coulombs, professeur d'éducation socioculturelle, une trentaine d'étudiants a été mobilisée pour relever ce défi dans les cinq communes test. « Au-delà des travaux pratiques, l'objectif est de sensibiliser les jeunes générations à la lutte contre le cancer », poursuit l'enseignant qui rappelle que des panneaux dotés de QR codes permettent d'obtenir des informations pratiques sur le dépistage.

Un bus santé

Des parterres qui ont vocation à germer dans d'autres communes du département. « Ce partenariat avec l'association des maires est l'occasion d'aller au plus près des Corréziens, pour les sensibiliser et mener des actions de prévention. La prochaine étape sera la mise en place d'un bus santé qui permettra de renforcer la prévention et le dépistage des populations les plus éloignées », annonce Jean-Louis Jayat.

Thibaut FAUVERGUE

Bilan - CA Brive, Foire du livre, Lovely et Festival de l'élevage... jackpot pour la Corrèze !

BRIVE - Dévoilée jeudi 1er octobre dans les travées du Stadium Amédée-Domenech, une étude révèle que les quatre grands événements organisés dans la cité gaillarde ont attiré 360 000 visiteurs et généré 85 millions d'euros de retombées économiques pour le territoire en 2025.



Le « Lovely » génère seize millions d'euros de retombées économiques - © Brive Festival

Peu de villes moyennes d'environ 50 000 habitants peuvent se targuer d'accueillir à la fois des rencontres de rugby professionnelles, un festival musical maintes fois récompensé, l'un des plus grands salons dédiés au livre et un rendez-vous agricole majeur. À Brive, c'est le cas. « On représente uniquement 2 % de la population de Nouvelle-Aquitaine », souligne Frédéric Soulier, le maire de Brive. « Nous n'avons pas trouvé de ville moyenne susceptible d'avoir autant d'événements sur son bassin », ajoute Arnaud Ernst, directeur général d'Aid Observatoire.

Mais quel est leur véritable impact sur le territoire, ses habitants et ses commerçants ? Pour répondre à cette question, le maire de la cité gaillarde a commandé une étude au cabinet toulousain Aid Observatoire. Pendant plusieurs mois, ses équipes ont évalué les impacts économiques, sociétaux et environnementaux des matchs du CA Brive, du *Lovely Brive Festival*, de la Foire du livre et du Festival de l'élevage.

Les résultats ont été dévoilés jeudi 1er octobre, dans la nouvelle tribune du Stadium Amédée-Domenech, devant quelque 300 acteurs économiques du territoire. Frédéric Soulier, Stéphane Canarias, directeur général de *Festival Production*, Dominique Antoni, nouveau directeur général du Cab, et Arnaud Ernst, qui a piloté l'étude, ont présenté une multitude de chiffres issus de plus de 4 000 enquêtes auprès des visiteurs et de 50 entretiens avec des prestataires et acteurs locaux.

Le CA Brive attire, mais « capture » les supporters

Institution de la commune, le CA Brive a attiré 188 000 spectateurs en 2025, sur quinze rencontres de championnat et la demi-finale face à Montauban. La relégation du club en Pro D2 se fait toutefois sentir, notamment sur l'origine des spectateurs. En évoluant désormais principalement les jeudis ou vendredis soirs, les Noir et Blanc attirent moins de supporters adverses que lorsqu'ils jouaient le samedi après-midi en Top 14. Un changement qui se ressent également chez les commerçants. Françoise Cayre, présidente de la Cci de la Corrèze, a ainsi fait part de ce ressenti, accentué selon elle par la construction de la nouvelle tribune et sa bodega, qui « capture les spectateurs » après les rencontres. Malgré sa descente en Pro D2, le Cab génère néanmoins toujours 55 millions d'euros de retombées économiques.

Le Lovely Brive Festival a trouvé la recette du succès

De l'ovalie à la chanson, le *Lovely Brive Festival* joue lui aussi un rôle majeur dans l'économie locale. En 2025, le rendez-vous musical a attiré 45 000 festivaliers, dont seulement 37 % de Corréziens. « La zone de chalandise s'étend à 200 kilomètres en moyenne », indique Arnaud Ernst. Un public majoritairement féminin (80 %) et plus jeune que celui de la Foire du livre, avec une forte représentation des 25-49 ans.

Contrairement à une idée parfois répandue chez les Brivistes, le festival contribue également à la fréquentation du centre-ville, en hausse de 13 % pendant l'événement. Les retombées économiques sont considérables : 16 millions d'euros pour l'édition 2025. D'autant que ce ne sont que les chiffres de l'an dernier.

En 2026, Katy Perry et Aya Nakamura ont notamment foulé la scène du Lovely. « On espère atteindre les 20 millions d'euros cette année, sourit Stéphane Canarias. Nous cherchons à aller toujours plus loin. Après Sting en 2024, nous n'avions pas souhaité suivre la mode de la surenchère l'année suivante. Les dépenses étaient finalement plus fortes pour moins de fréquentation. Désormais, nous irons chercher des artistes plus rares, comme ce « all in » avec Katy Perry. » Le directeur général de *Festival Production* a d'ailleurs déjà annoncé la couleur pour 2027. La prise de risque devrait augmenter de 40 %.

La Foire du livre, vitrine nationale de la cité

Autre locomotive de la cité gaillarde, la Foire du livre, de retour du 6 au 8 novembre prochains, avait attiré 91 000 visiteurs en 2025. L'événement, décrit comme ayant un « rendement puissant », permet à Brive de rayonner bien au-delà des frontières corréziennes avec 42 % des visiteurs venant de l'extérieur du département et des départements limitrophes de Haute-Vienne, Dordogne et Lot (23 %)

Son impact se mesure également dans le centre-ville. La Foire du livre est le rendez-vous qui génère la plus forte fréquentation du cœur de Brive sur l'année. « C'est d'ailleurs une statistique curieuse pour une ville du Sud-Ouest, analyse Arnaud Ernst. La Foire du livre rayonne le mieux pour les commerces du centre-ville. » La fréquentation y grimpe de 22 % par rapport à la moyenne annuelle. Une hausse qui permet aux commerçants situés à l'intérieur des remparts de bénéficier d'environ 1,5 million d'euros de dépenses en restauration, hébergement ou shopping. Au total, la Foire du livre génère 11,3 millions d'euros de retombées économiques.

Le Festival de l'élevage surprend

À une autre échelle, le Festival de l'élevage participe lui aussi à la renommée de Brive. Plus local, avec 75 % de visiteurs corréziens, l'événement contribue avant tout à l'animation de la ville. En 2025, 38 000 visiteurs ont arpenté les allées de cette « grande ferme en plein cœur du centre-ville », qui met notamment en avant le « bien manger ». « C'est un produit ancré dans notre territoire qui promeut les éleveurs du territoire », se réjouit Frédéric Soulier.

Le rendez-vous génère 2,9 millions d'euros de retombées économiques. Un chiffre intéressant ressort tout de même de l'étude : l'impact économique par visiteur est exactement le même que pour la Foire du livre, soit 75 €.

En faire profiter davantage les commerçants du centre-ville

Au total, les quatre événements représentent 3 millions d'euros d'investissement pour la collectivité, mais génèrent 85 millions d'euros de retombées économiques et attirent quelque 360 000 visiteurs chaque année. Des publics aux profils différents, mais complémentaires, qui contribuent, chacun à leur manière, au dynamisme de la ville. Arnaud Ernst a également souligné la sobriété carbone de ces rendez-vous par rapport à des activités similaires.

Un bilan plus que satisfaisant, sur lequel Brive doit capitaliser afin d'en faire profiter davantage les commerces du centre-ville.

Jules ROMAN

Aubazine - Un site remarquable mis à jour près de Rochesseux

C'est à l'occasion de la dévégétalisation d'une bordure de parcelle par son propriétaire qu'un membre de l'association du patrimoine a aperçu des pierres aux dimensions exceptionnelles. Elles étaient alignées sur près de cent mètres de long.

Cette parcelle se trouve près de Rochesseux, entre ce village et le site de Roche-Bergère sur la commune d'Aubazine.

Il s'est avéré, une fois sur place, que l'alignement était double car il s'agit d'un chemin reliant autrefois le village à l'ensemble des constructions de Roche-Bergère.

Les membres de l'association *Histoire et archéologie au pays d'Aubazine* (HARPAU) l'ont rapidement baptisé « le chemin aux mégalithes » car certaines des pierres posées dans le sens de la longueur pèsent jusqu'à quatre tonnes selon une première estimation.

Il est apparu comme une évidence pour les membres de l'association que ce chemin devait être restauré compte tenu de son intérêt patrimonial. La municipalité d'Aubazine a accepté de louer une pelle mécanique confiée à un professionnel car cette voie abandonnée est communale.

L'opération de redressement des pierres s'est déroulée durant la dernière semaine de septembre avec l'aide de bénévoles de l'association HARPAU afin d'aider le conducteur de l'engin et de réaliser les observations archéologiques d'usage.



Un chemin de mégalithes a été découvert près de Rochesseux - © JMNuptia

La visite de ce lieu sera rendue possible d'ici quelques semaines pour en admirer la qualité de construction et la hardiesse.

Les futurs visiteurs pourront se rendre sur place à partir des chemins de randonnée ou en voiture depuis le parking de la carrière du Puy de Pauliac.

Accident - Carambolage sur la RD1089 entre Tulle et Brive

CHAMEYRAT - Un carambolage impliquant quatre véhicules et sept personnes a provoqué la fermeture de la RD1089 entre Mulatet et Malemort, jeudi matin. Une victime en urgence absolue a été transportée à l'hôpital.

Jeudi matin, aux alentours de 8h30, la RD1089 a été bloquée entre Mulatet et la zone du Moulin à Malemort. En cause, un carambolage impliquant au moins quatre véhicules qui s'est produit à hauteur de la commune de Chameyrat. D'après nos premières informations, l'un des automobilistes aurait dérapé sur la chaussée rendue glissante par les pluies de ces dernières heures. Sept personnes sont impliquées dans cette collision dont une victime en urgence absolue qui a été prise en charge par le SMUR et transportée à l'hôpital. Fort heureusement les six autres individus sont indemnes.



Les pompiers sont intervenus pour prendre en charge les sept personnes impliquées dans ce carambolage.

Un carambolage qui n'a pas manqué d'occasionner un immense bouchon. Afin de prendre en charge les victimes et dégager les véhicules accidentés, la portion de la RD1089 entre Malemort et Mulatet a été coupée à la circulation une bonne partie de la matinée.

Prévention - Est-il plutôt bonne pâte ou du genre à vous mener à la baguette ?

TULLE - Le plus difficile, dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, c'est d'établir un lien avec les victimes. Un constat plus vrai encore en milieu rural, où les lieux d'expression sont plus rares, et la parole plus difficile à prendre. Mais les militants de la lutte contre les violences ne manquent pas d'imagination : 40 000 sacs à pain et 25 000 sacs à pharmacie ont été imprimés d'un violentomètre, pour vous aider à faire le point sur la nature de votre relation de couple.



Maire, conseillère départementale, préfet, déléguée départementale aux droits des femmes, associations d'aide aux femmes victimes, pharmaciens et boulangers unissent leurs forces pour diffuser le violentomètre et aider les victimes à sortir de la spirale des violcences.



Les histoires d'amour finissent mal en général, chantaient les Rita Mitsouko en 1986. Et hélas, pour un millier de Corréziennes l'an passé, la chanson aura bel et bien été prémonitoire… « Les deux tiers de ces victimes étaient en milieu rural » dénombre le préfet du département, Vincent Berton. Et c'est en milieu rural que sont commis la moitié des féminicides (alors qu'un tiers seulement de la population y réside).

65 000 sacs imprimés d'un violentomètre

Un fléau en croissance régulière, une fatalité à laquelle le représentant de l'État, tout comme ses services et les associations SOS Violences conjugales, Maison de Soie, Aravic et Cidff ne se résignent pas. Mais comment briser la spirale du silence ? Comment tendre une main invisible aux victimes, comment leur donner les meilleures chances de la saisir sans risquer un déchaînement de violence ?
L'une des solutions les plus simples était là, à portée de tous, déjà utilisée pour maints autres usages sans qu'on ait jusqu'ici imaginé la mettre au service de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Et c'est grâce au travail collectif de la préfecture, de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes et des associations de lutte contre les violences faites aux femmes que dorénavant, 40 000 sacs à pain et 25 000 sacs à pharmacie seront distribués dans 40 boulangeries et 25 pharmacies du département. Autour de la baguette ou du bâtard que l'on achète quotidiennement, un emballage papier ; dessus, des publicités imprimées. Un objet du quotidien qui peut se transformer en ticket de sortie de l'enfer. De fait, si le violentomètre se noie dans la masse des pubs bigarrées, il n'en a pas moins la capacité de peser bien plus lourd qu'elles. « Il peut aider des femmes, mais aussi leur entourage, à mesurer que certaines réactions ne sont pas normales, parfois dangereuses. La violence existe autour de nous. On connaît tous des victimes » indique Laure Gaillet (Aravic).
Et il est vrai que les chiffres ont de quoi effrayer : une femme sur 10 est – ou a été – victime de violences sexistes ou sexuelles. On estime à cinq le nombre d'enfants victimes de violences sexuelles par classe. Inutile enfin de préciser qu'un enfant « spectateur » des violences exercées sur sa mère subit lui aussi la violence. Pour leur venir en aide, quoi de mieux qu'un tout petit signe dans un lieu du quotidien et rassurant comme le sont boulangeries et pharmacies ? Reste ensuite à encourager les victimes à oser saisir ces mains tendues.

Céline KOMPA

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Corrèze), 3 avenue Jacques-et-Bernadette-Chirac à Brive (05.55.17.26.05).
Aravic-France,1 av. Léo-Lagrange à Brive (05.55.23.26.42).
Sos Violences Conjugales, 11 rue Normandie-Niemen à Brive (05.55.88.20.02).
Maison de Soie, 1 bd Dr-Verlhac à Brive (05.55.20.57.24).
En cas de danger immédiat et vital, composer le 17 (police ou gendarmerie) ou le 18 (pompiers). Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence mais un numéro d'écoute national.

Boxe académie - Le sport, vecteur d'inclusion

BRIVE - La Boxe Académie de la cité gaillarde, labellisée en mars par la Fédération française de boxe, multiplie les initiatives solidaires depuis sept ans. Elle se sert de ce sport de combat pour redonner confiance aux enfants malades, aux femmes victimes de violences...

« Dans notre sport, on donne des coups de poing, mais nous savons aussi ouvrir nos bras. » Sourire aux lèvres, Christian Serre débarque à la *Boxe Académie* de Brive, tandis que Youssef Temsoury inflige une séance de body-boxe tout en intensité à un jeune combattant. Comme un symbole, à l'arrivée du président du club briviste, Survivor s'empare de la sono pour lancer *Eye of the Tiger*. Quelques notes qui collent parfaitement à l'ambiance du lieu et à l'état d'esprit de Christian Serre. Le président de la *Boxe Académie* défend corps et âme une conception du sport qui dépasse largement la simple performance.

> *« Elles ont toutes eu envie de revenir »*

Depuis la création du club, il y a sept ans, l'envie d'aider est devenue l'un des moteurs de l'association. « Ici, on ne fait pas que du sport. Nous sommes dans l'entraide », insiste-t-il. La *Boxe Académie* s'est ainsi rendue en milieu carcéral pour y dispenser des cours, et est intervenue auprès d'enfants malades, de jeunes de la Mission locale ou encore de la fondation Jacques-Chirac. Le club a également permis à une dizaine de femmes victimes de violences de pousser, pour la première fois, la porte d'une salle de boxe et d'enfiler les gants. « Elles ont toutes eu envie de revenir », souligne Christian Serre. Il précise que les activités permettent de renforcer la confiance en soi, de sortir du contexte dans lequel elles se trouvent. « Elles ont franchi une étape ici. »
Une initiative résume particulièrement cette volonté de rendre la boxe accessible au plus grand nombre : la « licence suspendue ». Sur le modèle d'un dispositif solidaire, des particuliers ou des entreprises peuvent financer une licence, ensuite mise en réserve par le club. Elle peut alors être attribuée à une personne identifiée par les partenaires de l'association, en priorité à des femmes victimes de violences, afin de leur permettre de pratiquer sans que le coût de l'adhésion ne constitue un frein.

Des champions sur et en dehors du ring

C'est ainsi qu'en mars dernier, la *Boxe Académie* de Brive a été labellisée par la Fédération française de boxe pour son engagement au-delà du ring. Une distinction particulièrement rare puisque seules 34 structures l'ont alors obtenue au niveau national, sur quelque 1 200 clubs. Une reconnaissance qui vient saluer une association revendiquant les valeurs traditionnellement associées aux sports de combat : le respect, la discipline et la mixité (physique et sociale). « Nous avons toujours été novateurs en développant une partie événementielle, sociale et sociétale ainsi que la multidisciplinarité », résume Christian Serre.
Une stratégie qui semble porter ses fruits. La *Boxe Académie* profite notamment de l'engouement autour du MMA, particulièrement marqué chez les jeunes. « On a triplé nos adhérents en l'espace de deux ans », analyse le président. Et si le nombre fait grandir le club – près de 500 licenciés –, les résultats contribuent aussi à faire rayonner son nom bien au-delà de Brive. Benjamin De Neiva, Jessy Fortunato ou encore Noor Kossingou figurent parmi les combattants qui portent les couleurs brivistes sur les rings français et internationaux. Des champions, donc. Mais la *Boxe Académie* compte surtout décrocher la ceinture de championne de l'engagement sociétal.



Des femmes victimes de violences ont « franchi une étape » en participant a un atelier.

Jules ROMAN

Sécheresse - La rivière Vézère placée en alerte renforcée

CORRÈZE - Un nouveau palier vient d'être franchi sur le front de la sécheresse qui sévit dans le département. Vendredi dernier, le préfet a placé la rivière Vézère en alerte renforcée, en dépit d'une moindre chaleur et des précipitations des derniers jours



Au printemps déjà, le niveau de la Vézère était plus bas qu'à l'accoutumée. Grâce au soutien d'étiage, elle a mieux traversé la sécheresse que la plupart des cours d'eau de Corrèze.

Des températures un peu moins hautes, mais toujours pas de pluie : avec des sols plus secs que jamais, des cours d'eau dont le débit s'amenuise jour après jour (voire disparaît), Dordogne et Vézère s'en sortaient jusqu'alors mieux que les autres rivières. Le 15 septembre, pourtant, la station hydrométrique de Montignac, indicateur de référence pour la zone d'alerte Vézère, a franchi le seuil d'alerte. La situation de l'alimentation en eau potable demeure tendue depuis fin juillet, avec près de 60 unités de distribution (26 collectivités) qui ont signalé des difficultés pour assurer l'alimentation en eau des abonnés. EDF assure toujours le soutien d'étiage depuis les barrages hydroélectriques sur les axes Maronne, Cère, Vézère et Dordogne (116 millions de m^3 dont 11,3 sur la Vézère, 77 sur la Dordogne et le reste sur la Cère et la Maronne). Afin de préserver les réserves disponibles, Vincent Berton, préfet de la Corrèze, a autorisé EDF à réduire le soutien des débits sur la Vézère en passant de 2 m^3/s à 1,5 m^3/s afin de maintenir un débit suffisant pour les prélèvements pour l'eau potable, si besoin, jusqu'en décembre.

Face à ce contexte hydrologique et pluviométrique très défavorable à la ressource en eau, et à la préservation des usages prioritaires, le préfet de la Corrèze a décidé de déclencher le niveau d'alerte renforcée sur la rivière Vézère, et de maintenir les autres zones d'alerte en crise, à l'exception de l'axe Dordogne (sans niveau de gestion). À l'exception des prélèvements des collectivités pour l'eau potable, le passage en alerte renforcée implique que tous les prélèvements effectués dans la rivière Vézère ou sa nappe d'accompagnement, soient réduits de 50 %. Les usagers des communes de Cublac, Mansac et Saint-Pantaléon-de-Larche doivent être particulièrement vigilants : sur ces communes, la zone « rivière Vézère » est plus étendue.

Vérification du niveau de restriction qui vous concerne sur le site national https://vigieau.gouv.fr/ en saisissant une adresse postale ou en autorisant sa géolocalisation.



Sécheresse - 5 millions d'euros d'aides pour les agriculteurs corréziens

CORRÈZE - Face aux conséquences dévastatrices de la canicule et de la sécheresse estivale de 2026, la préfecture de la Corrèze engage plus de 5 millions d'euros de soutien financier immédiat au travers du plan CASI. Entre aides directes au fourrage, allègements fiscaux et acompte renforcé de la PAC, ce dispositif d'urgence entend préserver la trésorerie des exploitations avant l'hiver.



Les agriculteurs corréziens ont dû entamer précocement leurs stocks de fourrage et devront sans aucun doute débourser de l'argent pour les reconstituer - © photo d'archives

L'été 2026 a lourdement éprouvé le monde agricole corrézien, provoquant un déficit important dans la pousse de l'herbe et contraignant de nombreux éleveurs à entamer prématurément leurs stocks de fourrage ou à en acheter à l'extérieur. Pour répondre à cette urgence, une première tranche de plus de 1,4 million d'euros est allouée au titre du fonds de réarmement agricole. Cette enveloppe s'adresse en priorité aux éleveurs selon des critères objectifs basés sur le chargement et le nombre d'unités de gros bétail (UGB) détenues. Une majoration de 50 % est appliquée d'office pour soutenir les jeunes agriculteurs, tandis que les exploitants en difficulté financière et la filière maraîchère sont également intégrés au dispositif. Afin d'accélérer le versement des fonds sans lourdeur administrative, des formulaires pré-remplis accompagnés d'une alerte par SMS sont transmis aux bénéficiaires entre le 5 et le 9 octobre, avec une date limite de réponse fixée au 31 octobre.

Plus de 3 millions d'euros d'allègements fiscaux et de soutien au carburant

Au-delà des aides directes, l'État actionne plusieurs leviers financiers pour alléger les charges d'exploitation, pour un montant global avoisinant 3 millions d'euros. L'administration fiscale applique d'office un dégrèvement automatique de 55 % sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) pour les prairies et vergers touchés par la sécheresse, représentant un gain d'environ 2,6 millions d'euros pour le département (les propriétaires bailleurs devant obligatoirement en répercuter le bénéfice sur leurs fermiers). En parallèle, le remboursement partiel de 15 centimes par litre de gazole non routier (GNR) est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2026 sur le portail Dématic.

Près de 60 millions d'euros de la PAC versés mi-octobre

Pour garantir un apport massif de trésorerie avant la saison hivernale, le versement de l'acompte des aides de la Politique agricole commune (PAC) 2026 interviendra dès le milieu du mois d'octobre pour plus de 97 % des exploitants corréziens. Le taux de cet acompte est exceptionnellement revalorisé de 70 % à 75 % pour les aides découplées et animales, ce qui injecte environ 2,5 millions d'euros supplémentaires pour atteindre un montant total versé de près de 60 millions d'euros dans le département. Enfin, la préfecture prépare l'ouverture, d'ici la fin octobre ou le début du mois de novembre, des téléprocédures d'indemnisation des pertes de récoltes (ISN) et de fonds pour les calamités agricoles, ciblant notamment l'arboriculture, le maïs et les petits fruits.



En bref

Objat : ateliers gratuits pour améliorer le quotidien des patients atteints de cancer
À Objat, à l'initiative de la *Ligue contre le cancer,* des ateliers, entièrement gratuits et accessibles sur inscription, sont ouverts aux personnes touchées par le cancer ainsi qu'à leurs proches. Ils comprennent un atelier d'aquafitness adapté dans un bassin privatisé, animé chaque lundi par Emilie; des séances d'Activité Physique Adaptée avec un enseignant de *Siel Bleu*, organisées une fois par mois ; des ateliers de socio-esthétique animés par Léa Charon ; organisées une fois par mois ; des cafés-rencontres encadrés par la psychologue Isabelle Sabottier et Magali Menant, patiente partenaire ; organisés une fois par mois ; des séances de sophrologie caycédienne proposées par Muriel Toupy ; organisées une fois par mois.
Ces soins de support répondent à une attente forte des malades et de leur entourage. Ils favorisent le maintien du lien social, le bien-être physique et psychologique, ainsi que le partage d'expériences entre personnes confrontées à la maladie. Ateliers gratuits sur inscription (tél. 05.55.20.67.60).

Aide aux devoirs : la plateforme régionale fait sa rentrée
Depuis le 28 septembre, les lycéens et apprentis de Nouvelle-Aquitaine bénéficient à nouveau gratuitement d'un accompagnement scolaire personnalisé (mathématiques, français, physique chimie, philosophie ou anglais) grâce à la plateforme d'aide aux devoirs de la Région. Accessible par téléphone ou via Lycée Connecté, ce service est ouvert du lundi au jeudi de 17h à 21h jusqu'à la fin du mois de mai 2027. Une vingtaine de tuteurs, étudiants en master à Bordeaux et à Poitiers, sont à l'écoute des jeunes pour répondre à leurs questions, les aider à mieux comprendre leurs cours et les accompagner dans la réalisation de leurs devoirs. Un numéro unique et gratuit à retenir : 05.57.57.50.00.

Littérature - 19 femmes, un territoire, un livre

BRIVE - En ce 11 septembre, les Éditions Saint Libéral fêtaient leur premier anniversaire, un an jour pour jour après leur création. Et c'est justement cette date-là que la maison d'édition briviste a choisie pour publier son sixième ouvrage : « Corréziennes », dix-neuf portraits de femmes signés par Pauline Chassaing.

Fondatrice du podcast *Les Corréziennes* en 2021, Pauline Chassaing a depuis élargi son projet bien au-delà du micro. Elle a créé une boutique de vêtements du même nom et un club réseau féminin qui rassemble aujourd'hui environ 90 membres. Deux activités qu'elle développe avec son associée Charlyne Dodier, ce qui lui a permis de se recentrer sur le podcast, puis sur l'écriture de ce livre.

D'un repas de famille à soixante entretiens

L'histoire aurait pu ne jamais exister. Pauline Chassaing se décrit elle-même comme une « petite fille dyslexique » pour qui écrire n'a longtemps pas été une option. Le déclic est venu d'ailleurs : lors d'un repas de famille, son frère lui cède une chaîne de podcasts qu'il n'utilisait plus. De ce cadeau naît, en 2021, *Les Corréziennes*, conçu pour répondre à deux frustrations : l'idée reçue selon laquelle il ne se passerait rien en Corrèze, et l'envie de raconter des histoires de femmes qui ont un impact réel. Cinq ans et deux saisons plus tard, plus de soixante Corréziennes se sont succédé derrière son micro.

Le livre, lui, naît autrement : l'éditeur Marc-Antoine Authier s'abonne au compte Instagram du podcast. Deux semaines plus tard, Pauline Chassaing et lui évoquent pour la première fois l'idée d'« en faire un livre ». Marc-Antoine Authier suit ce projet, séduit par une matière qu'il juge différente de l'exercice classique du portrait : les épisodes racontaient des parcours de femmes ; l'ouvrage, lui, montre surtout le regard de son autrice, ce fil qui relie discrètement les dix-neuf histoires.

Une méthode, un territoire, un regard

Pour composer cette galerie, Pauline Chassaing s'est imposé une grille de lecture commune à chaque portrait : pourquoi avoir choisi cette femme, quel est son attachement au territoire, pourquoi la juge-t-elle inspirante, ambitieuse, experte et puissante, et enfin, qu'a-t-elle appris à son contact. Christine, Emmanuelle, Virginie, Sophie, Éliane, Solène, Laura, Hélène… autant de prénoms qui composent cette galerie de portraits. Parmi les dix-neuf figures retenues, Pauline Chassaing a tenu à inclure sa propre mère, Brigitte Vitrat : une manière discrète de rappeler que le livre est aussi affaire de filiation et de transmission. Comme l'écrit l'éditeur dans son avant-propos, ces femmes s'imposent surtout par leur force tranquille, sans chercher à se faire remarquer.
La préface, signée Marie Renard, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, insiste sur cette même idée : des trajectoires diverses, ancrées dans des héritages et des transmissions, empreintes de force et de fierté. Marie Renard a d'ailleurs accompagné Pauline Chassaing bien avant le livre, notamment autour d'une action de marrainage destinée à lever les freins des femmes créatrices d'entreprise en Corrèze, un dispositif toujours actif aujourd'hui.



Pauline Chassaing en dédicace lors du lancement de « Corréziennes ».

Les photographies, elles, portent la signature de Christine Bory, portraitiste qui a fait de la confidentialité un principe de travail : pas de réseaux sociaux, pas de diffusion sans l'accord explicite des modèles. Chaque femme photographiée a reçu, le soir même du lancement, ses clichés par un lien privé.

Un podcast qui s'écoute, un livre qui reste

Pour Pauline Chassaing, la différence entre les deux formats tient en une image : le podcast est un épisode qui peut disparaître un jour avec la plateforme qui l'héberge ; le livre, lui, reste, se prête, se feuillette, s'offre. C'est également, selon elle, un relais entre les femmes d'hier et celles de demain, entre patrimoine et transmission.
Le livre se termine par deux messages. Aux femmes d'abord, de croire en elles, d'oser faire ce qui leur tient à cœur et de raconter leur parcours, aussi modeste leur semble-t-il, car il trouvera toujours un écho chez une autre. Aux hommes ensuite, qu'elle appelle à devenir des « passeurs de confiance » auprès des filles, compagnes ou collègues qui les entourent.

Juliette JOUVE-SOLER (CLP)

Corréziennes, éditions Saint Libéral, 19 portraits, 28 €. Pauline Chassaing sera présente à la Foire du livre de Brive en novembre prochain.



CECI N'EST PAS UN EMBALLAGE

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.





CECI EST UN EMBALLAGE

À DÉPOSER DANS VOTRE BAC OU COLONNE DE TRI.

CITEO

RETROUVEZ TOUTES LES CONSIGNES DE TRI SUR SYTTOM19.FR

Syttom19

NAISSANCES

BEYNAT

4 OCTOBRE
› Ambre, Sandra, Marie Destruel Montironi, de Régis Destruel et Manon Montironi.

BRIVE-LA-GAILLARDE

30 SEPTEMBRE
› Noah, Sasha, Kévin Alves Pires, de Bruno Alves Pires et Priscilla Besnard.
› Jeanne, Christiane, Marie Beranger, de Florian Beranger et Julie Lagardère.
› Martin, Laurent, Julien Chabé, d'Henri Chabé et Marine Galy.

2 OCTOBRE
› Alice Resses, de Thomas Resses et Manon Guillard.

3 OCTOBRE
› Iris, Pauline, Athénaïs Bertrand, de Jean Bertrand et Lise-Esther Clauzure.
› Léo, Jean-Marie, Daniel, Maxime Cresson, de Johan Cresson et Laëtitia Regnaut.

4 OCTOBRE
› Emilio Champciaux, de Jonathan Champciaux et Jessica Charlanne.

CHAMEYRAT

3 OCTOBRE
› Adélia, Estela, Élina Rebelo, d'Alexis Rebelo et Noëllia Tissedre.

4 OCTOBRE
› Emilia, Léa Picard, de Loic Picard et Charlotte Martins.

CORRÈZE

6 OCTOBRE
› Jean, Laurent, Christian Charbonnel, de François Charbonnel et Gaëlle Pensard.

ÉGLETONS

30 SEPTEMBRE
› Clémence, Enola Lagarde, de Joël Lagarde et Juliette Lagouardat-Massirol Les.

FONS (46)

6 OCTOBRE
› Zayna Hedhli, de Mohamed-Amine Hedhli et Maroua M'Hamdi.

LA CHAPELLE-AUX-BROCS

3 OCTOBRE
› Alia Hivert, de Lucas Hivert et Vanessa Le Gall.

LA FEUILLADE (24)

6 OCTOBRE
› Eden Joffre, de Florian Joffre et Mélodie Brague.

LES TROIS-SAINTS

1ER OCTOBRE
› Anya Farges, d'Adrien Farges et Amandine Besse.

MALEMORT

2 OCTOBRE
› Aimy, Marie, Kyara Sivagamy, de Dylan Sivagamy et Neslie Titus.

4 OCTOBRE
› Arthur, Ezra Guillou, de Ludovic Guillou et Mélissa Pellet.

MAYRAC (46)

5 OCTOBRE
› Maël Bereza, de Julien Bereza et Marion Gauthier.

ORGNAC-SUR-VÉZÈRE

5 OCTOBRE
› Adèle, Julia Moustraire, d'Alexandre Moustraire et Doriane Denise.

PECHS-DE-L'ESPÉRANCE (24)

2 OCTOBRE
› Anastasia Staelen, de Nicolas Staelen et Marion Monborren.

SAINT-CLÉMENT

1ER OCTOBRE
› Charlie Leyrat, de Kévin Leyrat et Perrine Pouch.

SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL

4 OCTOBRE
› Léonie, Dominique, Isabelle Mendes, de Maxime Mendes et Aline Martineau.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

30 SEPTEMBRE
› Max, Violette Cavrois, de Marc Cavrois et Julie Gagneux.

SALON-LA-TOUR

1ER OCTOBRE
› Violette Maneuf, d'Antoine Maneuf et Lucie Freyssinet.

TAURIAC (46)

1ER OCTOBRE
› Manon, Edwige, Blanche Maury Landois, de Maxime Maury et Violaine Landois.
› Alix, Ghislaine, Yvonne Maury Landois, de Maxime Maury et Violaine Landois.

USSEL

2 OCTOBRE
› Azra Senyurek, de Kaan Senyurek et Sümeyra Er.

VOUTEZAC

28 SEPTEMBRE
› Ambre, Danielle Isidore, d'Alexis Isidore et Pauline Charbonnier.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

3 OCTOBRE
› Jurriaan Vincent Kaasschieter et Alicia Holly Hewitt.
› Hugo, Pierre Celerier et Manon Maumus.

DÉCÈS

BRIVE-LA-GAILLARDE

30 SEPTEMBRE
› Raymond Jules André Mourigeau, époux Françoise Saint-Paul, 96 ans.
› Simone, Régine Dumont, veuve Georges Leroy, 81 ans.

1ER OCTOBRE
› Maria Coll-Mateu, veuve Roger Vignal, 88 ans.
› Zayna Id-Mouh, épouse El Mahfoud M.Ouboulihcen, 41 ans.

2 OCTOBRE
› Marcel Malterre, 84 ans.

5 OCTOBRE
› Pierre, Jean, Edouard Bouysset, veuf Marinette Broussole, 93 ans.

CHENAILLER-MASCHEIX

5 OCTOBRE
› Francis Gabinaud, époux Annie Rigal, 78 ans.

LA FEUILLADE (24)

3 OCTOBRE
› Serge, Maurice Eymard, époux Marie-France Vigier, 74 ans.

LAGRAULIÈRE

1ER OCTOBRE
› Adrien, Henri Desaguille, époux Marie-Claude Bisson, 97 ans.

MERLINES

1ER OCTOBRE
› Marie, Louise Chirac, veuve Lepetit, 104 ans.

MEYMAC

30 SEPTEMBRE
› Guy Chenaut, 78 ans.

2 OCTOBRE
› Guy, Jean-Claude Boniface, 66 ans.

MIERS (46)

1ER OCTOBRE
› Pierre Paul Floirac, 67 ans.

NAVES

4 OCTOBRE
› Daniel, Noël, Vigeon, époux Andrée Mazaud, 93 ans.

PARIS XIXE (75)

5 OCTOBRE
› Claude Marcelle Hauer, 78 ans.

SAINT-CLÉMENT

3 OCTOBRE
› Joël, Pierre, Jacques Mousseau, époux Marie Bout, 70 ans.

SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL

3 OCTOBRE
› Raymond Estorges, 84 ans.

SAINT-MEXANT

6 OCTOBRE
› Jean-Claude Lachaud, 76 ans.

SAINT-SORNIN-LAVOLPS

4 OCTOBRE
› Tino, Claude Jarrige, époux Anne Muthelet, 88 ans.

SAINTE-FÉRÉOLE

1ER OCTOBRE
› Huguette, Anne, Marie Verlhac, veuve André Goudal, 91 ans.

TULLE

2 OCTOBRE
› Marie, Jeanne Bugeat, veuve Jean Rathonie, 95 ans.
› Pilar Garcia, veuve Jean Champion, 101 ans.

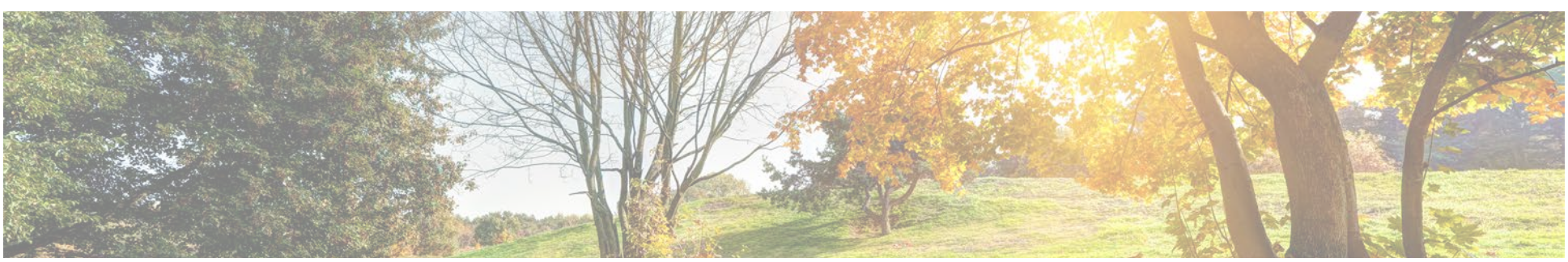
USSEL

4 OCTOBRE
› Jean-Claude Duvert, 85 ans.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice
au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h



RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Octobre rose - Tulle mobilisée contre le cancer du sein

TULLE - Afin de sensibiliser le plus grand nombre au dépistage du cancer du sein, la ville de Tulle se mobilise pour Octobre rose. Randonnée solidaire, atelier de prévention, actions de sensibilisation, illumination de la ville sont au programme.



Tout au long du mois d'octobre, la cathédrale de Tulle s'illuminera aux couleurs d'Octobre rose - © Ville de Tulle

À l'occasion d'Octobre Rose, mois national consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la Ville de Tulle se mobilise aux côtés du *Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer*. Tout au long du mois d'octobre, plusieurs initiatives seront déclinées à Tulle avec une même ambition : sensibiliser le plus grand nombre à l'importance du dépistage, favoriser la prévention et soutenir concrètement la lutte contre le cancer du sein.
Parce que détecté tôt, le cancer du sein peut être pris en charge plus efficacement la sensibilisation au dépistage demeure un enjeu majeur de santé publique. Pour Laurent Melin, maire de Tulle, « la politique de santé que nous portons à Tulle passe aussi par la prévention, la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs engagés sur notre territoire. À travers Octobre Rose, la Ville souhaite prendre pleinement sa part, mais aussi affirmer très concrètement son soutien à la *Ligue contre le cancer* et à l'action essentielle qu'elle mène tout au long de l'année. Sensibiliser au dépistage, aller au plus près des habitants et soutenir celles et ceux qui agissent au quotidien : c'est aussi ainsi que nous pouvons, à notre échelle, contribuer à la lutte contre le cancer du sein ».

Tulle en rose

Pour la première fois, la Ville de Tulle et l'association *Tulle Sentiers* organisent, dimanche 11 octobre, « Tulle en Rose », un rendez-vous sportif, convivial et solidaire ouvert à toutes et à tous. Au départ du Centre culturel et sportif, deux parcours seront proposés autour du Puy des Échelles : une randonnée accompagnée de 6 km ; une course ou marche libre jusqu'à 9 km. Les inscriptions seront ouvertes sur place à partir de 8h30, pour une participation de 5 € par personne. Chacun pourra ainsi participer, à son rythme, à cette mobilisation collective. L'intégralité des fonds récoltés à l'occasion de cette manifestation sera reversée au *Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer*, afin de soutenir ses actions de prévention, d'accompagnement et de lutte contre la maladie.
Durant tout le mois d'octobre, la mobilisation sera également visible au cœur de la ville. Chaque soir, le ruban rose, symbole international de la lutte contre le cancer du sein, sera projeté sur la cathédrale. À travers cette mise en lumière, la Ville souhaite donner une visibilité particulière à Octobre Rose dans l'espace public et contribuer à rappeler, tout au long du mois, l'importance de la prévention et du dépistage.
Parce que la mobilisation passe aussi par l'information et la prévention, la Ville de Tulle a souhaité permettre au *Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer* d'aller directement à la rencontre des agents municipaux. Deux temps de sensibilisation au dépistage du cancer du sein seront ainsi organisés : jeudi 29 octobre à l'hôtel de ville ; vendredi 30 octobre au Centre technique municipal de Mulatet. Une action destinée au grand public sera également organisée mardi 27 octobre, de 9h30 à 12h30, au Centre communal d'action sociale de Tulle, dans le cadre du Contrat local de santé de Tulle. Des ateliers de sensibilisation et de prévention seront proposés par l'équipe du CCAS et le *Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer*. Les personnes souhaitant y participer sont invitées à s'inscrire auprès du CCAS (ccas@ville-tulle.fr, 05.55.21.73.18).

Galerie Trechoise - Hervé Treuil, peintre et paysan



Hervé Treuil et ses toiles colorées - © YC

Le peintre paysan, comme il aime à se présenter, revendique ses deux passions indissociables, la peinture et l'agriculture. Vivant au milieu de la nature, ce sont ses émotions qu'il transpose sur la toile en un savant mélange de réalité et d'imagination. N'allez pas chercher dans ses œuvres des représentations fidèles de tel ou tel lieu, sa sensibilité les a transformés en une vision originale et poétique. Il faut prendre le temps de regarder et même de contempler ses peintures, qu'il préfère sans éclairage, et se laisser transporter dans son univers impressionniste. Rues, portes, jardins, paysages, souvenirs, « il peint la vie tout simplement » avec un talent de coloriste indéniable. Autant que ses peintures, ses dessins sont remarquables par leur finesse, leur précision et la maîtrise du trait. Lors du vernissage qui aura lieu vendredi 9 octobre, à la galerie Trechoise il sera possible de rencontrer et d'échanger avec l'artiste dont la réputation et les expositions ont largement dépassé les limites de la Corrèze.

Exposition visible à la galerie Tréchoise au 14 avenue Charles de Gaulle jusqu'au 24 octobre - du mardi au samedi de 14 à 18h.

Environnement - Une défi inter-école pour sensibiliser aux déchets électriques

SEILHAC - Jusqu'au 13 novembre, dix écoles de Tulle agglo devront relever plusieurs défis visant à les sensibiliser les écoliers à l'impact environnemental de nos appareils électriques et électroniques qui pèsent de plus en plus lourds dans nos poubelles.

Entre 2016 et 2025, les tonnages des déchets d'équipements électriques et électroniques collectés par Tulle agglo ont augmenté de 24 % pour atteindre 314 tonnes l'année dernière. Face à l'ampleur du phénomène, Tulle agglo a décidé de sensibiliser les jeunes générations à l'impact environnemental de nos appareils électriques. Et quoi de mieux qu'un défi inter-écoles pour mobiliser le plus grand nombre ? Dix établissements de l'agglo (écoles de Seilhac, Favars, Lagraulière, Le Lonzac, école primaire Turgot à Tulle, Laguenne, Saint-Jal, Saint-Paul, Saint-Priest-de-Gimel et Orliac-de-Bar) ont répondu à cet appel en participant, du 28 septembre au 13 novembre, à ce challenge. Durant cinq semaines, les 233 élèves engagés devront relever plusieurs défis. Mais tout débutera par une semaine d'animations au cours desquelles les écoliers découvriront ce qui se cache derrière un appareil électrique ou électronique (matières premières, fabrication, impacts environnementaux, durée de vie, fin de vie). Pour relever les défis qui se présenteront à eux, les consommateurs de demain devront utiliser la méthode des 5 R : réduire, refuser, réparer, réutiliser, réemployer et recycler. Dans cette opération, les élèves mobiliseront leur famille et les habitants du territoire afin de collecter des appareils électriques et électroniques dont ils n'ont plus l'usage. Une fois collectés et pré-triés selon leur état, les objets seront récupérés par l'agglo et la Ressourcerie du Carnyx qui valorisera les appareils en bon état. Au-delà des élèves, cette opération vise plus largement les habitants du territoire, invités eux aussi à trier leurs appareils électriques. Un défi qui prendra fin le 13 novembre avec la proclamation des résultats qui permettront de valoriser les appareils collectés, les actions de sensibilisation réalisées, les initiatives conduites autour du réemploi et de la réparation. Et la classe lauréate sera désignée et remportera une sortie scolaire pédagogique.



campagne de sensibilisation déchets.

Dimanche 11 octobre - La rand'automne remet le couvert à Saint-Martial-de-Gimel

SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL - La 12e édition de la Rand'automne s'élancera dimanche 11 octobre de Saint-Martial-de-Gimel. Au programme quatre circuits VTT, quatre circuits de route et quatre parcours de marche.

Afin de varier les plaisirs, les organisateurs du *Tulle Cyclo Nature* ont décidé dès 2025 de délocaliser leur traditionnelle randonnée en faisant de Saint-Martial-de-Gimel le point de départ de leur 11e édition. Organisée depuis 2015, cette manifestation qui annonce l'automne réunit dans une ambiance conviviale et ludique randonneurs, vététistes et cyclos. Tracés au départ de Tulle, les parcours ont attiré durant neuf ans entre 500 et 600 participants venus profiter des paysages automnaux. « Au fil des éditions, nos parcours finissaient par tourner en rond et plusieurs vététistes boudaient notre manifestation du fait de la difficulté des circuits », analyse Jean-Louis Sénéjoux, le président du *Tulle Cyclo Nature*. Pour redonner un second souffle à cette manifestation, les organisateurs ont donc mis le cap en 2025 sur Saint-Martial-de-Gimel. Tout en restant en pays de Tulle, ce nouveau point de départ ouvre le champs des possibles en termes de parcours tout en permettant de proposer des tracés adaptés à tous les mollets.

Des nouveaux parcours

Fort du succès remporté par la 11e édition, le *Tulle Cyclo Nature* remet le couvert en 2026 en conviant marcheurs, vététistes et cyclos à participer, dimanche 11 octobre, à la 12e Rand'Automne. « Le taux de participation démontre que nous avions eu raison. Nous avons enregistré 519 inscrits, dont une grande majorité de randonneurs », calcule l'organisateur qui compte bien confirmer le succès de l'édition 2025 en proposant de nouveaux parcours et en améliorant l'accueil, notamment en termes de stationnement. « C'est le point négatif. Ici, l'offre de stationnement est moindre. Si les randonneurs bénéficieront d'un parking à proximité, les vététistes et les cyclos seront délocalisés à l'extérieur du bourg », confie le président.



La rand'automne s'élancera de Saint-Martial-de-Gimel.

Si certains vététistes ont pointé des parcours trop faciles et moins techniques, les organisateurs ont mis sur pied une boucle de 33 km adaptée à tous les niveaux qui conduira les participants jusqu'à Sédières. De là, deux boucles supplémentaires de 13 et 23 km raviront les vététistes les plus aguerris. De leur côté, les randonneurs auront le choix entre quatre parcours dont un de 4,5 km destiné aux familles. Les cyclotouristes se frotteront quant à eux à trois parcours de 45, 65 et 90 km. À l'arrivée, les cinq cents participants attendus se retrouveront sous la halle de Saint-Martial-de-Gimel pour déguster un savoureux repas.

Thibaut FAUVERGUE

Inscriptions en ligne sur le www.tullecyclonature.fr ou sur place.

Sport - C'est parti pour le Club des Nageurs Aqua Tulle



Le président Guy Turlier a rappelé l'histoire du CNAT – © YC

Après le démarrage effectif des entraînements il y a maintenant deux semaines, le nouveau club de natation tulliste CNAT (voir notre édition du 2 octobre) a été officiellement inauguré len présence des licenciés et des partenaires.
Le président Guy Turlier a retracé l'historique et les élus, Mathieu Moussour pour la ville et Jean-Jacques Lauga pour le département ont confirmé leur aide et leur accompagnement pour faciliter le développement du club.

** Présentation dans notre édition du 2 octobre.*

Contre-la-montre - Théo Chambon récidive sur Vimbelle-Tulle

TULLE - Organisée dimanche 4 octobre par le Tulle cyclisme compétition, la 17e édition du contre-la-montre Vimbelle-Tulle a été remporté par le briviste Théo Chambon.

Victorieux en 2023, le Briviste Théo Chambon a retrouvé, dimanche 4 octobre, la route du succès sur le contre-la-montre Vimbelle-Tulle organisé par le *Tulle cyclisme compétition*. En bouclant les 9,5 km en 11'30", le sociétaire du *team Corrèze-Suchet Nouvelle Aquitaine* a remporté la mise devant 123 concurrents, battant par la même occasion son record sur cette épreuve qu'il affectionne tout particulièrement.
« Malgré un vent défavorable et des jambes pas terribles », le favori a tenu son rang. Il devance de quatre secondes Benjamin Beyssac du *vélo club Maursois*. Lucas Fraisseix (CRCL) complète le podium en 11'34"750'". Chez les féminines aussi, la favorite s'est imposée sur les terres de ses débuts. En effet, Patrick Sentier, le président du *Tulle Cyclisme compétition*, n'a pas manqué de rappeler qu'avant de rouler en DN1 (*Team Avesnois*), la Corrézienne Juliette Verdier a donné ses premiers coups de pédales sur le chrono Vimbelle-Tulle. De quoi donner des idées aux jeunes coureurs. Quelques années après ses débuts, la cycliste qui a porté le maillot bleu a avalé les 9,5 km en 12'26". Elle devance Mathilde Audrerie (*CC Marmande*) 13'09" et Anne-Laure Peyne (*Roc cyclo Rochechouart*) 14'18".
Parmi les bonnes prestations, il faut souligner la performance du jeune Clément Nadal (*Ibci Isle Jourdain*) dans la catégorie 15-16 ans qui s'est adjugé la première place de sa catégorie et surtout la 8e place au scratch en parcourant la distance en 11'59". Premier Tulliste, Mathis Frouard (12'09") se classe 15e au scratch, suivi d'Hamdi Amira (12'18"). Des Tullistes qui ont brillé chez les nombreux jeunes présents au départ de cette épreuve unique en Limousin. Victoires d'Inaya Amira chez les filles 9-10 ans ; Marius Soulier (9-10 ans M) ; Younès Amira (11-12 ans M) ; Daniel Arquey (70 ans et plus). Troisième place pour Quentin Fauvergue en 13-14 ans ; Maxime Fauvergue en 17-19 ans et Laurine Pardoux (20-29 F).



Théo Chambon s'est une nouvelle fois imposé – © Vélo 19

T.F.

Retrouvez l'intégralité des résultats sur la page Facebook du Tulle cyclisme compétition.

Tulle - Le tournoi de jiu-jitsu a fait le plein

Dimanche 20 septembre, la *MB Academy Tulliste* regroupant l'*École tulliste de judo, JJB et taïso* a réuni 38 combattants au dojo municipal de Tulle, autour d'un format de jiu-jitsu brésilien unique, inventé par le club : kimono et sans kimono dans un même combat. Chaque combat commence en kimono (« gi ») ou sans (« no-gi », proche du grappling). Sans soumission au bout de deux minutes, les combattants changent de tenue pour un second round, gagné par soumission ou aux points. Les clubs de *Pythagore* Périgueux (Dordogne), les *Arts du Combat* de Felletin (Creuse) et *Avolca Curtis Fight* de Saint-Viance (Corrèze) avaient fait le déplacement. Dans une ambiance conviviale, les clubs se sont découverts et des pratiquants se sont initiés à l'arbitrage et aux tables de marque.
« Ce sont les bénévoles, du club comme des clubs invités, qui permettent à un événement riche et accessible de se tenir », souligne Mikaël, organisateur et professeur ceinture noire.
Le club tulliste signe huit podiums, dont quatre titres : Serguei Boutorine, doublé en -67,5 kg et en absolute, toutes catégories de poids confondues, Zoé Sourdioux chez les femmes et Jean-Baptiste Cluzeau en adultes -85,5 kg. Valentin Kopmels (-67,5 kg), Luís Mesquita (masters -73,5 kg), Aldric Picard (adultes -73,5 kg) et Tom Sourdioux (ados) sont deuxièmes. *Avolca Curtis Fight* de Saint-Viance repart avec dix podiums : trois titres (Tiago Serrano Fernandez, Fabien Goudour, Sébastien Rialland), cinq deuxièmes places (Juliane Defosseux, Noé Morcillo Dubien, Samuel Grousset Carafi, Raphaël Masdupuy, Zacharie Grousset) et deux troisièmes (Nolan Masclef, Rodolphe Claux).



Trente-huit concurrent ont pris part à cette compétition.

Renseignements sur teamtullejjb.com.

LE CLUB RECRUTE ENCORE.
Cours au dojo municipal de Tulle les lundis, mercredis (spécial no-gi), jeudis et dimanches à 18 h 30, avec Mikaël, Jean-Joël (ceinture noire 1er degré) et Thierry (ceinture violette). Dès 14 ans, filles et garçons, trois cours d'essai offerts.

En bref

Cimetières de Tulle : les concessions qui arrivent à échéance
Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des cimetières municipaux, la Ville de Tulle informe les familles qu'une procédure de reprise concernera, à compter du 20 novembre 2026, plusieurs concessions temporaires arrivées à échéance depuis plus de deux ans et n'ayant pas fait l'objet d'un renouvellement. Cette procédure concerne plusieurs concessions au sol ainsi que des cases de columbarium situées dans les cimetières de Cueille et du Puy Saint-Clair. Les concessions concernées au cimetière de Cueille : Section A1 : emplacements n°44 et n°54. Cimetière du Puy Saint-Clair : Section A2 : emplacements n° 158 et n°164. Section F1 : emplacements n°217 et n°255. Cases de columbarium concernées au cimetière du Puy Saint-Clair : Bloc B : case n°8 ; au cimetière de Cueille Bloc B : cases n°1, n°2 et n°7. Les familles sont invitées à se manifester avant le 20 novembre. La Ville invite les ayants droits concernés à prendre connaissance de cette procédure et, le cas échéant, à récupérer les emblèmes et objets funéraires avant le 20 novembre 2026. Passé ce délai, les emblèmes qui n'auront pas été récupérés seront retirés par la commune. Conformément à la procédure applicable, les restes des personnes exhumées ainsi que les urnes concernées seront ensuite déposés dans l'ossuaire. Les arrêtés de reprise, mentionnant les noms des concessionnaires concernés, sont affichés à l'entrée de chacun des cimetières et consultables sur le site internet de la Ville.

Circulation interdite rue Sainte-Claire
Afin de garantir la sécurité des usagers à proximité de l'immeuble situé 1, rue Sainte-Claire, la Ville de Tulle met en place, à titre provisoire, de nouvelles dispositions de circulation dans ce secteur. La circulation des véhicules est ainsi temporairement interdite rue Sainte-Claire, jusqu'à la remise en sécurité de l'immeuble situé au n°1. L'accès jusqu'au n°3 de la rue Sainte-Claire reste toutefois maintenu pour les riverains ainsi que pour les véhicules de secours et d'urgence. Afin de sécuriser le cheminement des piétons, des blocs béton et des barrières sont installés au niveau du n°1. Une signalisation adaptée est également mise en place par les services municipaux afin d'accompagner les usagers et de matérialiser ces dispositions. Ces mesures, prises à titre préventif, resteront en vigueur le temps nécessaire à la mise en sécurité de l'immeuble.

Modification provisoire de la circulation à l'intersection avenue Alsace-Lorraine/ rue Maurice-Caquot
Dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier de Souilhac, une modification provisoire de la circulation des véhicules est mise en place au niveau de l'intersection avenue Alsace Lorraine/rue Maurice Caquot. Cette adaptation s'avère nécessaire. Afin de garantir la sécurité des usagers et des conditions de circulation satisfaisantes, la Ville de Tulle a décidé de mettre en œuvre, à titre provisoire, une nouvelle organisation de la circulation. Ainsi, un « cédez-le-passage » est installé au n°25 de l'avenue Alsace-Lorraine, tandis que le « stop » situé à la sortie de la rue Maurice-Caquot est supprimé. Une interdiction de tourner à droite en direction de la rue Maurice-Caquot est également mise en place. Ces dispositons provisoires resteront en vigueur dans l'attente de la reprise et mise en conformité de l'aménagement du carrefour. La Ville de Tulle remercie les automobilistes de leur compréhension et les invite à être attentifs à cette nouvelle organisation dans ce secteur.

En paroisse

Vendredi 9 octobre. Saint Denis. 17h30, messe et adoration à Saint-Jean-Baptiste.

Samedi 10. Saint Ghislain. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h30, messe à Saint-Joseph (pour Georges Bourg, Marie-Louise Perriquoi, Marie Teixeira Alvès, Albert Martini et Gisèle Drulliole), Chanteix, Lanteuil (pour André Mestre) et Saint-Augustin.

Dimanche 11. Saint Jean XXIII. Début de la semaine de prière pour les missions ; retraite des prêtres au sanctuaire de Montligeon du 11 au 16 octobre. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste avec l'aumônerie des jeunes (pour Alzira Da Costa et les défunts de la famille, père Gibert Lemerre), Beynat, Corrèze (pour Léon Gorse, Thérèse Corrèze) et Seilhac (pour Marcel Bordes et Adrien Désaguiller). 19h, Aubazine, Festiv'Art en Xaintrie : messe de Rossini.

Lundi 12. Saint Alfred, saint Wilfried, saint Carlo Acutis. 14h, chapelet à Sainte-Fortunade. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mardi 13. Saint Géraud. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi 14. Saint Calixte. Journée diocésaine de prière pour les missions. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi 15. Sainte Thérèse d'Avila, docteure de l'Église. 12h, messe à la maison diocésaine.

Vendredi 16. Sainte Marguerite-Marie Alacoque, sainte Edwige. 17h30, messe (pour Jean-Pierre Pouget) et adoration à Saint-Jean-Baptiste. 18h, chapelet à Laguenne.

Saint-Germain-les-Vergnes - Un siècle de vie célébré par la municipalité



Raymonde Espinat a été bien entourée, entre famille et élus, pour son 100e anniversaire.

Née le 26 septembre 1926, la doyenne de Saint-Germain-les-Vergnes, Raymonde Espinat, vient de fêter son centième anniversaire. À cette occasion, le maire et les élus de la commune lui ont rendu une visite chaleureuse pour lui témoigner toute la sympathie de la municipalité. Entourée de deux de ses enfants, la centenaire a reçu un joli bouquet de fleurs ainsi qu'une belle création préparée sur mesure par le pâtissier local. C'était un doux moment de partage, empreint d'émotion et de convivialité, pour la nouvelle centenaire.

Saint-Germain-les-Vergnes

Thé dansant. Le foyer rural, en partenariat avec l'association *Les Amis de Lulu*, organise une après-midi placée sous le signe de la danse, de la musique et de la convivialité ce dimanche 11 octobre, à 14h, à la salle culture loisirs de St Germain-les-Vergnes. À l'animation Cédric Bergounioux et son orchestre qui feront résonner l'accordéon pour offrir un après-midi festif et entraînant.

Saint-Hilaire-Peyroux - Les élèves partent en randonnée avec l'USEP



Des kilomètres, de beaux paysages et surtout beaucoup de sourires pour les jeunes randonneurs.

La semaine dernière, l'ensemble des élèves de l'école *Jean-Claude Peyramard*, à Saint-Hilaire-Peyroux, a participé à une randonnée USEP à Lagraulière, dans le cadre de la première quinzaine de la randonnée.
Répartis selon leur niveau, les enfants ont parcouru des distances adaptées à leur âge : 3,2 km pour les maternelles, 6,5 km pour les élèves de GS-CP-CE1 et 9,4 km pour les CE2-CM1-CM2. Une belle occasion pour les enfants de pratiquer une activité physique en pleine nature, de découvrir les paysages de Lagraulière et de partager un moment convivial en dehors de l'école. Les élèves étaient accompagnés tout au long de la journée par le personnel enseignant et municipal, mobilisé pour encadrer cette sortie. Une belle expérience sportive et collective.

Laguenne - Les Vallées du tacot préparent une escapade en Alsace



La journée tarnaise de Vallées du tacot a été effectuée au cabaret à la ferme - © VT

Après une escapade dans le Tarn dernièrement, *Les Vallées du tacot* prépare activement un voyage de quatre jours en Alsace, du 8 au 11 décembre, pour découvrir les marchés de Noël. Les inscriptions sont encore possibles au 06 87 48 86 15.
En attendant, les concours de belote mensuels, qui constituent le challenge 2026, se poursuivent. Le prochain aura lieu jeudi 15 octobre, à partir de 14h, à la salle polyvalente de Saint-Bonnet. Il se déroulera en individuel et l'inscription est obligatoire jusqu'au 12 octobre.

Gimel-les-Cascades

Concours de belote. Le club *Les Cascadous* organise un concours de belote le samedi 17 octobre, à 20h, à l'espace culturel. 12 € par équipe. Inscription sur place.

Saint-Mexant - Une grande collecte pour les Resto du cœur



Les bénévoles du Restos du cœur ont réalisé une collecte le samedi 3 octobre.

Avec une grande mobilisation et beaucoup de générosité, malgré une conjoncture de plus en plus difficile, la population a rempli les chariots des *Restos du cœur* à l'entrée du supermarché Carrefour Contact pour venir en aide aux plus démunis. Ainsi, ce samedi 3 octobre, des dizaines de kilos de denrées ont été recueillis par les bénévoles des *Restos du cœur*. Vous pouvez envoyer vos dons au nom des *Restos du cœur* de la Corrèze, 13 avenue du Tour de Loyre, 19360 Malemort ; tél. 05.55.17.68.88. Par retour du courrier, un reçu fiscal vous sera adressé.

Saint-Mexant

Loto. Organisé par *Le Bel Automne* dimanche 11 octobre à 14h, salle polyvalente. Ouverture des portes à 13h. Nombreux lots : 1 télévision 4k, 1 aspirateur-laveur, 1 airfryer, 1 plancha électrique, 1 cafetière, bons d'achat, produits de beauté, etc. 1 carton 4€, 3 pour 10€, 6 pour 20€. 3 parties + 1 partie corse et 1 carton plein. Buvette et restauration.

La Vie Corrézienne

15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes :
EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.

RÉDACTION ·
sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.

PUBLICITÉ ·
b.dupaquier@laviecorrezienne.com
06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.

ANNONCES LÉGALES ·
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE ·
GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100%) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

Le Chastang - Une journée animée pour la fête locale

La fête du Chastang s'est déroulée ce samedi 3 octobre dans la salle polyvalente ainsi qu'en extérieur, avec un temps très convenable. À cette occasion, la première randonnée des « 7 croix » a été mise en place avec des distances de 7, 10 et 15 km pour un beau succès selon le nombre de participants qui ont pu découvrir la beauté des chemins communaux. Conjointement, la salle polyvalente s'est remplie d'une vingtaine d'exposants qui ont présenté le savoir-faire de l'artisanat local et ont proposé quelques bons produits du terroir, mais aussi à l'extérieur, où, sous des chapiteaux, un boulanger, une pâtissière, un pépiniériste et une entreprise de prestations par drone se sont fait connaître des visiteurs. Tout au long de cette journée, les différentes associations présentes et des intervenants ont œuvré sur des animations telles qu'un atelier pressoir de pommes ou bien le tuteurage de fruitiers. Dans la salle, en fin de journée, le groupe *Little Step Dancers* a présenté une superbe démonstration de danse country. La soirée s'est terminée par un concert du groupe *Rusty Wheels* avec un répertoire des années 50 (swing, gospel, blues du Mississippi et rock'n'roll). La restauration du midi et du soir a été assurée par le food truck *Co'Breze*. Les exposants, associations, bénévoles et participants se sont félicités de cette belle journée et se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine avec de nouveaux projets.



Les commerçants ont vendu quelques « bons produits du terroir ».

Saint-Martial-de-Gimel - Un éphémère cabaret engagé contre le cancer du sein



Les artistes sur scène ouvrent le spectacle - © SL

Ce week-end avait lieu une nouvelle édition du cabaret de Saint-Martial-de-Gimel. Ce cabaret initié par Claudine Vernat il y a plusieurs années déjà, ouvre ses portes deux soirées par an, le premier week-end d'octobre, afin de recueillir des fonds qui sont reversés directement à la Ligue contre le cancer de la Corrèze. Plus d'une quinzaine d'artistes bénévoles se succèdent deux soirs de suite, pour contenter les nombreux spectateurs qui se battent chaque année pour réserver leur place au spectacle. Chanson, rire, danse, musiques anciennes : toutes les disciplines sont représentées. Le point commun de tous ces artistes ? Le don de soi. Une ambiance presque familiale avec le public, une communion intense qui rapproche la scène de la salle. Et à chaque fois, un plaisir partagé. Cette année, on pouvait applaudir : *Les Gojats del porti*, Ghislaine Mouly et ses musiciens Lolo, Frédéric et Noël, le fantaisiste Jean-Pierre Marel, le duo *Oranges amères*, Colette et Didier pour les musiques traditionnelles, la chanteuse Béatrice Marani, et la danseuse Corinne. Bien sûr, il fallait une petite surprise. Celle-ci étonna tout le monde, lorsque Claudine Vernat, déguisée et méconnaissable, est montée sur scène pour chanter avec le duo *Oranges amères* « Ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine ». Un moment inoubliable pour le public. Tous les bénéfices seront reversés intégralement dans quelques semaines à la Ligue contre le cancer.

Sainte-Fortunade

Troc de plantes. *L'Agenda 21* organise un troc des plantes le dimanche 11 octobre, de 9h à 12h, au parc du château. Au programme : échange de plantes, graines, arbustes, et rencontre avec les *Croqueurs de pommes de la Corrèze*. Le pressage des pommes est annulé en raison d'une très mauvaise récolte de pommes.

Football. Quatre équipes FCCF sur cinq étaient en lice ce week-end. L'équipe 1 en régionale 3 se déplaçait à Isle B. Le match a été arrêté sur le score de 1-0 en faveur du FCCF, en cause les intempéries, le terrain synthétique n'a pas absorbé les quantités d'eau tombées. But de Allal Lakmin. Le match est à rejouer. L'équipe B a réalisé un bon match nul 0-0 face à Seilhac A en départementale 2. L'équipe C a réalisé un score fleuve 5-0 sur la pelouse d'Allassac-Saint-Viance en départementale 4. Buts de Valentin Fargeas, Damien Siriex, Valentin Presset, Christiano Rodrigues et Baptiste Maury. Les Féminines A l'ont emporté en régionale 2 face à Parthenay Viennay 2-1. Buts de Margaux Barthuel et Louane Antraygue.

Échos du SFCTT. Cinq équipes étaient en lice le week-end dernier pour le SFCTT, dont trois jouaient à Beynat face à Lamicott. En pré-régionale, l'équipe 1 a connu une soirée difficile face à Lamicott 3, s'inclinant 12-6. Les équipes 2 et 3 ont poursuivi, quant à elles, leur sans-faute. En départementale 1, l'équipe 2 s'impose 13-5 face à Lamicott 4 tandis qu'en départementale 2, l'équipe 3 l'a emporté 16-2 contre Lamicott 5. À domicile, l'équipe 4 en départementale 3 continue sur son bon début de saison, l'emportant 9-1 face au HCTT 8. En départementale 4, l'équipe 5 a décroché son premier succès en dominant Lamicott 8 10-0. Les équipes de départementale ont remporté 2 victoires en autant de rencontres.

Vente de farcidures. La confrérie de la Farcidure et du Milhassou organise une vente de farcidures le samedi 17 octobre au parc du château. 4 farcidures, salé et andouillette au prix de 12 € la part. Merci de prévoir des contenants. Réservations au 05.55.27.13.12.

Saint-Priest-de-Gimel - De nouveaux maillots pour les rugbymen



Les joueurs du SPAC ont posé revêtus de leurs nouveaux maillots.

Pierre Fargearel, maire de la commune de Saint-Priest-de-Gimel, était présent pour soutenir le club de sa commune, le *SPAC*. Invité par le président Pierre Bassaler, ils ont tous deux remis la tenue de match officielle aux joueurs à l'occasion de leur premier match de la saison, disputé à domicile face au club de Pleaux/Saint-Privat.
À l'occasion de cette journée particulière, qui marque le début de la saison, Pierre Fargearel est venu encourager les joueurs qui portent les couleurs de sa commune. Il a également prononcé un discours de bienvenue et d'encouragement à l'attention de la plus importante association de la commune.
Ce soutien de Pierre Fargearel est également destiné au jeune président Pierre Bassaler, ainsi qu'à son équipe de dirigeants et de bénévoles, qui œuvrent quotidiennement pour faire vivre ce club cinquantenaire.
Une véritable fierté pour le jeune président que de remettre la tenue de match à ses joueurs, accompagné du maire de la commune qui lui fait confiance.
Pierre Fargearel a également rejoint les joueurs pour la traditionnelle photo de groupe annuelle.
Malheureusement, le match s'est soldé par une défaite 36 à 22 face à Pleaux/Saint-Privat. Pour autant, ce fut une belle après-midi de rugby, placée sous le signe du partage, du soutien et de la convivialité.

Saint-Priest-de-Gimel

Fête de la pomme. Le samedi 10 octobre, de 10h à 18h, *Voilco-Aster*, à l'étang de Brach de Saint-Priest-de-Gimel, organise une journée placée sous le signe de la nature, du partage et de l'écologie. Avec l'association *Les Croqueurs de pommes de la Corrèze*, le public pourra découvrir différentes variétés anciennes de pommes et assister à une démonstration de pressage. Chacun est invité à apporter ses pommes, elles seront pressées sur place. Une animation autour de la compote de pommes permettra de découvrir la cuisson sur de petits poêles à bois écologiques. Au programme également : course d'orientation, jeux en bois, sculpture sur bois, danses folkloriques avec *Les Réveilhès de Saint-Fortunade*, ainsi qu'une fresque réalisée en direct par un artiste grapheur. Une randonnée organisée par l'association *La Bicyclette* permettra également de relier Tulle à Voilco. Deux arbres fruitiers seront par ailleurs plantés à cette occasion. Renseignements et inscriptions : 05.55.26.79.33 – Damienlecerf@voilco-aster.fr

Sainte-Fortunade - Trente-sept confréries se retrouvent au 9e Chapitre



Une partie des confréries au pied de l'église de Sainte-Fortunade.

La confrérie de la Farcidure et du Milhassou organisait son 9e chapitre le week-end des 26 et 27 septembre. Pas moins de 37 confréries avaient répondu présentes à l'invitation du Grand Maître Marc Robert. Après l'accueil des confréries, une conférence a été donnée sur l'origine de la farcidure. Vers 10h, les 37 confréries ont déambulé dans les rues du bourg, créant une effervescence inhabituelle dans le Barry bas.
À 11h, de nouveaux membres ont été intronisés, nombreux parmi les VIP, dont des membres d'autres confréries. On comptait également des nouveaux venus locaux, ce qui ne manquera pas d'apporter « du sang neuf, selon le Grand Maître ».
À 12h, ce fut le concours de mangeurs de farcidures. Le vainqueur l'a emporté en mangeant trois farcidures en 36 secondes.
Après l'apéritif, un repas d'anniversaire fut servi, animé par Fab-Events. Rendez-vous est pris dans deux ans. Par ailleurs, il y aura une vente à emporter le 17 octobre prochain.

Argentat-sur-Dordogne - Motivation et continuité pour les « Échos Limousins »

Vendredi 2 octobre, les membres des *Échos Limousins* se sont réunis en assemblée générale pour faire le point sur l'année passée et évoquer les projets pour 2027. Les premiers mots furent pour Louis Chalmey, qui vient de nous quitter. Figure des *Échos Limousins*, vielliste arrivé en 1995, il a également amené des membres de sa famille dans le groupe. Sympathique, souriant, discret et humble, il a toujours été fidèle et a contribué au succès des *Échos Limousins* par ses talents de musicien et d'artisan patient et méticuleux (il avait créé le décor pour le spectacle des 80 ans du groupe). Respect et merci à Louis.
Puis, la réunion a commencé par le rapport moral présenté par le président Jérémy, le rapport financier présenté par Christelle et le rapport d'activités présenté par Guillaume. Ils ont été approuvés à l'unanimité.
Ensuite, Jérémy a proposé une liste de projets avec quelques surprises qui seront révélées plus tard. Étant donné que l'an dernier, 47 prestations ont été assurées sans oublier le festival de l'été, toute l'équipe est motivée et prête à relever le défi pour l'année à venir. Pour cela, plusieurs commissions ont été mises en place afin que chacun s'implique davantage pour partager les tâches et ainsi avoir une meilleure organisation.
Commissions musique, danse, costumes, affichage, accessoires, boutique, communication, organisation des manifestations... De ce fait, les *Échos Limousins* repartent du bon pied pour continuer à défendre, respecter et faire revivre les danses traditionnelles.
Avec Jérémy, vielliste compositeur de musiques, et Jean-Marc, chorégraphe, les spectacles apporteront également un renouveau mêlant attachement à la tradition du patrimoine et rigueur artistique pour transmettre cet art et partager leur passion au public. Le groupe va innover dans son fonctionnement afin de recruter pour agrandir son effectif. Les personnes intéressées seront accueillies avec plaisir aux répétitions pour découvrir ou rejoindre le groupe.
Les *Échos Limousins* remercient tous ceux qui viennent les soutenir lors de leurs animations. « C'est votre présence qui nous motive et nous réconforte. Les prestations en extérieur sont enrichissantes pour nous grâce à un esprit d'équipe, une bonne ambiance, des moments de détente et d'échanges avec le public enthousiaste. Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux gérés par nos jeunes : Faustine et Marina vous donneront toutes les informations et les comptes rendus, photos à l'appui. »

Argentat-sur-Dordogne - Tensions politiques autour du projet de cinéma

Si, en règle générale, la présence des administrés est assez clairsemée, ce ne fut pas le cas à l'occasion du dernier conseil municipal. Un comité d'accueil s'était en effet réuni à l'extérieur de la mairie, muni de pancartes revendicatives quant à la problématique du cinéma, ainsi qu'un collectif de Saint-Bazile de la Roche, commune fusionnée avec Argentat au 1er janvier 2017, qui distribuait un tract de doléances concernant leur ressenti sur le désintérêt de la nouvelle municipalité pour leur territoire.
Une atmosphère quelque peu électrique donc, mais somme toute bon enfant de la part des manifestants. La salle du conseil étant trop petite, il fallait en revanche jouer des coudes pour y pénétrer, et certains furent contraints de rester à l'extérieur.
Le conseil pouvait enfin avoir lieu et la question du cinéma fut très vite abordée.
Pour rappel, ce projet fut initié durant la mandature de Jean-Claude Leygnac, maire d'Argentat élu en 2014, puis repris par Sébastien Duchamp, élu en 2020. Un projet qui prévoyait la création d'un nouveau cinéma en centre-ville, l'actuel étant de leur point de vue trop vétuste et nécessitant d'importants travaux de remise aux normes.
Au printemps, Francis Lafon remporte les élections municipales et décide, conformément à son programme, de mettre fin au projet. La nouvelle municipalité entendant en effet réhabiliter l'actuel cinéma dans l'espace du Turenne, qui serait partagé en copropriété avec l'*Adff* pour une résidence autonome tout en conservant une salle de cinéma. C'est à cet effet que, lors de ce dernier conseil, était inscrite à l'ordre du jour la résiliation du marché



Une réunion du conseil municipal à rebondissements.

de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes sur la construction du nouveau cinéma.
Mais rebondissement finalement, puisque le maire, sous les yeux étonnés de l'assemblée, annonçait qu'après avoir rencontré Sébastien Duchamp dans l'après-midi, il décidait « d'ajourner la procédure de résiliation ». Surprise dans l'auditoire. Francis Lafon justifiait alors sa décision, en évoquant « quelques tensions au sein de son équipe », à l'exemple d'Alain Seince, 1er adjoint qui avait renoncé à ses attributions, et son souhait «d'attendre des temps plus apaisés et une meilleure lisibilité quant à sa gouvernance ». Des propos auxquels Sébastien Duchamp a répondu en faisant part de ses « inquiétudes quant à la suite de la gestion des affaires communales dans un tel climat ».
Après ces échanges, le conseil a repris son cours normal, laissant chacun à ses interrogations.

Argentat

Services de garde. Médecin au 15. Pharmacie: dimanche 10 octobre et lundi 11, Labroue au 05.55.28.10.16. Cabinat infirmier Barrière, Pélissier, Maurand, Pejoine au 05.55.28.84.37 ; Courcelaud, Valeix au 05.55.91.40.04 ; Graffoulière au 06.85.38.62.44 ; Delcroix (secteur Albussac) au 05.55.28.94.16 ; centre de soins MSA Argentat au 05.19.64.03.07.

Faire SENS. La *Ligue de l'enseignement- FAL19* invite les enfants et leurs familles à participer à Faire SENS (Sport, Environnement, Nature et Santé), à la salle Saintangel à Argentat-sur-Dordogne, ce samedi 10 octobre, de 14h à 18h. *FAL19*. Entrée gratuite.

Concours de dessin. À l'occasion de la 10e fête de la pêche à la mouche d'Argentat, un concours est organisé pour les jeunes, autour de la pêche, de la rivière et de la nature et dans le cadre d'un hommage à Charles Gaidy pour le 2e anniversaire de sa disparition. Deux catégories : moins de 12 ans et moins de 18 ans. Le thème : la pêche à la mouche, les mouches de pêche, les insectes des rivières, les poissons de la Dordogne, etc. Participation : gratuite. Dépôt des dessins jusqu'au 15 octobre à la boutique *Argentat Passion*. Renseignements par mail : lagarlecheargentat@gmail.com.

Albussac - L'USFV Albussac Neuville débute bien sa saison

Après une défaite (1-0) lors de la 1re journée chez les réservistes de Sainte-Féréole, l'USFV Albussac Neuville a enchaîné parc trois succès consécutifs. Son premier fait d'arme a été une victoire à domicile face à la seconde équipe du FC Auvézère sur le score de 4 buts à 3 (doublés de Clément Teyssandier et d'Arthur Marchegay) puis une seconde sur le stade de La Trémouille du FC Favars Saint-Mexant sur le score de 2 à 0 (doublé du capitaine Florian Trémouille, cela ne s'invente pas). La dernière en date a été celle de dimanche à la plaine des jeux de Malemort où le club rencontrait l'équipe réserve locale où il n'est jamais évident de s'imposer. Les Jaune et Noir ont su se mettre à l'abri rapidement en inscrivant trois buts dans le premier quart d'heure grâce à un doublé de Valentin Lemière et un pénalty de Clément Teyssandier. En seconde période, l'USFV restait vigilant et faisait de nouveau une entame de match fatale pour les locaux avec deux buts supplémentaires par Raphaël Trémouille et Arthur Marchegay pour porter le tableau d'affichage à 5-0. L'ASV Malemort réduisait le score dans le dernier quart d'heure mais c'est bien l'USFV Albussac Neuville qui l'emportait 5 à 1. L'équipe se classe, avec ses trois victoires consécutives, à la seconde place du classement. De belles victoires avant d'affronter le 18 octobre, une nouvelle fois à l'extérieur, le leader de la poule le FC Saint-Jal. Avant cette rencontre « choc », nos joueurs recevront ce dimanche 11 octobre (coup d'envoi à 15h) au stade municipal du 16 août 1942 d'Albussac, pour le compte de la coupe de la Corrèze, l'équipe de l'*Entente Troche Vigeois* qui évolue un cran au-dessus.

Monceaux - Une restauration exemplaire lancée sur la Souvigne

La communauté de communes Xaintrie Val Dordogne et le Syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (Smdmca) engagent des travaux majeurs sur le secteur du Moulin-Bas pour redonner à la rivière son cours naturel tout en renforçant les infrastructures routières. Sur les communes de Monceaux-sur-Dordogne et d'Argentat-sur-Dordogne, les travaux de restauration écologique du premier chantier de la Souvigne ont démarré à proximité de l'embouchure. Cette opération d'envergure est menée dans le cadre de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) exercée par Xaintrie Val Dordogne et transférée à un syndicat de rivières, le Smdmca, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Ce chantier vise principalement l'effacement d'un petit barrage artificiel. Cet obstacle bloquait jusqu'alors le transit des sédiments et la libre circulation des espèces aquatiques. La Souvigne constitue en effet un réservoir de biodiversité patrimonial d'exception, fréquenté par de nombreux poissons migrateurs, au premier rang desquels figure le saumon atlantique. Outre le rétablissement de la continuité écologique et la mise en conformité réglementaire du cours d'eau au titre de la loi sur l'eau, le projet intègre un volet d'aménagement territorial : les interventions permettent simultanément de consolider la route départementale adjacente, sécurisant ainsi les



Ces travaux visent à redonner à la rivière Souvigne son cours naturel.

déplacements locaux. Prévus pour s'achever au mois de novembre, ces travaux se distinguent par leur caractère exemplaire. Le projet fédère l'ensemble des acteurs et partenaires de la gestion de l'eau du bassin et bénéficie d'un soutien financier déterminant de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du fonds de soutien privé *Open Rivers*, dédié à la protection des rivières. « Ce chantier illustre parfaitement la conciliation réussie entre préservation de notre biodiversité aquatique, respect des obligations légales et consolidation de nos infrastructures du quotidien. » C'est ce que rappellent Francis Ayroles, président du Smdmca, et Jean-Michel Teulière, élu local.

Albussac

Salon VDI (vendeurs à domicile) artisanat. Proposé par Albussac et l'APE dimanche 25 octobre, à la salle polyvalente : créateurs de bougies, couturières, écrivain, articles de loisirs créatifs ou de décorations, ainsi que des vendeurs à domicile : articles de cuisine, bijoux, vêtements, jeux de société, etc. Toute la journée, un marché de producteurs locaux se tiendra à l'extérieur, avec notamment la vente de chrysanthèmes, de légumes, viandes, miel... Des produits de traiteur ou snack seront également proposés. Les commerçants auront le plaisir de présenter leurs produits. Au programme également diverses animations, telles que la pesée du panier des producteurs ou une tombola.

Forgès - Le Réveil Forgésien se balade à Sédières



Les promeneurs ont profité d'une randonnée agréable dans la forêt de Sédières.

En ce beau dimanche ensoleillé de septembre, des membres du *Réveil forgésien* ont pu profiter d'une longue et agréable promenade à travers la magnifique et remarquable forêt de Sédières.
Et après le tour de l'étang de La Prade, les marcheurs ont visité le château, grande bâtisse et imposante demeure seigneuriale du XVIe siècle, avec un passage rapide pour certains à l'exposition. Des sorties comme celle-ci proposent des moments d'amitié et de convivialité.

Saint-Bonnet-Elvert

Concert de Cantabile de Monceaux-sur-Dordogne. Dimanche 11 octobre à 17h à l'église. Chansons françaises et chants sacrés interprétés à plusieurs voix et accompagnés, en live, au piano et à la guitare. Entrée libre, participation au chapeau.

Réunion publique - Chaumeil face au dilemme de l'intercommunalité

CHAUMEIL - La municipalité de Chaumeil a organisé, le 22 septembre, une réunion publique pour présenter le projet d'un éventuel rattachement à la communauté de communes Vézère Monédières Millesources. Occasion d'évoquer les conséquences financières d'un tel projet, et celle de l'avenir de la Maison des Monédières. Une quarantaine d'habitants de la commune y ont participé.

Comme elle l'avait annoncé, la municipalité de Chaumeil, dont le maire est Étienne Roger, a organisé le 22 septembre une réunion publique pour présenter aux habitants les résultats de l'étude d'impact financier d'un éventuel rattachement à la communauté de communes de Vézère Monédières Millesources (CCV2M). Une quarantaine de Chaumeillois avaient fait le déplacement, ce qui a permis des échanges nourris et constructifs et a initié une réflexion collective sur les grands enjeux de la commune.
Pourquoi cette étude d'impact ? « Chaumeil est située à l'intersection de trois intercommunalités – la communauté de communes Vézère Monédières Millesources (CCV2M), celle de Ventadour-Égletons-Monédières (VEM) et celle de Tulle Agglo – et en limite de chacune d'entre elles. Cette situation géographique est pénalisante, tant pour la commune et ses puys (dont le fameux Suc au May), peu visibles ou tout simplement absents des cartes touristiques éditées par les offices de tourisme, que pour le territoire du massif des Monédières, découpé entre entités administratives distinctes. De plus, la commune ne peut être adhérente qu'à un seul des trois offices de tourisme. Or les Monédières ont une unité paysagère, environnementale et culturelle », explique le maire.

L'existence d'un projet

Étienne Roger rappelle qu'au moment de la création de la communauté de communes Ventadour-Égletons-Monédières, en 2015, la décision d'adhérer à la communauté de communes d'Égletons était motivée par l'existence d'un projet pour Chaumeil et sa maison des Monédières, même si certains conseillers regrettaient déjà le découpage des Monédières en trois communautés distinctes.
« La décision de la communauté de communes de fermer en 2024 la Maison des Monédières, espace d'animation touristique créé à l'initiative de Bernadette Chirac et de la maire de l'époque, Denise Martinie, a représenté, pour les habitants et les commerçants de Chaumeil, une perte certaine d'attractivité touristique et a été vécue comme un désintérêt de la « comcom » et un symbole de déclassement. En témoignent les nombreux visiteurs qui, suivant les panneaux routiers qui l'indiquent, trouvent porte close et repartent déçus et en colère. »
Le projet d'étudier la faisabilité d'un changement de communauté de communes pour celle de Treignac-Vézère Monédières-Millesources, qui a toujours affiché son appartenance aux Monédières en termes de cohérence territoriale et de tourisme, est donc né de ce sentiment d'échec et d'incompréhension.

Les conclusions de l'étude

Après accord de principe du préfet de la Corrèze et des présidents des deux communautés de communes, l'étude conduite par un expert en finances publiques montre que le changement de communauté de communes aurait des incidences financières pour une part significative des habitants, même si la commune serait gagnante en termes de dotations. Concernant la taxe d'habitation, les résidences secondaires seraient favorisées, à l'inverse des propriétaires dans leur ensemble qui devraient supporter une hausse des taxes foncières.
Mais c'est surtout sur les ordures ménagères que la difficulté est majeure : la CCVEM est la seule intercommunalité en Corrèze à appliquer le système de la redevance : un barème de facturation fonction de la taille du foyer et de la fréquence des collectes, perçu comme plus équitable (mais aussi chronophage pour la tenue des registres). Un coût aujourd'hui limité pour les Chaumeillois du fait de la péréquation, où de manière schématique les habitants d'Égletons paient pour les villages reculés. Avec un passage à la taxe, qui dépend uniquement de la valeur foncière, environ 80 % de la population verrait sa facture augmenter, parfois dans des proportions importantes.
Le changement de communauté de communes n'est donc pas, du point de vue fiscal et en l'état actuel, avantageux pour les habitants, même si la commune peut compenser partiellement la différence, en diminuant les taux communaux grâce à l'augmentation des dotations ou en lissant la hausse de la fiscalité sur 10 à 12 ans. Des négociations sont en cours avec la communauté de communes de Vézère Monédières Millesources à ce sujet, et aussi pour préciser le projet de réhabilitation de la Maison des Monédières, qui reste le principal enjeu de cette démarche.
Si les réponses à ces questions se montrent à la hauteur des attentes, la municipalité n'écarte pas l'idée d'un référendum local afin que les électeurs soient pleinement associés à la décision.



La municipalité a organisé le 22 septembre une réunion publique pour présenter les résultats de l'étude d'impact financier d'un changement d'intercommunalité.

Repenser l'attractivité touristique

Si la compétence « développement touristique » est normalement déléguée aux communautés de communes, la situation de Chaumeil reste problématique à cet égard. La communauté de communes actuelle doit certes faire des efforts pour mieux valoriser Chaumeil et les Monédières, les communautés de communes doivent se concerter davantage. Mais la question épineuse de la Maison des Monédières demeure.
Un constat résume en tout cas les interventions des habitants lors de la réunion publique. Au-delà de l'intercommunalité actuelle, Chaumeil doit s'affranchir du cadre référentiel des années 60 à 80 : celui d'un tourisme de masse porté par la popularité de Jean Ségurel et les compétitions cyclistes, qui faisait des Monédières un circuit fréquenté par les autocars, et s'adapter aux formes de tourisme et de loisirs actuelles, plus individuelles, plus sportives, plus économiques : amoureux de la nature, randonneurs à pied, vélo et VTT, parapentistes.
Comme le souligne une Chaumeilloise, *la Vagabonde*, itinéraire de randonnée à vélo entre Montluçon et Toulouse, amène beaucoup de monde. Dans ce nouveau contexte, les produits authentiques et locaux gardent toute leur place, et le musée Jean Ségurel doit être repensé pour attirer de nouveaux publics.
Qu'il s'agisse d'hébergement, de restauration, de consommation, de chemins de randonnée ou de services à la mobilité, la municipalité et ses habitants doivent se réapproprier le sujet pour rendre à Chaumeil sa place privilégiée au cœur des Monédières, en coopérant avec les partenaires naturels : communes historiques du massif des Monédières (Veix, Lestards, Treignac, Saint-Augustin…), entreprises artisanales locales, *Parc naturel régional de Millevaches*, *Corrèze Tourisme* au niveau départemental.

Bar

Belote. Le comité des fêtes de Bar donne rendez-vous aux amateurs de cartes pour son concours de belote, organisé le samedi 24 octobre à la salle des fêtes. Dès 19h30, les équipes inscrites pourront tenter leur chance pour décrocher l'un des nombreux lots mis en jeu. Buvette sur place. Inscription: 16€ par équipe. Renseignements et inscriptions au 06.20.04.34.60. Le comité des fêtes poursuit ainsi sa volonté de proposer des moments de partage et d'animation au cœur du village.

Corrèze - Premières compétitions de la saison pour le CSC

En ce premier week-end du mois d'octobre, les athlètes corrèzois avaient rendez-vous pour leurs premières compétitions. Les jeunes de l'école d'athlétisme se sont retrouvés à Brive parmi les 112 participants à la première étape du challenge départemental 2027 des écoles d'athlétisme. Six d'entre eux ont participé aux cinq épreuves proposées, bravo à Julien, Valentin, Alix, Iris, Lola et Aria. Prochaine étape, le kid cross à Tulle-Laguenne le 21 novembre.
Le club était également présent à Limoges où se disputait le tour qualificatif pour les championnats de France des inter clubs avenirs U20/U23. Engagée avec l'équipe de *Corrèze Athlé*, Émily Saussay a disputé le 3 000 m marche. Après plus de 18 mois sans compétition et seulement un mois d'entraînement, elle boucle la distance en 18'47", une performance encourageante pour la suite de la saison.
Avec 12 197 pts, l'équipe de *Corrèze Athlé* termine à la 3e place de la ligue et prend position pour une qualification pour la finale nationale. Dans l'attente de tous les résultats des tours qualificatifs, *Corrèze Athlé* semble en bonne position pour la qualification (résultats définitifs : 4 octobre, minuit) pour la finale nationale qui se déroulera le 18 octobre à Blois.



Les athlètes corrèzois ont déjà participé à une compétition à Brive.



Sarran - Deux jours autour de la thématique forestière

Les 17 et 18 octobre, l'association *Les Épicés* à Sarran propose un week-end forestier exceptionnel, mêlant découverte, sensibilisation et immersion au cœur de la gestion durable des forêts. Un rendez-vous qui s'annonce riche en apprentissages, en échanges et en expériences concrètes.
Samedi 17 octobre : comprendre la forêt et débattre autour du bois. La journée débutera à 14h, à Moustier-Ventadour, au sein d'une forêt privée, où Élodie, de l'association *Faîte et Racines*, présentera les principes de la gestion raisonnée d'un massif forestier.
Au programme : découverte des enjeux de la gestion durable, observation du terrain, marquage des arbres à couper, échanges avec les participants. Cette première partie est limitée à 15 adultes, afin de garantir un temps de transmission de qualité.
À 19h, la soirée se poursuit au Patati Patata avec une « soupe-projection » du documentaire *Des bois noirs* de FX Drouet (52 min).
La projection sera suivie d'un temps d'échange animé par *Peuple et Culture* et *Faîte et Racines*, pour approfondir les questions liées à la forêt, au bois, à la filière et aux pratiques respectueuses de l'environnement.
Le lendemain, dimanche 18 octobre à 10h, place à la pratique avec une démonstration des techniques d'abattage.
Cette session, très attendue, affiche déjà complet, preuve de l'intérêt du public pour les gestes professionnels et les méthodes sécurisées de travail en forêt.
Le week-end forestier est proposé à prix libre, afin de permettre à chacun de participer selon ses moyens. L'atelier du samedi à Moustier Ventadour se fait sur inscription au 06.95.89.26.13.
Avec ce programme, *Les Épicés* de Sarran confirment leur volonté de créer des moments de partage autour de la nature, de la transmission et de la réflexion collective.

Sarran

Futur du RPI. Dans la continuité du travail engagé par les élus du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), la municipalité de Sarran propose une réunion ouverte aux élus et aux parents d'élèves pour échanger sur le futur du RPI. Rendez-vous le vendredi 16 octobre à 20h30 à la salle polyvalente de Sarran. La présence et la contribution de tous sont précieuses pour façonner ensemble l'avenir.

Vitrac-sur-Montane

Théâtre. L'association *Les compagnons de la Montane* organise une soirée théâtre le samedi 24 octobre à la salle polyvalente à 20h30. La pièce intitulée « N'est pas Freud qui veut » a été écrite et mise en scène par Patricia Bois. Elle sera jouée par la troupe *Gimel Comédies* pour une soirée de détente et de rires. Entrée : 10 €. N'hésitez pas à réserver vos places au 06.49.42.02.61. Boissons et pâtisseries à l'entracte.

Égletons

Natation. Le club des Rascasses de Ventadour organise sont 7e meeting des maîtres de Ventadour, qui se déroulera le samedi 31 octobre dès 14h au centre aquarécréatif de Ventadour à Égletons. Compétition de natation ouverte aux nageurs licenciés FFN de 25 à 99 ans. Engagement sur extranat. Tél. au 06.88.07.82.92. https ://rascassesventadour.clubeo.com, rascassesventadour@gmail.com.

Atelier gratuit d'auto-réparation. Samedi 24 octobre, de 10h à 13h, salle du Mille Club, boulevard du Pilard à Égletons. Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, la communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières propose en partenariat avec l'association Tambour Battant de l'Emmaüs de la Montagne Limousine, un atelier d'auto-réparation de petits appareils électroménager, d'informatique et d'outillage électroportatif.
Au cours de l'atelier, vous serez guidé par l'animateur de l'association pour identifier vous-même les pannes de vos appareils et apprendre à les réparer. Participation gratuite à l'atelier. Réservation obligatoire auprès de Magalie Toulzat au 06.09.53.52.94 ou par mail à prevention.dechets@cc-ventadour.fr. Nombre de places limitées. Les participants peuvent venir avec leurs propres outils pour réparer (tournevis, clés, pinces...).

Égletons - Cinq Rascasses ont osé Arcachon



Il fallait oser cette compétition en pleine mer.

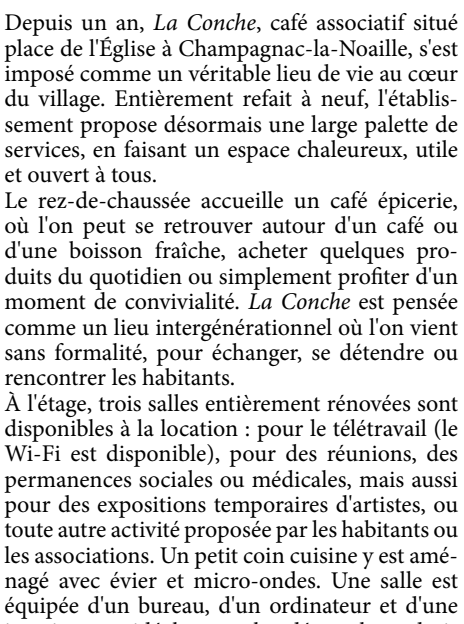
Ce week-end des 3 et 4 octobre, cinq nageurs du club des Rascasses de Ventadour ont pris le départ de la compétition d'eau libre, en mer, « Osez Arcachon ».
C'est avec le soleil et le sourire que les jeunes Léa et Zoé, soutenues par les expérimentées Marie-Thérèse et Lynda se sont élancées sur un 600 m avec courant.
Ensuite, Lynda et Marie-Thérèse ont accompagné le jeune Baptiste sur la distance du 3 000 m.
Enfin, l'infatigable Marie-Thérèse a enchaîné avec un 5 400 m.
En résumé, les nageurs ont pris du plaisir et ont partagé de très bons moments. Côté résultats, ils ont réalisé de belles performances notamment illustrées par le podium de Baptiste. Félicitations aux Rascasses.

Soursac

Randonnée solidaire. Dans le cadre de l'opération Octobre rose, le samedi 10 octobre, la municipalité de Soursac s'associe à la *Ligue contre le cancer* et *Femme élue de Corrèze rose* et propose deux randonnées de 4 et 9 km. Au départ de la maison des services à 13h30. À cette occasion, des objets à l'effigie d'Octobre rose seront en vente. La collecte sera intégralement reversée à la *Ligue contre le Cancer*. Renseignement : mairie au 05.55.27.52.61.

Champagnac-la-Noaille - Le café associatif souhaite poursuivre son élan

Depuis un an, *La Conche*, café associatif situé place de l'Église à Champagnac-la-Noaille, s'est imposé comme un véritable lieu de vie au cœur du village. Entièrement refait à neuf, l'établissement propose désormais une large palette de services, en faisant un espace chaleureux, utile et ouvert à tous.
Le rez-de-chaussée accueille un café épicerie, où l'on peut se retrouver autour d'un café ou d'une boisson fraîche, acheter quelques produits du quotidien ou simplement profiter d'un moment de convivialité. *La Conche* est pensée comme un lieu intergénérationnel où l'on vient sans formalité, pour échanger, se détendre ou rencontrer les habitants.
À l'étage, trois salles entièrement rénovées sont disponibles à la location : pour le télétravail (le Wi-Fi est disponible), pour des réunions, des permanences sociales ou médicales, mais aussi pour des expositions temporaires d'artistes, ou toute autre activité proposée par les habitants ou les associations. Un petit coin cuisine y est aménagé avec évier et micro-ondes. Une salle est équipée d'un bureau, d'un ordinateur et d'une imprimante, idéale pour les démarches administratives ou le travail à distance. L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes en situation de handicap, grâce à un ascenseur.
La Conche organise ponctuellement des soirées, des rencontres ou des ateliers. À l'extérieur, un espace vert permet d'imaginer des festivités, des animations ou des moments conviviaux en plein air, pour des grillades par exemple. Le café associatif fonctionne sur un principe simple : tout le monde peut proposer une activité. *La Conche* se veut un espace vivant, participatif, où les initiatives locales sont encouragées.



Le coin épicerie à développer - © SL



Une convivialité qui fait du bien à tous - © SL

Un appel aux bénévoles

Malgré son dynamisme, le seul frein à l'ouverture quotidienne du café est le manque de bénévoles disponibles. Les personnes impliquées sont déjà engagées dans d'autres associations, ce qui limite les plages d'ouverture. *La Conche* recherche donc des bénévoles disponibles quelques heures par semaine, pour tenir le café, accueillir les habitants, assurer une présence ou participer à la vie du lieu, en organisant, pourquoi pas, un café tricot, un café papotage, ou un café belote.
Ce café associatif, qui apporte tant au village, mérite qu'on lui consacre un peu de temps. Chaque bénévole, même ponctuel, permettrait d'élargir les horaires d'ouverture et de renforcer la vitalité de ce tiers-lieu rural. L'association étudiera toutes vos propositions avec intérêt.

La Conche, place de l'Église, Champagnac-la-Noaille.
Mail : cafasso_champagnac_la_noaille@orange.fr.
Tél. 06.12.38.78.36.

Camps-St-Mathurin - Solidarité Xaintrie Noire dévoile un programme riche



L'association *Solidarité Xaintrie Noire* a annoncé plusieurs manifestations pour le Téléthon 2026.

L'association *Solidarité Xaintrie Noire* s'est réunie le 29 septembre afin de finaliser le programme des manifestations organisées à l'occasion du Téléthon 2026. Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà fixés dans différentes communes de la Xaintrie, avec un objectif commun : mobiliser le plus grand nombre au profit du Téléthon. Les festivités débuteront le dimanche 8 novembre, à l'occasion du marché d'automne de la Chapelle-Saint-Géraud, avec une vente de pensées et de pâtisseries.
Le samedi 14 novembre, rendez-vous à Camps pour une soirée théâtre avec la pièce « Bichette » interprétée par la compagnie Patraque Théâtre.
À Sexcles, le vendredi 27 novembre, le comité des fêtes organisera un concours de belote au profit du Téléthon à 20h30.
Enfin, le dimanche 29 novembre à 14h30, la Chapelle-Saint-Géraud accueillera un spectacle de chants proposé par la chorale *La Mercadie*.
Une vente de pensées sera également proposée en fil rouge sur tout le territoire.
Une nouvelle fois, la Xaintrie Noire compte sur la mobilisation et la générosité de tous pour faire de ce Téléthon 2026 un beau moment de solidarité.

Altillac

Tête de veau et pétanque. Avis aux gourmands et aux amateurs de pétanque ! Le samedi 24 octobre, *le Treize altillacois* donne rendez-vous à Altillac pour une journée où plaisirs de la table, convivialité et solidarité seront réunis. Dès 8h, les gourmands pourront prendre place à la salle polyvalente d'Altillac pour déguster un casse-croûte tête de veau, servi jusqu'à 13h. Il sera proposé à 12 € sur place ou 10 € à emporter, en apportant ses propres contenants. Buvette sur place. Réservations ouvertes jusqu'au lundi 19 octobre auprès de Pierrot (06.30.38.14.97), Patrice (06.75.72.24.78) ou Yves (06.88.14.99.95). L'après-midi, changement de décor : direction le boulodrome d'Altillac pour un concours de pétanque en doublette organisé au profit du Téléthon. Licenciés, joueurs occasionnels ou simples amateurs sont les bienvenus puisque le concours est ouvert à tous. Il se déroulera en quatre parties garanties. Inscriptions dès 13h30. Lancement des parties à 14h. Engagement : 10 € par équipe. Buvette sur place. L'intégralité des bénéfices réalisés lors du concours et de la buvette de l'après-midi sera reversée au Téléthon.

Camp-St-Mathurin-Léobazel

Conseil municipal. La prochaine réunion du conseil municipal a lieu ce vendredi 9 octobre à 20h30 à la mairie. À l'ordre du jour : demande de subvention du conseil départemental pour la fontaine aérateur de l'étang du Moulin ; création d'un carport au logement 1, rue de la Cère : devis ; transfert de la compétence « Éclairage public » à la FDEE 19 (renouvellement) ; intégration d'un bien vacant dans le domaine communal : parcelles 224AB 0115 et 0117 - Voirie du village de Bennes ; utilisation du service public de l'emploi temporaire du CDG19 ; mission d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail ; mise à jour du tableau des emplois ; remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2026 par les locataires communaux ; tarifs du réseau d'eau : facturation 2028 ; tarifs du réseau d'assainissement : facturation 2028 ; régie des activités touristiques : tarifs 2027 ; rapports RPQS 2025 : eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif ; demande de secours exceptionnel sur facturation 2026 eau et assainissement ; questions diverses.

Goulles

Coiffeuse. La prochaine permanence de Corinne Moulin aura lieu le mardi 20 octobre entre 8h30 et 12h à la maison des services. Pour votre rendez-vous, contacter le 06.33.86.43.92.

Un bain de forêt avec Bellinda. Vendredi 9 octobre, de 9h30 à 12h, offrez-vous une parenthèse relaxante au cœur de la nature avec Bellinda, facilitatrice en bain de forêt. Cette immersion est une invitation à ralentir, respirer et se reconnecter à soi et à la nature, en profitant des bienfaits des arbres. À travers une approche douce et sensible, l'animatrice vous propose de retrouver l'émerveillement, la simplicité et ces petites évidences parfois oubliées. Deux autres séances sont prévues les mardi 27 octobre de 14h à 16h30 et le vendredi 6 novembre de 14h à 16h30. Le lieu des rendez-vous est donné par mail à l'inscription au 06.52.66.79.76. Plus d'infos sur www.jardinpassionnature.fr

Messe au Teulet. Samedi 10 octobre, une messe sera donnée à la chapelle du Teulet à 10h30.

Atelier vitalité. Agir pour préserver son capital santé. Mardi 13 octobre de 10h à 12h débute à la maison des services un atelier vitalité qui se déroulera sur 6 séances (1 par semaine). Animé par l'*Asept du Limousin*, l'objectif de ce programme vise à responsabiliser chacun vis-à-vis de sa santé, à découvrir les éléments clés d'un vieillissement réussi. Atelier gratuit. Inscription au 05.55.49.85.57.

Clergoux - Le week-end de l'ASMC

Voici les derniers résultats obtenus par les équipes de l'*ASMC* : le samedi 3 octobre, l'école de football féminine de Gary Beutin, représentée par Julie, Léa, Zoé et Camille, a participé au plateau EFF à Tulle.
Les U9 de Guillaume Nard se sont déplacés au plateau à Cornil en compagnie des clubs de Tulle. Les U15 (voir photo) de Frédéric Ratelade et de Sylvain Dessoudeix se sont inclinés 4-1 à Nonards face au GJ Midi Corrézien. But de Mathis Monsolve.
Les U17 de Léo Faucher et de Jérome Batista ont perdu 3-0 sur le terrain de Brignac.
Le dimanche 4 octobre, les séniors B de Jérome Batista se sont inclinés 2-0 à Ussel (B) à 15h.
Les séniors A de Jérome Baron ont perdu 4-2 à *Tulle Foot Corrèze* (D). Buts : Loic Fernandès (2).
Ce samedi : les U7 participent au plateau à Meymac, les U11 participent au Challenge U11 à Malemort, les U13 se déplacent au Challenge U13 à l'*Entente des Vergers*. Les U15 accueillent l'*Entente du Barreau* (B) à Clergoux à 15h. Les séniors se déplacent à Montaignac Rosiers en Coupe de la Corrèze à 20h.
Dimanche, les séniors féminines accueillent *SR3V* à Clergoux à 10h.



Les U15 de Frédéric Ratelade et de Sylvain Dessoudeix vont accueillir l'Entente du Barreau ce samedi à 15h.

Gros-Chastang - Une mairie plus fonctionnelle et accueillante

La mairie de Gros-Chastang fait peau neuve. En effet, les élus ont souhaité repenser les espaces afin de proposer un lieu plus fonctionnel, plus moderne et surtout plus agréable pour accueillir les habitants.
« Nous avons voulu faire évoluer la mairie pour qu'elle corresponde davantage aux besoins d'aujourd'hui, aussi bien pour les habitants que pour les agents et les élus », explique le maire, Jean-Marc Chirier.
Ces aménagements s'accompagnent de nouveaux équipements. La secrétaire de mairie bénéficie désormais d'un environnement de travail amélioré, avec du matériel informatique plus performant. Les élus disposent également d'un système de stockage sécurisé, mieux adapté à la gestion et aux besoins de la commune.
L'accueil des habitants a également été au cœur de la réflexion. Dans le bureau des élus, un petit espace convivial a ainsi été aménagé afin de pouvoir recevoir et échanger dans un cadre plus chaleureux.
« Une mairie, ce n'est pas seulement un lieu administratif. C'est aussi un lieu de proximité et d'échanges avec les habitants. Nous souhaitions donc créer un espace où chacun puisse être accueilli dans de bonnes conditions », souligne Jean-Marc Chirier.
Avec ces nouveaux aménagements, la municipalité souhaite offrir un service public plus pratique et un cadre plus agréable, tout en améliorant les conditions de travail au quotidien. « Nous sommes heureux de présenter ce nouvel aménagement aux habitants. Il est plus moderne, plus fonctionnel et plus accueillant, tout simplement pensé pour mieux vous recevoir », conclut le maire.
La mairie de Gros-Chastang est désormais prête à accueillir habitants et visiteurs dans ce nouvel environnement.



La mairie de Gros-Chastang fait peau neuve pour mieux accueillir habitants et visiteurs.

Marcillac-la-Croisille

Assemblée. Le *Bib Marcillacois*, club de pétanque, tiendra son assemblée générale à la salle des fêtes le 9 octobre à partir de 18h.

Marcillac Sports Nature. Cette association organise son assemblée générale pour l'année 2026. Elle se déroulera le samedi 10 octobre à 10h, au 10, promenade du Lac, à Marcillac-la-Croisille.

Office. La messe sera célébrée le samedi 17 octobre à 18h en l'église de Marcillac-la-Croisille.

Fusion. L'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (*Anacr*), dans un contexte difficile, a engagé une réflexion globale sur son fonctionnement et son organisation tant au niveau départemental que sur le plan local. Dans ce cadre, le comité du plateau des étangs et celui d'Argentat ont décidé d'unir leurs forces afin de pérenniser et d'enrichir l'activité mémorielle, éducative et culturelle de l'*Anacr*. Ces deux comités vont donc fusionner en un seul lors d'une assemblée générale constitutive qui aura lieu le samedi 17 octobre, à 9h30, à la salle des fêtes de Marcillac-la-Croisille. Il sera procédé à la dissolution des deux anciens comités et à la constitution de la nouvelle association. *L'Anacr* réaffirmera son attachement aux valeurs républicaines, humanistes et sociales qui avaient rassemblé les mouvements de résistance au nazisme et au pétainisme durant la Seconde Guerre mondiale. Il est toujours utile de rappeler que cette unification avait abouti à la construction du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) dont certaines dispositions économiques et sociales sont toujours d'actualité. Dans un contexte politique inquiétant, où plane la menace du retour au pouvoir de forces néofascistes soutenues par les puissances d'argent, l'activité de l'*Anacr* est plus que jamais indispensable à la pérennité de la démocratie et de la République.

Don du sang. Le mercredi 28 octobre, à partir de 14h, à la salle des fêtes de Marcillac-la-Croisille. Venez donner votre sang pour sauver des vies.

Espagnac

Théâtre. Le comité des fêtes d'Espagnac organise le samedi 10 octobre à la salle polyvalente une soirée théâtre à 20h30.
La Troupe des Gimels Comédies présentera la pièce « N'est pas Freud qui veut », une pièce écrite et mise en scène par Patricia Bois.
Les décors et les costumes sont signés des *Gimels Comédies* et les 3 coups seront donnés par le comité des fêtes. Venez passer un excellent moment plein d'humour, de rires et vous mettre la tête à l'envers le temps d'une soirée.

Rando Doustre. Les prochaines randonnées sont : ce vendredi 9 octobre, randonnée santé à Pandrignes. Balade de 6 km, animée par Anne Marie, est classée *très facile*. Mercredi 14 octobre : Sarran et ses paysages. Au départ du parking du Musée du Président, à 14 h. Boucle de 11 km, classée facile, menée par Annette, qui permettra de découvrir les environs du village et ses panoramas boisés. Vendredi 16 octobre : sortie santé à Espagnac-St-Paul. Rendez vous à 14 h à la salle polyvalente. Marche de 6 km, très facile, animée par Anne Marie. Rando Doustre rappelle que les randonneurs non licenciés peuvent participer jusqu'à 3 sorties maximum, avant que l'adhésion ne leur soit proposée. Les participants sont invités à prévenir de leur présence au 06.87.87.93.27.

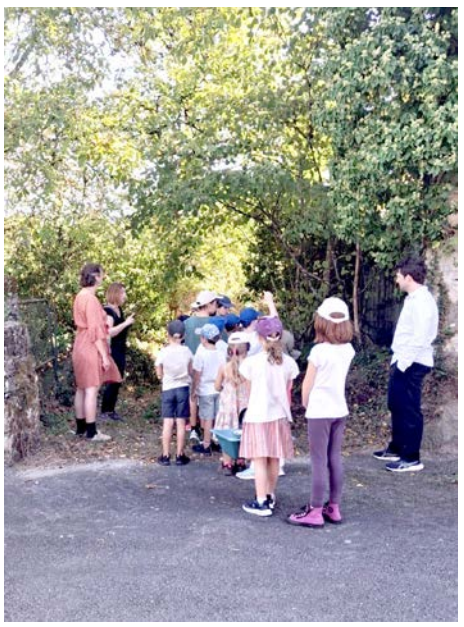
Troc des plantes. Le comité des fêtes d'Espagnac donne rendez-vous aux passionnés de jardinage, comme aux simples curieux, pour son troc des plantes d'automne, organisé le dimanche 25 octobre, de 8h30 à 13h, à la salle des fêtes d'Espagnac. Un événement gratuit et ouvert à tous. L'objectif est simple : échanger, partager, transmettre et cultiver la convivialité. Plants, boutures, graines, bulbes, vivaces, arbustes, plantes d'intérieur... Chacun peut apporter ce qu'il souhaite et repartir avec de nouvelles variétés, de nouvelles idées ou de précieux conseils. L'événement met en avant les savoirs, les savoir-faire, la documentation et la biodiversité, au cœur de l'esprit du troc. Cette édition accueille la participation de deux acteurs reconnus : *Les Croqueurs de Pommes de la Corrèze*, défenseurs des variétés fruitières locales et de la passion du verger et *Le réseau S.E.L. de Terre*, promoteur des échanges solidaires et locaux. Leur présence enrichit l'événement par des conseils, des démonstrations et une vision engagée du partage autour du végétal.

Gros-Chastang

Atelier nature. Sortie sur le thème « Le petit peuple des zones humides », le mercredi 21 octobre à 15h. Atelier ouvert à toute la famille, pour observer, connaître et reconnaître les petites bestioles de 0 à 14 pattes, volant, sautant, marchant ou nageant parmi les zones humides du site de la Bitarelle, dans ou autour des points d'eau. Animation sur réservation d'une durée de 2h, organisée par Benjamin Potel, guide nature professionnel de *Biodiversité et Patrimoine des 3 Vallées* (BP3V), en partenariat avec la commune de Gros-Chastang et l'association *Itinérêve - La Dordogne de villages en barrages*. Prévoir bottes et vêtements adaptés à l'eau. Matériel pédagogique (filets/épuisettes, boîtes-loupe et clés de détermination) fournis par l'animateur. Tarifs : 7 €/adulte, 4 € de 6 à 17 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Infos et réservation au 06.38.03.36.04 ou bpotel.bp3v@gmail.com.

Saint-Martin-la-Méanne - Les écoliers reprennent le chemin de l'aire terrestre

Lundi 21 septembre, les élèves de l'école primaire communale ont repris le chemin de leur aire terrestre éducative (ATE) à Saint-Martin-la-Méanne.
Accompagnés de leurs enseignantes, d'un représentant de la municipalité et de la *Ligue de l'enseignement FAL19*, ils ont retrouvé cet espace naturel qu'ils étudient depuis plusieurs années. Dès 2021, l'école s'est engagée dans le dispositif des ATE.
Porté par l'Office français de la biodiversité, celui-ci permet aux élèves de s'approprier un espace naturel proche de leur école, d'en comprendre le fonctionnement et de participer à sa préservation. Ils deviennent ainsi progressivement acteurs de leur territoire en observant, questionnant et proposant des actions.
Au fil des années, les enfants ont notamment travaillé sur la thématique des oiseaux, puis plus récemment sur les arbres avec la réalisation d'un herbier. Quelle que soit la thématique abordée, la démarche reste la même : partir du terrain, observer, questionner, émettre des hypothèses et s'appuyer sur des méthodes scientifiques pour mieux comprendre le milieu naturel. Cette approche permet d'aller au-delà d'une simple découverte de la nature, en offrant aux élèves la possibilité de construire progressivement leurs connaissances à partir de leurs observations directes.
Cette première séance de l'année était consacrée aux bonnes postures pour explorer leur ATE :



Les écoliers ont effectué leur première séance à l'aire terrestre éducative.

prendre le temps de regarder, écouter, observer les détails, respecter les espaces et les êtres vivants qui les entourent, autant de réflexes indispensables pour appréhender la biodiversité et commencer à comprendre les liens qui unissent les différents éléments d'un milieu naturel.
Plusieurs séances sont d'ores et déjà programmées d'ici les prochaines vacances scolaires. La sortie a également été l'occasion d'élire les éco-délégués de l'école, qui servent de relais entre les élèves, les enseignants et les différents acteurs de l'équipe éducative sur les questions environnementales. Pour cette année scolaire, Anaïs et Tom ont été élus.

Seilhac - Une belle performance pour Les Carp'istes Gaulois

Florian Gadaud et Sébastien Vauzelle font rayonner les couleurs de Seilhac. C'est une très belle performance sportive pour les *Carp'istes Gaulois de Seilhac*, en effet le binôme composé de Florian Gadaud et Sébastien Vauzelle a décroché son accession en 1re division nationale pour la saison 2027. Une montée obtenue au terme d'une semaine particulièrement exigeante, faite de longues heures de pêche, de nuits courtes, de choix techniques, de remises en question et d'une bataille permanente face à des binômes venus de différents horizons.
Lors de la première manche, Florian et Sébastien se montrent déjà solides en terminant 3es de leur secteur, avec 38 poissons pour 131,120 kg. Une première performance qui leur permet de rester pleinement dans la course avant une deuxième manche décisive. Installés ensuite au poste 16, les deux pêcheurs continuent sur leur lancée.
Malgré une concurrence particulièrement serrée, ils restent au contact des premières places durant toute la manche et terminent à nouveau 3es de leur secteur, cette fois avec 61 poissons pour 261 kg.
Au cumul des deux manches, Florian Gadaud et Sébastien Vauzelle comptabilisent 99 poissons pour 392,120 kg. Avec deux troisièmes places de secteur, ils terminent 6es du classement général et décrochent surtout leur précieux billet pour la 1redivision française. Cette réussite permet également de mettre en lumière Seilhac, commune dans laquelle les *Carp'istes Gaulois* ont construit une grande partie de leur histoire.

Une vitrine pour Seilhac

Au fil des années, le club y développe compétitions, rencontres, initiations et actions autour de la pêche sportive, notamment sur les plans d'eau de la commune. Grâce aux résultats obtenus par ses compétiteurs, le nom de Seilhac voyage désormais sur les grandes compétitions nationales. Une belle vitrine pour cette commune corrézienne, son dynamisme associatif et son cadre naturel, qui offrent un terrain idéal à la pratique de la pêche et à l'organisation de manifestations sportives.
Les *Carp'istes Gaulois* souhaitent ainsi continuer à faire connaître Seilhac bien au-delà des frontières de la Corrèze, avec l'ambition d'y accueillir encore de nombreux rendez-vous et de transmettre leur passion aux jeunes générations.
Le club était également représenté sur cette compétition par Sébastien Guillaud et Renaud Leveque, qui ont défendu les couleurs gauloises jusqu'au terme de cette semaine particulièrement intense.
Pour les *Carp'istes Gaulois*, cette accession représente une nouvelle étape. En 2027, Florian et Sébastien évolueront parmi l'élite nationale, avec derrière eux tout un club… mais aussi les couleurs de Seilhac et de la Corrèze.



Sébastien et Florian accèdent à la première division nationale.

St-Privat - Une jolie victoire pour les rugbymen



Le SPRX l'a emporté sur Saint-Priest-de-Gimel.

Les rugbymen du *SPRX* ont dernièrement obtenu une jolie victoire sur le terrain de Saint-Priest-de-Gimel sur le score de 36 à 22.
Par ailleurs, le club souhaite un bon rétablissement au capitaine Albéric Pommier, sorti sur blessure.
Le prochain match du *SPRX* sera le dimanche 25 octobre sur le terrain de Saint-Privat contre Treignac.

Saint-Privat

Service de garde. Médecin, composer le 15. Pharmacie Suder à Servières-le-Château, tél. : 05.55.28.48.80. Cabinet *SCI Infirmières*, Maison de santé, 17, rue de la Gane, à Saint-Privat, tél. : 05.55.28.47.22 ou Sandrine Aubreyrie, Maison de santé, 17, rue de la Gane, à Saint-Privat, tél. : 06.88.32.63.86.

Belote. L'APAXB organise un concours de belote le vendredi 16 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Servières-le-Château. Nombreux lots de valeur. Un lot à chaque participant. Participation 8€ par joueur.

Bassignac-le-Haut

Repas dansant. L'*Amicale des anciens de Bassignac-le-Haut* organise un repas dansant/soirée châtaignes le samedi 17 octobre à 19h30 dans la salle des fêtes. Animation musicale : Mathieu Martinie. Sur réservation jusqu'au 14 octobre au 06.37.39.60.25 ou 05.55.28.21.77. Repas et bal : 19 €, bal seul : 8 € à partir de 22h.

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 10 octobre. À 10h30, adoration pour la vie à l'église de Saint-Clément. À 18h30, messe à l'église de Saint-Augustin.
Chapelets. Les chrétiens sont invités à vivre en communauté un chapelet une fois par semaine à l'église de Seilhac à 18h30 jeudi 15, mardi 20 et mercredi 28 octobre.
Service diocésain. Contacter le 05.55.26.71.72.

Chamboulive

Repas du Nord. L'association *Chamboulive Animations* propose une soirée Ch'ti, le samedi 24 octobre, à la salle polyvalente de Chamboulive (ouverture des portes à 19h). Menu à 20 € : kir de bienvenue ; salade d'endives aux noix et aux pommes ; carbonade flamande et frites fraîches ; tarte à la cassonade. Animation musicale, avec DJ Eddy Wax. Ambiance Ch'ti garantie. Réservations au 06.32.07.23.01, jusqu'au 20 octobre.

Seilhac

Cirque. L'équipe *À Tous cirk* propose un stage de cirque du 19 au 23 octobre au dojo municipal de Tulle (Laguenne). Pour les 5-7 ans : 10h-12h, pour les 8-15 ans : de 13h30 à 16h30. Pour recevoir les informations relatives à l'activité de cette association : 06.30.01.62.73, www.atouscirk.fr.

Chamboulive - L'EBM commencent leur saison sur une bonne dynamique

Les équipes de l'Entente des Basses Monédières (EBM) ont retrouvé la compétition le vendredi 18 septembre à l'occasion de la première journée du championnat par équipes. Une reprise encourageante pour les formations du club, avec deux victoires en division 4.
En D4, poule A, l'équipe composée de Valentin, Nils et Dominique s'est imposée face à une sympathique équipe de Saint-Fortunade-Cornil, sur le score de 6 à 4. La rencontre, particulièrement disputée, est restée indécise jusqu'à la deuxième partie de la soirée. Les joueurs de l'EBM ont finalement su faire la différence et faire basculer la rencontre en leur faveur. La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et s'est terminée autour d'un casse-croûte particulièrement convivial, fidèle à l'esprit du club.
En D4, poule B, l'équipe composée d'Audric, Léo et Shams s'est largement imposée face à Uzerche, sur le score de 9 à 1. Un score sans appel qui permet à cette équipe, principalement composée de jeunes joueurs, de commencer la saison de la meilleure des manières.
Le club a également tenu à remercier Audric pour son accompagnement et son coaching auprès de cette jeune équipe.
Vendredi 25 septembre, l'équipe première de l'Entente des Basses Monédières recevait Meymac à Naves pour disputer le match reporté de la première journée du championnat.
Dans une rencontre placée sous le signe de la convivialité, les deux équipes se sont livré un match disputé. Le score est resté serré jusqu'en fin de rencontre. Puis, les joueurs de l'EBM ont pris définitivement l'avantage pour s'imposer sur le score de 12 à 6.



Alexandre, Mathieu, Clément et Vincent - © EBM TT.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter l'EBM par mail à bassesmonedieres@gmail.com ou tél. au 06.45.44.97.77 ou 06.82.76.90.03

Saint-Jal - Un raz-de-marée de 2 CV attendu pour sa 32e édition

L'association *Corrézendeuch*, présidée par Cyril Joucan, organise la 32e édition de la Nationale 2 CV à Saint-Jal.
À cette occasion, environ 2 500 à 3 000 véhicules, après un passage au point d'accueil sur le site des « Fafante » au lac de Seilhac, se rendront pour un grand rassemblement sur la commune de Saint-Jal au lieu-dit Les Noilhettes.
Cette grande manifestation débutera le 5 mai et se finira le 9 mai, et rassemblera de nombreux passionnés de 2 CV venus de toute la France et d'Europe, promettant un rendez-vous convivial et festif autour de ces véhicules emblématiques.
L'accueil des visiteurs sur le site se fera les 6, 7 et 8 mai de 9h à 20h.
En effet, bien plus que l'accueil des deuchistes, l'association réserve différentes animations sur le lieu de la concentration à Saint-Jal aux passionnés de ce véhicule mais aussi à tous les visiteurs venus sur le lieu de la concentration.
Au programme, de nombreux jeux et animations autour de l'univers de la 2 CV seront proposés chaque jour. Un musée éphémère sera également accessible quotidiennement, tandis que des musiciens viendront animer le site.
Des spectacles sont également prévus en soirée, notamment les 6, 7 et 8 mai.
Sur place, les visiteurs pourront retrouver des commerçants locaux, des vendeurs de pièces détachées de 2 CV ainsi que plusieurs food trucks.
Cette manifestation d'envergure devrait rassembler des milliers de passionnés.
Pour mener à bien cet événement, l'association organisatrice compte sur le soutien de nombreux sponsors, mais aussi sur la mobilisation de bénévoles : « votre aide fera rouler la 2 CV encore plus loin ».
Toutes les personnes souhaitant participer bénévolement à l'organisation sont invitées à se faire connaître auprès de l'association.
Pour toute inscription, il est possible d'accéder au formulaire par le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1SooX2WXD-40RHbBijDbMpwsBAZ7FC6_S4/view?usp=-drivesdk
Vos réponses doivent être adressées dans les meilleurs délais à la commission bénévole de Correzendeuch 27 par mail à correzendeuch27.benevole@gmail.com

Pour tout autre renseignement sur cette manifestation, contacter : 07.82.37.70.32 ou 06.59.56.92.71 ou 06.07.22.21.49.

Chamberet - Le festival d'accordéon fête ses vingt ans

Du 13 au 19 octobre aura lieu le 20e festival de l'accordéon de Chamberet, qui est considéré comme l'un des plus grands et des plus beaux festivals de l'accordéon en France. Cette année encore, le programme sera de grande qualité. 20 ans, ce n'est pas rien ! Demandez le programme des festivités et animations !
Mardi 13 octobre : à 9h, l'accordéon s'invite à l'école de Chamberet avec Sébastien Farge. Animation à 14h30 à l'Ehpad qui deviendra une guinguette. Ouvert au public.
Mercredi 14 octobre : de 8h30 à 17h30, découverte du territoire avec la visite de la fabrique des accordéons Maugein, repas et visite du musée Jacques Chirac à Sarran. Animée par Bernard Rual.
Dès 20h, en première partie, concert de la chorale *Les Chœurs de Loups* suivi du spectacle de la Compagnie Créole qui fête ses 50 ans : Le bal continue ! Tarif 32€.
Jeudi 15 octobre : de 10h à 12h, masterclass. Inscriptions 06.31.95.45.42. 14h30, animation gratuite sur le thème de l'accordéon à la médiathèque, à côté de la mairie. À 16h, concert de Sébastien Farge et Roland Romanelli à l'église. Tarif 10€. Dès 18h, pot d'accueil des festivaliers avec exposition d'accordéons Maugein.
Vendredi 16 octobre : le matin, dégustation de produits régionaux au supermarché Utile – animation gratuite. À 14h, randonnée dans la campagne chambertoise organisée par la mairie de Chamberet. Départ salle des fêtes – retour à 16h30 – renseignements 07.86.28.28.99.
Soirée dansante « Les rois du bal » avec 3 orchestres : Mathieu Martinie, Diego Gatte & Florine Malherbe, Dominique & Stéphanie Floquet et le jeune talent Menzo Gatte. Tarif 16€.
Samedi 17 octobre : visite de la cidrerie de 9h à 10h30. Portes ouvertes au Secours populaire de 10h30 à 12h30. De 14h30 à 1h30, tour de France de l'accordéon avec une dizaine de musiciens venus des différentes régions de France (18€). De 19 heures à 21 heures : 4 accordéonistes régionaux (41€ avec repas).
Dimanche 18 octobre : fête d'automne organisée par l'*Association culturelle et animations de Chamberet* et l'*Association de jumelage* – place de la mairie. Marché : produits de bouche et artisanat. Restauration sur place ou à emporter (vente des tickets sur le marché à partir de 10 heures). Contacts : 06.27.92.09.36 ou 06.75.47.34.05.
À 11h, messe avec Sébastien Farge. De 15h à 20h, grand thé dansant avec Bernard Rual et son orchestre et la participation de Manu Blanchet (12€).
Lundi 19 octobre, de 14h30 à 19h30, retour au bal avec Jérôme Robert et son chanteur Gilles (12€).

Renseignements : 05.55.98.79.36, accordeon.chambaret@gmail.com. Programme détaillé : www.chambaret-festival-accordeon.net.



Le festival d'accordéon fête ses vingt ans du 13 au 19 octobre.

Chanteix

Belote. L'association *Tuberculture* de Chanteix organise le vendredi 9 octobre à 20h30 à la Boîte en Zinc de Chanteix un concours de belote par équipe. Inscription : 8 €/joueur. Un lot pour chaque participant.

Fête de la patate. L'association *Tuberculture* organise la 4e édition de la fête de la patate à Chanteix le samedi 10 octobre. À partir de 10h, au programme : rando, expositions patate, véhicules et tracteurs anciens... Vente de patates, stands artisanaux, atelier culinaire. La Tuber Rando : inscription sur place ou sur www.tuberculture.fr. 8 km ou 12 km, départ entre 8h et 9h. Tarif rando : 6 €/rando + repas millassou 18 €. 11h, atelier culinaire avec Régine Rossi Lagorce. 12h30, repas millassous avec la *Confrérie de Saint-Fortunade*. Tarif : 15 €. 14h, animations. 16h, jeu autour de la patate. 18h, apéro en robe des champs (pomme de terre cuite à la chaudière). 19h, dîner concert (apéritif/velouté/moules/frites/fromage/dessert). Animé par *Dis le à ton voisin* (chanson française). Tarif : 25 €/22 €. Infos et réservations : 05.55.27.95.81, www.tuberculture.fr.

Lagraulière

Assemblée. L'association *La Graule Nature* convie ses adhérents, partenaires et sympathisants à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra samedi 10 octobre à 18h30, au club-house du stade de Lagraulière. Cette rencontre sera l'occasion de dresser le bilan de la saison 2025-2026 et d'échanger sur les projets à venir. À l'ordre du jour figurent notamment la présentation des rapports moral et financier, l'élection des membres du conseil d'administration, ainsi que les perspectives et projets pour la saison 2026-2027. Un temps sera également consacré aux questions diverses.
À l'issue de cette assemblée, les participants seront invités à prolonger les échanges autour d'un apéritif dinatoire, dans une ambiance conviviale. *La Graule Nature* compte sur la présence du plus grand nombre pour partager ce temps d'échange et de convivialité.

Saint-Clément

Journée farcidures de l'USCC. Comme les années précédentes, la journée farcidures de l'Union Sportive Saint Clémentoise (USCC) aura lieu le samedi 24 octobre au bâtiment communal, Z.A. du Breuil dernière le local Roche maçonnerie. Parts à emporter à 13€ la part complète sur commande : à partir de 17h30 à 19h ou 20h15. Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner avant le 16 octobre à : Jacques Brousse au 06.32.12.85.68, Alain Faugeras au 06.86.76.02.70, Claude Geneste au 06.85.54.45.62 ou 05.55.27.01.02. Attention : ne pas laisser d'inscription sur les messageries, elles ne seront pas prises en compte, règlement exclusivement par chèque ou espèces.

Groupement paroissial de Treignac, Chamberet, Le Lonzac

Dimanche 11 octobre. 9h30, messe à Chamberet. 11h, messe à Treignac.
Samedi 17. 16h, messe à l'Ehpad de Treignac. 18h, messe à Peyrissac.
Dimanche 18. 11h, messe des accordéonistes à Chamberet animée par la chorale paroissiale.
Samedi 24. 16h, messe à l'Ehpad de Treignac. 18h, messe à Lestards.
Dimanche 25. 9h30, messe à Chamberet. 11h, messe à Treignac.
Samedi 31. 15h30, messe à l'Ehpad de Treignac. 17h, messe à Affieux.

Treignac

Treignac Plage. Depuis juillet, un nouveau restaurant, bar à snacks, glacier a ouvert sur la rive du lac des Bariousses. L'équipe de professionnels qui y officie propose des « menus gourmands la semaine, une carte singulière les week-ends et des surprises culinaires les mercredis soirs. Tout ici est fait pour vous réconforter, vous surprendre parfois et vous offrir avec générosité un temps de pause au bord du lac ». Tél. au 05.55.73.61.01.

Chamberet

Marche pour tous dans le cadre d'Octobre rose. Organisée par *Bouger à Chamberet* avec la mairie samedi 10 octobre. Rendez-vous à 14h30 sous la halle. Parcours de 4 à 8 km et plus selon la motivation ! Participation : 3 € minimum au profit d'Octobre rose. Collation offerte aux participants. Renseignements : Violette au 06.15.23.91.45, Magali : 06.02.50.02.10 ou Nathalie : 06.14.58.54.54.

Marché de Noël. Organisé par l'association des commerçants et artisans dimanche 6 décembre, de 10h à 17h, à la salle des fêtes. À cette occasion, les organisateurs sont à la recherche d'exposants proposant produits, créations et savoir-faire locaux afin de présenter aux visiteurs un marché varié et chaleureux. Renseignements et modalités ou pour vous inscrire, contactez-nous : vitrinesdechamberet@gmail.com. Tél. au 06.23.22.26.14.

Micro-Folie. Exposition « Souvenir d'un ancien temps » du 14 au 19 octobre proposée à l'occasion du Festival d'accordéon par la Micro-Folie. L'occasion de voyager dans les souvenirs de résident(e)s de Chamberet à partir de photos, objets et récits de ce qu'était le Limousin au XXe siècle. Du mercredi 14 au samedi 17 octobre de 14h à 17h. Les dimanche 18 et lundi 19 de 10h à 12h. Salle Saint-André, place Saint-Symphorien, à Chamberet. 06.19.43.05.56, micro-folie@ccv2m.fr.

Football. Résultats et prochains matchs de l'*Association sportive Chamberet Treignac* (ASCT). Résultats de foot : U 13 (1), défaite contre l'*Entente du Barreau* 4 à 3. U13 (2) : victoire à Meymac 3 à 2. U14 Ligue : défaite à Limoges Football 3 à 1. U17 (1) : victoire à Larche 5 à 1. Séniors féminines, victoire 4 à 1 à Bosmie-l'Aiguille. Seniors D3 : victoire 1 à 0 face à l'*Entente Barrage Xaintrie*. Prochains matchs de foot de l'ASCT : le samedi 10 octobre. U7 : plateau à Allassac à 10h. U11 (1) : challenge U11 à Soursac à 11h. U11 (2) : challenge U11 à Midi Corrézien.U13 (1) : coupe Pitch U13 à Troche à 10h. U13 (2) : coupe Pitch U13 à Sud Corrèze à 10h. U14 Ligue : match contre l'*Entente Sportive Guérétoise* à 15h à Lubersac. U17 (1) : match contre Malemort à 15h à Saint-Sornin. U17 (2) : match face à l'*Entente Haute Corrèze* (2) à Marcillac-la-Croisille à 15h. Seniors féminines : match contre Beaune-les-Mines à Lubersac à 20h. Dimanche 11 octobre : Seniors D3 : 2e tour de la coupe de la Corrèze à Soursac à 15h.



Chamberet - Un 20e anniversaire bien préparé pour le festival d'accordéon



Les membres du bureau ont détaillé l'organisation du festival qui a lieu du 13 au 19 octobre - © AD

Sous la présidence de Jean Paul Pouget, l'association *Chamberet Festival Accordéon* a tenu son assemblée générale le lundi 21 septembre.
Devant un public nombreux, Christine Lelièvre, la secrétaire, a dressé le bilan du Festival 2025 et Christelle Rual, trésorière, a détaillé les comptes.
Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés.
Ensuite, les échanges ont été consacrés au prochain Festival de l'Accordéon et à la mise en place des différents postes stratégiques (installation des équipements, accueil des camping-caristes, repas, etc.) que nécessite l'organisation d'un tel évènement qui cette année fête ses 20 ans avec un programme de très grande qualité.
Du 13 au 19 octobre 2026 avec, entre autres, le mercredi 14 octobre, la Compagnie Créole qui fait escale à Chamberet pour la tournée de ses 50 ans avec, en ouverture à 20h, le concert de la chorale *Les Chœurs de Loup*.
Le programme complet du festival est consultable sur : www.chamberet-festival-accordeon.net
Après avoir remercié les bénévoles, la réunion s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Lamongerie - Une marche rose organisée le dimanche 18 octobre

Comme chaque année, le Pays d'Uzerche se mettra au rose durant le mois d'octobre pour participer à la campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein.
Communauté de communes, communes, commerçants et habitants sont invités à se mobiliser autour d'un même objectif : rappeler l'importance de la prévention et du dépistage, tout en collectant des fonds au profit de la *Ligue contre le cancer*.
Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10. Octobre rose constitue ainsi chaque année un temps fort pour informer, encourager la surveillance régulière et rappeler l'importance du dépistage.
Sur le territoire, la mobilisation prendra plusieurs formes. Des boîtes à dons roses sont notamment installées chez les commerçants partenaires du Pays d'Uzerche. Chacun pourra y déposer librement sa contribution, même modeste, l'intégralité des sommes recueillies étant reversée à la *Ligue contre le cancer*.

Tous en rose sur les chemins

Le principal temps fort du mois aura lieu dimanche 18 octobre à Lamongerie avec la traditionnelle marche rose en Pays d'Uzerche. Organisé avec le soutien de la commune de Lamongerie et de la *Ligue contre le cancer*, ce rendez-vous se veut à la fois solidaire et convivial.
Deux parcours, de 3 et 6 kilomètres, permettront à chacun de participer selon ses envies. Le départ sera donné à 10h depuis la place de la mairie, avec des inscriptions possibles sur place à partir de 9h30.
La participation est fixée à 5 euros et sera gratuite pour les enfants.
À l'arrivée, une collation sera offerte aux marcheurs et des brioches aux pralines seront proposées à la vente. Les participants sont également invités à jouer le jeu en portant vêtements ou accessoires roses pour donner encore davantage de visibilité à la mobilisation.
Les parcours n'étant pas accessibles aux poussettes, de bonnes chaussures sont recommandées, ainsi qu'une gourde. Les fonds collectés à l'occasion de la marche contribueront, eux aussi, à soutenir la lutte contre le cancer.
En famille, entre amis ou en solo, ce rendez-vous permettra de conjuguer activité physique, convivialité et solidarité, tout en faisant passer un message essentiel : s'informer, parler du dépistage et se mobiliser sont autant de façons d'agir contre le cancer du sein.

Renseignements sur la marche rose au 05.55.73.26.53.

Uzerche - Une semaine de la mobilité clôturée à vélo et à pied

Après plusieurs rendez-vous consacrés aux déplacements du quotidien, la Semaine européenne de la mobilité s'est achevée par un week-end d'animations à Uzerche et Eyburie. Marche, vélo, patrimoine et sensibilisation aux mobilités douces étaient au programme de ces deux dernières journées.
Samedi 26 septembre, à Uzerche, deux balades à vélo ont réuni une dizaine de participants pour une découverte originale de la ville et de son histoire. Accompagné par *Roue Léo Vert* et *Archéologie Paysage*, le groupe a emprunté l'ancienne voie du POC et parcouru différents sites témoignant notamment du passé industriel de la commune : Petite Gare, anciennes carderies, minoterie ou encore tanneries.
Le parcours s'est poursuivi dans la vieille ville, avec notamment la découverte de la salle des fresques du château Bécharie, avant de rejoindre le quartier de la Papeterie. Une manière de conjuguer pratique du vélo et lecture du patrimoine uzerchois.
Le lendemain, les animations se sont déplacées à Eyburie, où une vingtaine de personnes ont participé aux différentes activités proposées au cours de l'après-midi. Une dizaine de marcheurs ont pris part à une randonnée de 6 kilomètres, tandis que les plus jeunes pouvaient s'essayer au parcours « savoir rouler ». Un défi associant activité physique et vélo, proposé par Fabien Jammot, ainsi que la découverte de vélos à assistance électrique complétaient le programme. D'autres habitants ont également profité de l'occasion pour venir échanger et partager un moment convivial.
Ces deux journées sont venues clôturer une semaine qui avait débuté à Uzerche par un apéro mobilité et la projection du documentaire « Les Roues de l'avenir », avant un afterwork consacré au covoiturage à la Brasserie de la Vézère. Autant de formats différents pour informer, expérimenter et surtout recueillir les pratiques et les attentes des habitants afin de poursuivre la réflexion sur les mobilités en pays d'Uzerche.
La communauté de communes remercie les communes d'Uzerche et d'Eyburie ainsi que *Roue Léo Vert*, *Archéologie Paysage* et *Profession Sport* pour leur participation. Une partie de ces animations a également bénéficié du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine.



À Uzerche, deux balades à vélo ont proposé une découverte originale de la ville.

Les Trois-Saints - Culture, loisirs et patrimoine prépare la saison 2026-2027

Réunie en assemblée générale le 1er octobre, l'association *Culture, loisirs et patrimoine* a dressé le bilan de la saison écoulée et présenté les projets qui rythmeront 2026-2027. Avec ses 46 adhérents, l'association poursuit ses activités autour du théâtre, du chant, du relooking de meubles et des expositions.
Parmi les prochains rendez-vous, la fête des cucurbitacées sera reconduite le dimanche 25 octobre. Gastronomie, botanique, animations et convivialité seront à nouveau au programme, avec plusieurs producteurs locaux et de grands jeux en bois pour petits et grands. L'objectif est de faire de cette journée un moment festif et familial, qui rassemblera les forces vives du territoire.
Le programme culturel sera également enrichi par de nouvelles expositions d'artistes au cours de l'été 2027. L'association rappelle que les habitants peuvent proposer des idées ou suggérer des artistes susceptibles d'être accueillis à Saint-Ybard.
Côté théâtre, l'activité se poursuit avec Fernand Dauchez, avec deux pièces en préparation, l'une pour les enfants et l'autre pour les adultes, et deux représentations qui seront prochainement annoncées.
L'atelier de relooking de meubles, animé par Jocelyne Pinaud, continue d'attirer de nouveaux participants. Le groupe s'ouvre aussi à d'autres créations manuelles, notamment des objets décoratifs et, prochainement, pourquoi pas, des activités florales.
Le chant rassemble désormais une vingtaine de participants le lundi soir, une semaine sur deux. Le groupe souhaite poursuivre ses interventions dans les établissements accueillant des personnes âgées, afin d'y partager des moments musicaux et conviviaux.
Des concerts pourraient également être organisés, plusieurs pistes étant actuellement à l'étude.



Le bureau de Culture, loisirs et patrimoine a rappelé les différents ateliers qu'il propose.

Pour tout renseignement, contacter Laurence Gerbe (section culture) au 06.70.58.25.53, Fernand Dauchez (section théâtre), au 06.88.20.57.02, ou Jocelyne Pinaud (relooking de meubles) au 06.70.45.73.14.

Uzerche

Service de garde. Médecin : 15. Pharmacie de garde : 32 37.

Cinéma. Vendredi 9 octobre à 21h, *La Gradiva* (en avant-première). Samedi 9 octobre à 18h, carte blanche à l'*Experimenta*. Samedi 10 octobre à 21h, *Les Contrebandiers* (avertissement). Dimanche 11 octobre à 15h, *Marius et le Royaume des mers*. Lundi 12 octobre à 21h, *Histoire de la nuit* (interdit aux moins de 12 ans). Mercredi 14 octobre à 15h, *Anipio Rigolo*. Mercredi 14 octobre à 21h en VO, *Les Hommes préfèrent les blondes*. Jeudi 15 octobre à 21h en VO, *Primetime* (interdit aux moins de 12 ans).

Handball. Seniors garçons brassage. Uzerche HB 10, Égletons 30. Le programme sportif du week-end. Handball seniors garçons brassage. EHBC Tulle Objat / Uzerche HB : samedi 10 octobre à 20h à Tulle.

Trois-Saints

Loto. *L'Amicale des trois clochers* organise son loto, le samedi 10 octobre au foyer rural de St-Ybard. Dès 19h30, vous pourrez acheter vos cartons pour un début du jeu à 20h30. Plus de 2 000 € de lots sont à gagner ! Tarifs : 4 € le carton, 10 € les 3, 15 € les 5 et 20 € les 8. Une tombola ainsi qu'une buvette et des crêpes seront également proposées. Réservation au 06.86.68.32.25.

Salon-la-Tour

Marche solidaire. Samedi 24 octobre, la commune de Salon-la-Tour participe à Octobre rose en organisant une marche solidaire au profit de la lutte contre le cancer du sein. Les bénéfices de la journée seront reversés à l'association de lutte contre le cancer du sein. Trois parcours sont proposés (2 km, 4,5 km et 8 km) pour permettre à chacun de participer. Inscriptions sur place à partir de 9h, départ à 9h30. Participation : 5 € (gratuit pour les moins de 10 ans). Buvette et restauration de 12h à 14h. Renseignements : 06.48.47.47.73.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Politique - Jean-Pierre Guitard veut pousser les murs de sa ville

USSEL - Il est aux commandes de la commune depuis mars dernier : six mois après son élection, le maire d'Ussel, Jean-Pierre Guitard, prend l'entière mesure de sa fonction, du temps qu'elle nécessite, des attentes de ses administrés aussi. La « méthode Guitard » imprime sa marque : celle d'une équipe qui veut préparer l'avenir, en lien avec son territoire et sa population, et qui entend valoriser ses atouts. Et celle d'un maire qui veut bâtir, pour attirer une population nouvelle à Ussel.



Jean-Pierre Guitard est maire d'Ussel depuis mars dernier - © Céline Kompa

« En Haute Corrèze, on est pratiquement au plein emploi ! Notre problème, c'est plutôt le recrutement : on manque de main-d'œuvre et on a besoin de logements. » D'emblée, Jean-Pierre Guitard a de quoi faire blêmir bien des élus hexagonaux. Ici, pas de problème insoluble de chômage. Artisanat, industrie : on recrute partout. Mais le logement, en revanche, est bel et bien l'épine dans le pied de la commune. « Heureusement, nous développons en ce moment des programmes de construction de logements avec la Coprod (six logements à Eybrail haut, vingt-sept sur l'ancienne friche Carnot) et Corrèze Habitat.

> *« Augmenter la population d'Ussel serait la plus belle réussite de mon mandat...*

Du locatif, « parce que quand les gens viennent à Ussel pour un emploi, ils ne sont pas prêts à construire tout de suite », pointe le maire, en outre bien décidé à tout faire pour enraciner les nouveaux venus : « Si on arrive à implanter les gens à Ussel, on contribue à faire fonctionner les écoles, tous les services publics. Si j'arrive à faire augmenter la population de la ville, ce sera la plus belle réussite de mon mandat… »
Vice-président de Haute Corrèze communauté (HCC) chargé de l'économie, il sait qu'il joue sur du velours : les nombreux employeurs qui peinent à recruter piaffent d'impatience, et les promoteurs ayant osé relever le défi de la réhabilitation au centre-ville « reviennent y investir, parce qu'ils louent leurs biens immédiatement. Ce qu'il nous faudrait, ce sont de nouveaux investisseurs ».



L'appel est lancé, dans une localité dont le maire rappelle « le grand dynamisme associatif et culturel de la ville, et un hôpital ». Même si les mouvements sociaux au sein de ce dernier ont défrayé la chronique, Jean-Pierre Guitard, que sa qualité de maire a propulsé président du conseil de surveillance du centre hospitalier, rappelle « qu'on a la chance d'avoir un hôpital qui fonctionne bien, des urgences efficaces, et la chance d'avoir pour les hôpitaux de Corrèze une direction commune qui permet de bénéficier des spécialités dispensées à Tulle ou Brive ». Et une maternité, dont ce père de quatre enfants (et heureux grand-père) est fier de dire qu'elle « est faite pour trois cents naissances par an, alors qu'il doit y en avoir une soixantaine de nos jours. Il n'y a pas mieux ailleurs ! ».

> *« Le transfert de compétence du centre aqua vers la com'com serait cohérent...*

Mais pour réaliser ses projets de maire bâtisseur, l'élu de soixante-cins ans doit composer avec un emploi du temps dont il reconnaît qu'en dépit de sa longue expérience municipale – « J'en suis à mon quatrième mandat au sein du conseil » –, il n'avait pas mesuré combien il serait chronophage. « Et encore, dans une ville de la taille d'Ussel, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des services compétents, la chance aussi d'être entourés d'élus motivés. » Même si ,parfois, la motivation manque un peu de ce recul que confère l'expérience. Comme en fin d'année scolaire dernière, quand fut évoquée en conseil municipal la fin de la scolarisation des enfants de deux ans : « En voulant simplifier les choses, on est allé trop vite et je prends ma part de responsabilité. On aurait dû mieux travailler avec toutes les parties prenantes. Mais sur les vingt-deux élus de mon groupe, vingt et un sont de nouveaux élus qui ont très envie d'avancer… »
La fougue de la jeunesse qu'il faut à présent apprendre à brider.
Car la politique aime le temps long. Le dossier du centre aqua en est l'une des illustrations, et a bien animé les débats du dernier conseil municipal, en début de semaine dernière : « Le transfert de compétence de la piscine vers l'intercommunalité est un sujet important. C'est un déficit annuel de plus de sept cent mille euros, et douze salariés. La question de l'eau occupe beaucoup les vice-présidents de HCC. » Seulement voilà, rares sont ceux favorables au transfert de compétence du centre aqua, et ça agace Jean-Pierre Guitard : « Ils n'ont pas envie de cette prise en charge, mais ça ne les gêne pas que tous les travaux soient pour la municipalité d'Ussel, même si 50 % des usagers du centre aqua ne sont pas ussellois. Alors Ussel paie seule le déficit pour tous les autres. Cet outil devrait être piloté par la com'com. » Seul hic : quid alors de la piscine de Bort, également à la charge de la seule municipalité bortoise, et « qui coûte cher aussi » ?

> *« On essaie de se doter de moyens pour éviter les crises...*

D'autant plus cher que, comme pour les particuliers, comme pour les entreprises, la hausse incessante des prix des fluides se fait sentir dans les collectivités. « Gaz, électricité, carburants, etc., jusqu'à présent on n'a pas tiré la sonnette d'alarme financière, mais il va falloir réfléchir… et espérer que d'autres coupes franches dans les budgets des collectivités territoriales ne sont pas prévues. » À Ussel, où les chauffages des écoles et des autres bâtiments publics n'ont pas encore été nécessaires depuis la rentrée, on espère un hiver clément. « Quant à l'électricité, le fait d'avoir un parc d'éclairage public quasi "tout Led" permet de s'en tirer mieux. »
À l'avenir, la municipalité mise aussi sur le réseau de chaleur, « qui fera sept kilomètres de long, sera alimenté par des chaudières préexistantes, et qui permettra de faire baisser le coût du MW/h de 20 %. » Un programme dans lequel les localités de Bort, Meymac et Neuvic se sont elles aussi lancées, « parce qu'on essaie de se doter de moyens pour éviter les crises ».
Autre illustration de cette volonté, le développement du photovoltaïque, individuel comme collectif, « parce qu'on a le soleil au-dessus de nos têtes et qu'il y sera toujours. Ça ferait de belles économies, on pourrait envisager d'alimenter ainsi la cuisine centrale, la station d'épuration, le traitement des eaux… » Des dossiers lourds, pour la réalisation desquels le premier magistrat ne peut pas perdre de temps.

> *« Les baisses de dotations aux intercommunalités ont des conséquences directes pour les communes...*

Reste la problématique budgétaire : le budget de la communauté de communes est touché par les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement, « mais nous aussi, du coup, puisque ça entraîne des baisses de dotations dont les communes ont besoin pour vivre. On scrute tous nos investissements pour être au plus juste, de façon à préparer un débat d'orientation budgétaire dont j'ai demandé qu'il ait lieu au plus tôt, afin de ne pas entraver notre activité ».
Anticiper tout ce qu'il est possible d'anticiper : une recette efficace, plus encore quand on doit aussi faire face à des phénomènes imprévisibles et incontrôlables à l'échelle locale, comme les canicules et la sécheresse qui écrasent le pays depuis mars dernier. « À Ussel, nous avons eu de la chance, la Diège n'a pas eu de soucis d'approvisionnement jusqu'à aujourd'hui. Nous avons suivi les préconisations préfectorales à la lettre, et notamment arrêté d'arroser les massifs et parterres fleuris après l'étape du Tour de France, le 12 juillet. Mais si le barrage de Bort est resté plein longtemps, là, je m'aperçois qu'il est en train de baisser : il serait temps qu'il pleuve… »

Céline KOMPA

DÉPARTEMENTALES : IRA, IRA PAS ?

Alors que Pascal Coste vient d'être élu sénateur, que Laurent Darthou a été désigné par la majorité départementale pour être le candidat à sa succession, difficile de ne pas penser au prochain scrutin départemental, fixé à 2027. Et de ne pas s'interroger sur le positionnement de Jean-Pierre Guitard : « Pour le moment, ça ne me vient pas à l'idée parce que le rôle de maire est très prenant. Sans compter la vice-présidence à HCC qui demande beaucoup de travail, les exigences liées à la présidence du conseil de surveillance de l'hôpital ; les questions d'emploi, le bureau syndical de la Diège et celui de l'Association des maires, le rôle d'administrateur au centre de gestion... » Reste qu'il faudra bien un candidat pour le canton d'Ussel, et que si d'aucuns murmurent que le maire sortant d'Ussel, Christophe Arfeuillère, repartirait pour un tour, le « pour le moment » de Jean-Pierre Guitard ne vaut pas rejet franc de l'idée d'une candidature départementale. Ce qu'il concède, toutefois, c'est qu'à soixante-cinq ans « je sais qu'à la fin de mon mandat de maire, j'en aurai 72, et que j'ai surtout la certitude de la nécessité de trouver quelqu'un, dans mon équipe, pour me succéder. Depuis notre campagne, on s'appelle les Unis, pas question que ça change pour des enjeux électoraux ! ».

Mardi 13 octobre - La Fête de la science passe à table !



L'événement a eu lieu il y a deux ans - © Archives

USSEL - Comme chaque année, la science est en fête partout en France la semaine prochaine. Le mardi 13 octobre, le Collège Voltaire organise son traditionnel Village des sciences à la salle polyvalente d'Ussel. Un événement gratuit ouvert à tous.

Annulée l'an dernier après la colère de certains agriculteurs face à l'invitation d'une association de défense des grands prédateurs, la Fête de la science fait son grand retour cette année à la salle polyvalente d'Ussel ce mercredi 13 octobre. Comme chaque année, les élèves des collèges de Haute-Corrèze présenteront des animations et expériences préparées dans leurs établissements. Les écoles primaires seront également présentes avec des « Expériences sur le goût et la cuisine », puisque la thématique nationale de cette nouvelle édition est « Saveurs savantes ».
« Des intervenants extérieurs présenteront également leurs activités », ajoute Dominique Bouix du comité d'organisation. De Haute Corrèze Communauté (avec un atelier sur Saveurs/senteurs : du champ au compost) à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (qui proposera un voyage scientifique au cœur des sucres) en passant par la Mairie d'Ussel (avec le Service fleurissement qui évoquera la molécule qui nourrit l'humanité : l'Amidon) ou encore le Club d'Astronomie de Haute-Corrèze (*Astronomie et vie des astronautes*).
Des expositions sont également au programme avec notamment des photos *Et si on goûtait ?*, du Photo-club d'Ussel et *Faune limousine* par l'association Silva (Festival Signé nature).

Les lycées également présents

Les pôles scientifiques des lycées de Haute-Corrèze prendront aussi part à l'événement : le lycée Pierre-Caraminot d'Égletons (Laboratoire de cuisine moléculaire), le lycée Bort-Artense de Bort-les-Orgues (Saveurs sauvages corréziennes), le lycée Bernart-de-Ventadour d'Ussel (Ateliers Physique, SVT), le lycée Henri-Queuille de Neuvic (Expériences naturalistes) et l'École forestière de Meymac (Se nourrir et se soigner en forêt).
Enfin, la journée se terminera par une conférence à la salle multimodale à 18 h 30 avec pour thématique : *La réalité étendue au service de la santé humaine : comment réagit notre cerveau ?*, par Elpidio Attoh-Mensah, docteur en Sciences et Techniques des activités physiques et sportives.

Jérémy TRUANT (CLP)

Judo - Une première compétition prometteuse pour Bastien Fonmartin

Bastien Fonmartin faisait ses débuts dans sa nouvelle catégorie des moins de 55 kg, dans un tableau très fourni, tant en nombre qu'en qualité de combattants. Après un excellent début de parcours, son aventure s'arrête en seizième de finale à la suite d'un scénario particulièrement frustrant. Alors qu'il maîtrisait parfaitement les débats et menait solidement par deux yuko, une décision d'arbitrage discutable annonce wazari pour l'adversaire à la fin du combat. Il faut respecter cette décision malgré la déception. Dommage, car il avait su imposer son rythme. Mais l'aventure continue parmi l'élite nationale.
L'encadrant lors du tournoi était : Sébastien Fonmartin. Pour la suite, Bastien est sélectionné avec le Pôle Espoir de Limoges pour participer au tournoi européen de Clermont ainsi qu'au stage d'après compétition fin octobre. Le club rappelle d'ailleurs que des séances d'essai gratuites sont toujours proposées, aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants confirmés, enfants comme adultes, en judo comme en taïso.

Renseignements : 06.19.92.27.65.



Bastien Fonmartin participera au tournoi européen de Clermont dans les jours qui viennent.

Globe trotter - En Haute-Corrèze, Clotilde prépare une aventure solidaire au Laos

USSEL - Dans un peu plus d'un mois, la Haute-Corrézienne Clotilde Malhomme s'envolera pour le Laos et la Thaïlande. Si le voyage est d'abord personnel, elle a décidé de joindre l'utile à l'agréable en aidant les habitants des régions qu'elle va visiter.

Clotilde Malhomme est de ces aventurières inspirantes. À vélo sur les petites routes de Haute-Corrèze, à pied sur les crêtes du Sancy ou accrochée sur une falaise de granit, la Corrézienne originaire de Haute-Loire ne sait pas vraiment s'arrêter.
Sa prochaine aventure sera plutôt un voyage, au Laos et en Thaïlande. Mais son aventure est ailleurs cette fois-ci. L'infirmière au Centre hospitalier du Pays d'Eygurande explique : « Au début, je voulais profiter de ce voyage pour remplir ma valise en soute de matériel médical de première nécessité afin d'en fournir aux habitants et aux associations dans le besoin. »
Mais très vite, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, la valise de 23 kg de l'infirmière en psychiatrie s'est remplie. Ne voulant pas en rester là, la trentenaire a eu une autre idée : « J'ai décidé d'ouvrir une cagnotte. Elle permettra d'acheter sur place le matériel que je n'ai pas pu faire venir de France (jeux, matériel scolaire, peinture, crayons, etc.) et/ou de faire un don direct. »

900 € de dons déjà récoltés

Pour ce faire, Clotilde a contacté Cloé, présidente de l'association *Sourire d'Enfance, enfants du monde*, qui vient en aide aux enfants du village de Ban Thapene, près de Luang Prabang au Laos. « C'est une association française mise en place il y a un peu plus de trois ans. Elle porte plusieurs projets autour de la santé et de la scolarité », reprend Clotilde qui complète : « Depuis sa création, la cantine est devenue gratuite pour les enfants du village, et deux bus scolaires ont été mis en place pour leur permettre de se rendre à l'école secondaire. »



Clotilde partira à l'aventure sportive et humanitaire.

L'infirmière qui vit à Veyrières a eu d'autres retours « indiquant que les enfants manquent cruellement de vêtements chauds. Il fait parfois près de 0 degré dans certaines zones et les enfants ne sont pas équipés. Les fonds de cette cagnotte serviront également à leur acheter des affaires chaudes », termine-t-elle.
Déjà plus de 900 € de dons ont été récoltés. Dans quelques semaines, Clotilde troquera donc les sentiers de Haute-Corrèze pour ceux de l'Asie du Sud-Est. Mais cette fois, son sac à dos ne contiendra pas seulement de quoi poursuivre sa route : il emportera aussi un peu de ce que la Corrézienne souhaite transmettre. Une autre manière, peut-être, de partir à l'aventure.

Jérémy TRUANT (CLP)

Pratique : pour participer à la cagnotte : tribee.fr/participations/aide-aux-enfants-du-laos

Tennis de table - Des résultats contrastés pour le HCTT



L'équipe 1 du HCTT en régionale 1 s'est imposée à St Benoit 10 à 4.

La deuxième journée du championnat par équipes a offert des résultats contrastés aux formations du HCTT, avec notamment une belle victoire en Régionale 1. En Régionale1, le HCTT 1 réalise une excellente opération en s'imposant à Saint-Benoît 10 à 4, une victoire importante dans la course au maintien. En Régionale 2, le HCTT 2 s'incline à Fargues-Saint-Hilaire 9 à 5, tandis que le HCTT 3, en Régionale 3, est battu par La Souterraine 11 à 3. En Pré-Régionale, le HCTT 4 perd face au CA Brive TT 1 (11-7). En Départementale 1, le HCTT 6 décroche le nul face au CAB TT2 (9-9), alors que le HCTT 5 s'incline à l'ASPO Brive (11-7). Belle victoire du HCTT 7 en Départementale 2 face au CA Brive TT 4 (11-7). Le HCTT 8 et le HCTT 9 connaissent en revanche la défaite, respectivement 9-1 en D3 et 9-1 en D4 face à Saint-Clément. Le week-end prochain sera consacré au premier tour du critérium fédéral. Louise Albentoza évoluera en Nationale 2 à Montauban, tandis que Pauline Moyen et Isalyne Bral seront en Pré-Nationale à Lesparre. À Saint-Yrieix-la-Perche, Maude Ollier, Nadège Lebvre, Benjamin Guerin, Noa Sirieix et Jules Sauviat seront engagés. Une vingtaine de joueurs du HCTT participeront également aux épreuves départementales à Allassac.

Ussel en bref

Judo : Camille Sirieix sur la 2e marche du podium
Pour son tournoi de reprise, Camille Sirieix-Betirac réalise une belle performance.
Il se classe deuxième du tournoi national Label A de Tours cadets. Après être sorti de sa poule, Camille poursuit en tableau jusqu'en demi-finale. Un combat parfaitement maîtrisé lui permet de s'imposer et de décrocher sa place en finale. En finale, Camille s'incline de très peu, sur un yuko, et termine ainsi deuxième du tournoi. L'encadrant lors du tournoi était Benoît Sournat. Le prochain rendez-vous de Camille sera le tournoi national Excellence de Ceyrat. Le club donnera également rendez-vous lors du stage départemental benjamin et minime à Tulle le 11 octobre. Un essai gratuit est possible au club : 06.19.92.27.65.

Conseiller numérique
Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, la Ville d'Ussel fait évoluer les horaires d'accueil de son dispositif Conseiller numérique. Depuis le 1er septembre, quatre nouveaux créneaux d'accueil en soirée sont proposés : le mardi de 17h à 18h et de 18h à 19h ; le mercredi de 17h à 18h et de 18h à 19h. Ces nouveaux créneaux viennent compléter les permanences déjà existantes (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

En complément des accompagnements individuels, le Conseiller numérique proposera une nouvelle édition de la Journée des P'tits Tracas du Numérique, le lundi 28 septembre, à l'Espace de Vie Sociale La Civadière de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Entraide et Loisirs
L'association *Entraide et Loisirs* tiendra son assemblée générale le vendredi 16 octobre à 17h à la salle Jean-Ferrat. Tous les adhérents sont concernés par ce rendez-vous annuel où ils peuvent exprimer leur avis, mais aussi les non-adhérents qui souhaitent s'informer avant une éventuelle inscription.

Cyclotouristes de Monédières
La sortie hebdomadaire du club aura lieu le samedi 10 octobre au départ d'Ussel, à 13h45, parking du square Henri Dunant. Parcours : Ussel, Saint-Angel, Baratout Palisse, la croix du Pouget, D100 Combressol, Meymac, Saint-Germain Lavolps, Saint-Pardoux, le vieux Ussel. Raccourci à Meymac, Alleyrat, moulin de Chassagnac, 61 km. Renseignement : 06.84.72.91.69.

Exposition
Jusqu'au 3 octobre, la galerie *Aigua da Rocha* accueillera les œuvres de Jean-Luc Bouchaud. Les œuvres de Gérard Boulay lui succéderont du 5 au 24 octobre. Le vernissage aura lieu le 5 octobre à partir de 16h.

Espace missionnaire de Haute Corrèze

Samedi 10 octobre. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 10h-12h, Ussel, aumônerie confirmands. 18h, messe à Saint-Exupéry et Sornac. 18h30, Ussel institution Notre-Dame, messe des anciens élèves.

Dimanche 11. 9h30, Soursac, messe. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Mardi 13. 18h, Ussel, messe.

Mercredi 14. 10h30, Bugeat, adoration. 14h, catéchisme à Meymac et Sornac. 14h, Ussel, aumônerie, profession de foi, baptême, communion. 18h, messe à Égletons et Ussel.

Jeudi 15. 18h, Ussel, messe.

Vendredi 16. 17h30, Égletons, confessions, et messe à 18. 18h, messe à Ussel, puis adoration.

Samedi 17. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 18h, messe à Bugeat et Marcillac.

Dimanche 18. 9h15, Merlines chapelle, messe. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Bort-les-Orgues - La généalogie à portée de clics dès le 15 octobre

Vous voulez constituer votre arbre généalogique ou être aidé dans vos recherches ? L'association *Généalogie en Corrèze* va proposer des ateliers dédiés à Bort-les-Orgues. Ils auront lieu le troisième jeudi de chaque mois dans le salon du centre culturel Roger-Guillard. Avis aux personnes intéressées !
Quand le numérique dépoussière la généalogie, c'est toute une histoire de famille qui peut, à présent, s'afficher à l'écran de son ordinateur. L'occasion de donner un petit coup de clic à quiconque a envie de renouer avec l'histoire de ses aïeux. « Cet atelier généalogie va prendre corps au pied des Orgues, permettant aux initiés ou débutants d'aller quêter, auprès des services d'état civil ou des archives départementales, des fonds aujourd'hui numérisés », liste Richard Varrieras, l'un des adhérents de l'association.
En France, chacun peut librement accéder aux archives de l'état civil, mais seulement lorsqu'elles ont plus de 75 ans pour les actes de mariage et de naissance. Pour franchir ces 75 premières années, il suffit parfois de fouiller ses tiroirs ou son grenier. Une première étape consiste à rassembler tous les documents qui peuvent servir à retracer l'histoire de la famille.
Chacun en est le premier maillon et peut articuler son arbre généalogique avec ses parents et grands-parents maternel et paternel. Mais la suite se complique parfois si les archives familiales font défaut. *Généalogie en Corrèze* s'est donc proposée de prendre le relais.
« Notre chance en 2026, c'est d'avoir accès, à distance, à différentes entités détentrices d'archives : archives départementales, sites internet de généalogie, fonds d'archives militaires, fonds privés mis en ligne. Autant de bases de données qui permettent de recouper les informations », conclut Richard Varrieras.
Créée en 2007 sous la forme de fédération, *Généalogie en Corrèze* est dorénavant une association de plein droit après avoir fusionné avec les associations *Brive Généalogie* et l'*Association généalogique de l'arrondissement d'Ussel*.
Les séances auront lieu le 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre.



Généalogie en Corrèze était présente en septembre au forum des associations à Bort.

Informations complémentaires au 06.14.62.01.55.

Saint-Éxupéry-les-Roches - Une fête patronale très festive

La fête patronale de la Saint-Maurice s'est déroulée sous un soleil radieux le samedi 19 et le dimanche 20 septembre. Le comité des fêtes proposait un programme varié qui a contribué à la réussite des festivités.
Le samedi 19 septembre, durant l'après-midi, la municipalité a organisé la visite de la saboterie et de l'église. En fin d'après-midi, la chorale des Gorges de Haute Dordogne a donné un concert de chansons populaires à la salle polyvalente.
En soirée, s'est déroulée la retraite aux flambeaux suivie de la soirée quiz avec repas sur place animée par Music Story.
Le dimanche, la matinée a été consacrée au traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.
L'après-midi, quelques divertissements étaient proposés : jeux en bois, rallye photos, vélos fleuris.
Pour clore cette journée festive, le groupe folklorique *Les Gounauds de Bort-les-Orgues* a présenté un florilège de danses traditionnelles de l'Auvergne et du Limousin en présence de nombreux spectateurs.
Le vide-greniers et la fête foraine ont également attiré du monde.
À noter : dimanche 11 octobre, à 14h30, à la salle polyvalente, Alain Hiver chante Georges Brassens. Entrée : 15 €.



Les Gounauds de Bort ont présenté quelques danses traditionnelles folkloriques.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook **LA VIE CORRÉZIENNE**

Bort-les-Orgues - Un bilan très positif pour la fête patronale de la Sainte-Croix



Le groupe folklorique portugais La Belle Vie et des bénévoles du comité des fêtes de Bort.

« Le bilan général est largement positif. Cette analyse est partagée par les Bortois et les habitants des environs. » Le *comité des fêtes* peut légitimement s'enorgueillir de la totale réussite de la Sainte-Croix 2026 au pied des Orgues. Un évènement qui a en outre bénéficié du beau temps durant les deux week-ends (12 et 13, puis 19 et 20 septembre).
« La fête foraine était bien au rendez-vous sur la place Marmontel même si, avec la crise économique actuelle, les temps sont durs également pour les propriétaires de manèges », constate Stéphane Goumillou, le président de l'association organisatrice qui compte actuellement 35 bénévoles. La première journée de la fête a offert un florilège d'attractions avec une déambulation dans les rues de *La Banda de Roches*, un concours de boules carrées sur le square Marceau, et un show avec cracheur de feu sur le pont. Le dimanche 13 septembre a été marqué par le très beau succès du vide-greniers où 200 exposants étaient présents et durant lequel *Les Petits Ducs* ont mis l'ambiance.
Samedi 19 septembre, la Color Run a réuni 90 concurrents, des chars fleuris ont défilé sous des applaudissements nourris et une pléiade d'amateurs a participé rue de Paris à la soirée karaoké assurée par *GBL Animation*.
Autre ravissement, le feu d'artifice offert par la mairie et visible depuis la place Marmontel et le pont. « L'objectif était vraiment d'avoir un centre-ville animé où les gens n'ont pas besoin de quitter les attractions pour assister au feu d'artifice, poursuit Stéphane Goumillou. Le rendu était effectivement superbe et un très nombreux public a pu l'apprécier. »
Pour clore cette édition, dimanche après-midi 20 septembre, une nouvelle parade des chars fleuris s'est tenue cette fois avec un véhicule des sapeurs-pompiers de Bort, et le spectacle folklorique portugais donné par le groupe *La belle vie* n'ont fait que poursuivre l'esprit très festif et convivial de cette nouvelle version de la fête de la Sainte-Croix à Bort-les-Orgues.

Monestier-Port-Dieu - La tradition de l'arbre de mai honore les élus locaux

Un rite ancien veut qu'après les élections municipales, les nouveaux élus soient mis en avant et reconnus par la plantation d'un arbre de mai. C'est généralement un jeune sapin suffisamment haut pour être vu, agrémenté d'une pancarte et pavoisé de tricolore comme il se doit. Cette habitude perdure encore en Haute-Corrèze qui reste un département très attaché à ce rite républicain, toujours en vigueur aussi dans la Dordogne et le Lot, et ici et là sur d'autres territoires. À Monestier-Port-Dieu, cela fait partie des suites de l'élection depuis des décennies, et l'époque moderne a renforcé le mode opératoire. Sous un soleil généreux, la commune a récemment procédé à la plantation du Mai dans la cour de la salle polyvalente. Réuni autour de son maire, Samuel Mouty, qui a entamé son deuxième mandat à la tête du village, le conseil municipal avait souhaité associer cette coutume symbolique à la traditionnelle fête des hameaux. Les habitants ont répondu nombreux à l'invitation et se sont ainsi retrouvés autour d'un repas afin de partager un moment de convivialité.



Les élus ont dernièrement planté un sapin dans la cour de la salle polyvalente.

Pour cette nouvelle équipe municipale désignée en mars dernier, cette journée était également l'occasion d'affirmer sa volonté de s'investir pleinement au service de sa population.

Bort-les-Orgues

Service de garde. Docteur au 15. Pharmacie du Soleil au 05.55.96.01.86.

Naissance. À Ussel de Léao, fils de Florian Peseux et Illany Bizet, domiciliés à Bort-les-Orgues.

Décès. Marie-Thérèse Do Nacimento, veuve Vedrine, 92 ans.

Office. Une messe sera célébrée en l'église de Bort-les-Orgues, dimanche 11 octobre, à 11h.

Foire. La prochaine aura lieu mardi 13 octobre.

Cinéma. *Justin le juste*, vendredi 20h30, samedi 20h30, dimanche 17h, lundi 20h30. *Pressure*, vendredi 20h30, samedi 20h30. *Histoire de la nuit*, lundi 20h30. *Le corset (AVP)*, dimanche 17h.

Zumba rose. Organisée par *Z'Danse*, animée par Béa, instructeur zumba bénévole, vendredi 9 octobre, de 20h à 21h30, salle Jean-Moulin. Les bénéfices seront reversés au comité de la Corrèze de la *Ligue contre le cancer*. Séance ouverte à tous. Arriver au moins 10 à 15 minutes avant. Entrée : 5€ minimum. *La Ligue contre le cancer* tiendra un stand avec vente de goodies. Ouverture des portes à 19h30. Informations au 06.40.50.28.91.

Ma ville en rose. Cette manifestation est proposée tout au long de la journée le samedi 10 octobre par le comité des fêtes. Au programme: de 13h à 15h sur le parvis de la place Marmontel, stand de sensibilisation en partenariat avec le comité de la Corrèze de la *Ligue contre le cancer*. De 9h30 à 12h, boîte à dons disponible au marché et à Carrefour. L'après-midi, marche rose avec départ et arrivée place Marmontel. Inscriptions à 14h et départ à 15h (5 € par participant et gratuité pour les enfants). Au retour, goûter offert. À partir de 19h, salle Jean-Moulin, soirée repas et concert avec le groupe B.Side. Repas et concert, 20 € (menu enfant 10 €) sur réservations obligatoires au 06.02.39.91.61 ou au 06.36.10.02.59. Concert seul, 10 € par adulte et 5 € par enfant.

Sensibilisation au réemploi et recyclage. Dans le cadre de ses actions de prévention des déchets, Haute-Corrèze Communauté organise une journée de sensibilisation autour du réemploi et du recyclage à la déchèterie de Bort-les-Orgues, le jeudi 15 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h. Cette journée a pour objectif de faire découvrir aux habitants les différentes solutions permettant de prolonger la durée de vie des objets et de mieux comprendre les opportunités offertes par le réemploi sur le territoire. Plusieurs acteurs locaux seront présents : *L'Atelier Mad'O*, la *Cordonnerie Fournier* de Bort-les-Orgues et la ressourcerie *Terre d'Éco* d'Antignac. Les visiteurs pourront échanger avec ces professionnels et associations engagés dans l'économie circulaire, découvrir leurs activités et assister à une démonstration d'aérogommage, technique permettant de rénover et de valoriser de nombreux objets et mobiliers.

Braderie du Secours populaire. L'antenne de Bort-les-Orgues du *Secours populaire français* (SPF) organise son grand bric-à-brac d'automne qui aura lieu dans ses locaux emblématiques de La Plantade, le samedi 10 octobre, de 9h à 17h non-stop. Cette manifestation, ouverte à tout public, permettra notamment de trouver à petits prix des vêtements, chaussures, sacs et accessoires, articles de puériculture, linge de maison, jouets, vaisselle, électroménager, meubles, livres, bibelots. L'argent de cette vente servira à financer des actions de solidarité.

6e salon des vins. Étienne Bossard et Mikaël Teil, les deux associés de la cave à vins Baryk, fêtent leur sixième salon. Cet événement œnologique se tiendra cette année salle Jean-Moulin à Bort-les-Orgues, samedi 17 octobre (10h-19h) et dimanche 18 octobre (10h-18h). Nouveau lieu mais toujours la même formule avec des exposants de la France entière qui viendront faire découvrir leur savoir-faire et leurs cuvées. L'occasion également de se régaler d'huîtres, d'une planche de charcuterie ou d'un excellent burger. Après une journée de dégustations et de rencontres le samedi, une soirée *Magnum* avec tenue fleurie et moustache aura lieu au marché couvert de Bort-les-Orgues. Au menu : toasts divers et variés, brasero (bœuf, poulet, crevettes), fromages et dessert pour 60 € par personne sur réservation avant le 11 octobre au 04.71.40.39.09. Paiement en boutique La Baryk (Ydes et Cournon).

Rencontre à la librairie Prologue. En partenariat avec les associations *Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine* et *Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine*, une rencontre autour de la chaîne du livre, son fonctionnement et ses enjeux aura lieu à la librairie Prologue, rue de Paris à Bort-les-Orgues, le vendredi 16 octobre, à 18h. À cette occasion, Mélanie Pimont-Lebeaux recevra Hélène Richard des éditions Flblb, Jean-Louis Gauthey, des éditions Cornélius, Céline Rousseau de la diffusion Myosiris. Entrée gratuite mais sur réservation au 05.55.72.30.17.

Sarroux-Saint-Julien

Inscriptions pour le marché de Noël. L'association des parents d'élèves (APE) de l'école des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien organise un marché de Noël, salle Henri-Bonnet dans le bourg de Sarroux, le samedi 28 novembre. Artisans, créateurs et producteurs locaux peuvent s'inscrire jusqu'au 7 novembre au 06.82.47.41.05 ou au 06.30.14.25.30.

Saint-Victour - Ça roule pour le boulanger pâtissier Nicolas Chambon

Le village de Saint-Victour retrouve du pain, des viennoiseries et autres pâtisseries avec un point de vente tenu par Nicolas Chambon, à la tête du *Four du Fraysse*, qui s'installe chaque semaine devant la mairie. Sa venue, très attendue, apporte un service de proximité indispensable qui réinvestit cette commune rurale du plateau Bortois touchée par la désertification commerciale. « Je propose le jeudi, de 9h à 10h, pains et viennoiseries, confie l'artisan. Et le dimanche des semaines paires, de 9h à 12h, divers pains, viennoiseries, pâtisseries et produits salés ». À l'issue de son apprentissage à l'IFPP d'Aurillac et l'obtention de son CAP de boulanger-pâtissier, Nicolas Chambon ne cache pas avoir été « à la bonne école chez Michaël Chalaphy à La Tour-d'Auvergne où il a acquis une bonne expérience du métier ». Après avoir exercé en tant que salarié pendant dix-huit ans, il a eu l'envie « de travailler autrement et d'avoir une meilleure qualité de vie, tant sur le plan professionnel que familial ». C'est après avoir fait l'acquisition d'une maison au Fraisse de Lanobre avec son épouse, qu'il décide de se mettre à son compte en ouvrant en juin 2024 le four à bois existant pour y fabriquer du pain, des viennoiseries et des pâtisseries. « Je privilégie des produits naturels de qualité », souligne-t-il. Ces expériences lui ont valu de participer au concours du meilleur ouvrier de France, puis d'être également



Le boulanger pâtissier Nicolas Chambon est présent chaque jeudi de 9h à 10h devant la mairie de Saint-Victour, ainsi que le dimanche matin des semaines paires.

récompensé de la meilleure baguette tradition du Cantal 2025, mais aussi d'obtenir une mention spéciale pour ses croissants généreux au beurre AOP Montaigu, ses flans et ses cannelés ainsi que ses pains au levain liquide, sans oublier ses options bio ou sans gluten. Pour couronner le tout, *Le Four du Fraysse* est référencé au guide Gault et Millau 2026-2027 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nicolas Chambon est par ailleurs présent sur différents marchés, dont celui de Bort-les-Orgues le samedi matin.

Contact pour les commandes : 06.89.08.02.32.

Sarroux-Saint-Julien - Les dix ans des Amis des reflets d'automne le 10 octobre



Jean-Louis Veillat, décédé en 2023, avait créé Les Amis des Reflets d'Automne en 2016.

L'association *Les Amis des reflets d'automne*, créée en 2016, continue son aventure en suivant les pas de Jean-Louis Veillat, son président fondateur décédé en septembre 2023. Ses filles et ses amis* ont repris le flambeau. Le dixième anniversaire de l'association sera célébré samedi 10 octobre, salle Henri-Bonnet à Sarroux-Saint-Julien. Dès 10h30, exposition de photographies de Jean-Louis Veillat ; projection du film *Le Rallye des Copains*, son ultime réalisation marquée par la participation de camions venus de la France entière. À midi, présence du foodtruck « Aux P'tits Oignons ». À 14h, *Les Amis des reflets d'automne* fermeront le rideau de leur saison cinématographique avec la projection du documentaire *Toi l'Auvergnat, dernier Paysan,* de René Duranton. À 16h, goûter. Buvette sur la journée (hors projection du film). Gaufres l'après-midi. Entrée gratuite. Lors de la décennie écoulée, le créateur de « la petite association », comme il aimait le rappeler, a signé trois ouvrages : « Reflets d'Automne » (actuellement en rupture), « Mon Chez Moi » et « Insolite excursion hivernale ». Ces livres, qui témoignent de l'engagement de Jean-Louis Veillat pour l'histoire, la culture et la ruralité locale, notamment autour de Sarroux-Saint Julien, sont disponibles auprès de l'association ou en réservations par mail : amisdesrefletsdautomne@orange.fr au prix de 27 €. (*) Mallory Veillat, présidente ; Sandra Sibial-Veillat, secrétaire ; Marc Bioton, trésorier.

Gourdon-Murat - Une cérémonie en l'honneur des brigadistes corréziens



Damien Magnaval de Gourdon-Murat.

La municipalité, *l'ACER* (Amis des combattants en Espagne républicaine), la chambre syndicale des cochers chauffeurs CGT Taxis organisent une cérémonie en l'honneur des brigadistes corréziens, ayant combattu en Espagne, de 1936 à 1938, dont 17 ont leur nom gravé sur la plaque concernant Damien Magnaval, le dimanche 25 octobre à 11h. Le public est invité à se rendre devant la stèle, route de Tulle, à Gourdon-Murat. Cette commémoration sera suivie d'un verre de l'amitié. Cette stèle, élevée en l'honneur de Damien Magnaval, est devenue un monument qui rend hommage à tous ceux qui ont combattu en Espagne, et en particulier aux 17 corréziens qui y ont perdu la vie. Des personnes qui se sont battues pour préserver la liberté de la République mais aussi la nôtre car le fascisme n'était pas uniquement en Espagne et la France a été envahie dès 1940 par les Nazis, amis des franquistes. La République, la liberté et l'espoir ne sont jamais acquis définitivement – et la situation mondiale actuelle devrait nous le rappeler – et se défendent constamment. D'autres, de par le monde en ce moment, luttent dans le même sens, pour ne parler que de l'Ukraine. Le public est donc invité nombreux à cette toujours émouvante cérémonie.

Meymac

Vie paroissiale. Dimanche 11 octobre à 11h, messe. À Ussel, samedi 10 octobre à 18h30, messe des anciens élèves de l'institution Notre-Dame.

Cinéma en octobre. Vendredi 9 à 20h45, projection du film « Pressure » précédée d'une présentation du débarquement. Dimanche 11 à 15h, avant-première « Le Corset ». « La vie d'une femme » samedi 20h45. « Si tu penses bien », mardi 20h45. Jeudi 15, ciné-échange à 20h à l'occasion de la projection « Les Survivants du Che » avec *Les Compagnons de la Mémoire vivante* et *Corrèze Cuba Estrella*. Dimanche 18 à 15h, projection de « Ma Famille de samouraïs » suivie d'un jeu pour enfants. Cinéma boulevard du Pré Soubise.

CAM football. Meymac A 1 / Neuvic 0, Meymac B 8 / Ussel Turcs 2, Egletons 7 / Meymac C 0, Entente Hte-Corrèze U17 0 / Entente du barreau 8, GJ Midi Corrézien 4 / Entente Hte-Corrèze U15 1, Meymac U13 2 / Entente des vergers 3. Programme du samedi 10/10 : Brignac / Meymac A 20h, Meymac féminines / St Pantaléon-Objat 19h, Meymac U13 / festival pitch tour 1 14h.

CAM rugby. Folles-Ambazac 30/ Meymac 8.

MAC tennis de table. Résultats : petits as, poule A 1er Raphaël Skena (Raquette Ardoisière), 2e Mathis Escurat (Hte-Corrèze TT), 3e Tiago Roche (Hte-Corrèze TT). Tableau B 1ere Ambre Dutheil (Hte-Corrèze TT), 2e Nina Devallière (Hte-Corrèze TT), 3e Amélie Loge (Hte-Corrèze TT).

Au comptoir Saint André. Vendredi 9 octobre soirée karaoké, samedi 10 octobre à 20h concert pop anglaise, dimanche 11 octobre de 13h à 15h concert de Olivia Holmberg Luce musique classique et acoustique (piano, voix). 5 place de la croix, tél : 05.55.95.81.66.

Atelier naturopathie. Samedi 10 octobre, de 15h à 17h30, au beau MilLieu 5 place du bûcher, atelier régulation du système nerveux animé par Lauriane Faye naturopathe, prix libre, inscription au tél : 06.95.89.26.13.

Exposition. Jusqu'au 10 janvier, au centre d'art contemporain (CAC), qui propose à travers « Première » de découvrir le travail d'une sélection de jeunes diplômés de l'année d'écoles d'art partenaires puis trois monographies d'artistes confirmés : Yoo Hye-Sook, Dorian Cohen et Claude Viallat. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h, fermé les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier. CAC abbaye Saint-André place du Bûcher 05.55.95.23.30. Site : www.cacmeymac.fr.

Randonnée. Samedi 10 octobre 9h parking gymnase Grand champ, la foulée Meymacoise propose une sortie VTT-VTTAE, parcours défini selon le profil des participants, Inscription 06.63.38.01.52. ou groupe WhatsApp.

Atelier habitat. À partir du lundi 12 septembre de 14h à 16h l'association santé éducation et prévention sur les territoires Limousin (ASEPT), propose cinq séances, en partenariat avec la mairie, une série d'ateliers ayant pour objectif de mieux repérer les dangers présents dans et aux abords du domicile, faciliter les déplacements en sécurité et adapter son habitat pour le rendre plus sûr et favorable à la santé, salle de conférence Clau Del pais, pôle culturel, au 6 place de l'église, inscription obligatoire au 05.55.49.85.57. Gratuit.

Médiathèque. Vendredi 16 octobre à 14h30 café lecture, 6 place de l'église.

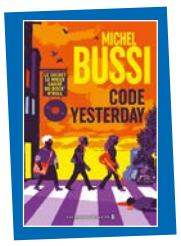
LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LA MER IMMENSE

Victoria Hislop
LES ESCALES

Grèce, 1947. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le pays est déchiré par un violent conflit. Les soldats du régime traquent les opposants communistes, transformant les villages en champs de ruines.
À Kalopetra, au coeur des montagnes, Fotini vient de donner naissance à son deuxième enfant. Lorsque les forces gouvernementales font irruption, elle est embarquée de force avec les femmes du village. Iliana, sa fille aînée, et les autres enfants, cachés dans un abri de fortune, se retrouvent alors totalement livrés à eux-mêmes, à la merci des factions ennemies.
Fotini est déportée dans la prison politique de l'île de Chios. Là-bas, elle se lie d'amitié avec Markella, une autre détenue avec qui elle tente de survivre. Après de longs mois de captivité, Fotini fait le serment de retrouver Iliana et le fils de son amie, quel qu'en soit le prix. Des années plus tard, les enfants de la guerre civile ont grandi. Devenus adultes, certains tenteront de remonter le fil du passé pour comprendre leur histoire, et lever le voile sur le conflit qui leur a volé leur enfance et celle de milliers d'autres.



CODE YESTERDAY

Michel Bussi
PRESSES DE LA CITÉ

Lonely McKenzie, jeune musicienne de Liverpool, trouve dans la maison de ses grands-parents, rue Penny Lane, une partition griffonnée du premier tube des Beatles.
A-t-elle découvert un secret aussi précieux que la couronne d'Angleterre ?
Un secret que tentera de lui arracher Smoky Slug, journaliste spécialisé dans le rock, vieux limier misogyne qui n'a jamais cru au mythe des Fab Four.
Car Smoky le sait : pendant les années de folie du groupe, les Beatles ont été entourés de morts, presque toujours violentes, souvent inexpliquées...
Une galerie savoureuse d'enquêteurs, dont un espion du MI5 et le Premier ministre himself, vont tenter l'impossible pour faire toute la lumière sur le mystère le mieux gardé de l'histoire du rock.

Meymac - Joëlle Fouilloux ouvrait son atelier pour les JNA

À l'occasion de la 2e édition des Journées nationales des artistes (JNA), les 2, 3 et 4 octobre, Joëlle Fouilloux, artiste peintre, ouvrait son atelier au public.
Le 1er week-end d'octobre est désormais devenu un rendez-vous dédié aux arts graphiques et plastiques et une invitation à la rencontre directe entre le public et les artistes. Gratuites et ouvertes à tous, ces journées se déroulent partout en France et permettent de mettre en lumière la création contemporaine vivante.
Lors de ces ouvertures d'ateliers, les artistes présentent leurs œuvres et leurs démarches artistiques. Ils peuvent également recevoir le public dans des lieux d'accueil éphémères avec des activités diverses : expositions, visites, performances, rencontres…
Pour cette opération, Joëlle Fouilloux avait réorganisé son atelier pour rendre plus visibles les œuvres exposées. Elle présentait des peintures originales d'abord directement dans son jardin, puis en trois parties distinctes. Elle a travaillé pendant de nombreuses années dans la région d'Aubagne et garde en mémoire le bleu du ciel et de la mer, les couleurs chaudes des habitations et de l'environnement. Ces toiles méditerranéennes contrastent avec son nouveau terrain de jeu : la Haute-Corrèze où elle trouve également des couleurs vives qui égayent ses tableaux.
Ainsi, des représentations de fleurs trouvent leurs origines dans son jardin ou dans ses plates-bandes qu'elle cultive avec passion. Une autre série sur les arbres découle de ses promenades sur le plateau de Millevaches. La nature l'inspire et elle réussit à rendre une atmosphère particulière, un peu mystérieuse, qui donne du charme à chacune de ses réalisations.



Joëlle Fouilloux présentait la toile « les toits de mon village » exposée dans son jardin.

Contact courriel : joelle.fouilloux@wanadoo.fr.

Meymac - Petite récolte à l'occasion des vendanges



L'éraflage des grappes, réalisé manuellement, s'est déroulé dans une bonne ambiance.

La récolte des raisins des vignes du château des Moines Larose avait mobilisé, samedi 3 octobre, une douzaine de vendangeurs de l'association *des Amis de Meymac près Bordeaux.*
Une fois les filets de protection contre les oiseaux enlevés, les sécateurs se mettaient en action mais rapidement il était constaté une faible quantité de grains de raisin. Une demi-heure plus tard tout était récolté. Canicule, pillage des oiseaux ou autres, les raisons de ce manque de fruits resteront mystérieuses.
Les grappes étaient ensuite éraflées, une opération qui consiste à séparer les grains de raisin de la rafle (support vert et ligneux qui structure et soutient la grappe). Cette étape réalisée ici manuellement permet d'éliminer un goût herbacé ou amer que pourrait prendre le vin qui gagne ainsi en fruité et en rondeur. Les grains ainsi récoltés dans une ambiance conviviale, ont ensuite été dirigés vers le chai de l'association pour une extraction du jus.
Cette vigne, probablement la plus haute en altitude en Corrèze, constituée du cépage Bacot-Estalla installée en 2013 et conduite sans produit phytosanitaire, produit du jus bio.
Sa conduite et sa récolte constituent l'un des quatre piliers de l'association avec le musée, le chai et le salon annuel qui permettent de faire connaître et de mettre en valeur la fantastique épopée des négociants en vin.

Contact site : www.meymacpresbordeaux.com.

Meymac - La fête de la Saint-Léger n'a pas dérogé à la tradition



Le jus de pomme a été pressé au son des musiques celtiques pendant la fête.

La traditionnelle fête de la Saint Léger, patron et protecteur de la ville, se déroulait dimanche 4 octobre sur la place de l'église au centre-bourg.
L'association organisatrice *Animey* avait mobilisé une vingtaine de bénévoles pour accueillir le public et pour produire du jus de pomme. Après un sérieux lavage, suivi d'une coupe, d'un broyage, d'un pressage, les 600 kg de pommes issues d'un verger du sud de la Corrèze se transformaient en un jus naturellement sucré apprécié de tous.
Pour les enfants accompagnés des parents, le mur d'escalade était monté et utilisé sous la responsabilité d'un moniteur diplômé et, dans l'après-midi, un spectacle de magie enchantait les plus jeunes. Ces derniers pouvaient se faire fabriquer des sculptures en ballons gonflables par un clown aux habits bigarrés.
Plusieurs animations musicales entraînantes donnaient l'envie de danser avec, au menu, des airs traditionnels et celtiques. Associés au marché du dimanche, les participants pouvaient également trouver du miel, des gâteaux, des légumes, du pain, du fromage… et une restauration à proximité.
Le succès de cette fête familiale tenait au temps clément et à l'implication des bénévoles d'*Animey*.

Neuvic - Week-end réussi pour les couleurs neuvicoises



Le groupe séniores a engrangé un 3e succès de suite contre les Canailles de Daglan - © AL

Le week-end des 3 et 4 octobre, l'*Union Sportive Neuvicoise* et l'*OFHC* ont réalisé de belles performances.
Pour leur entame de championnat, les féminines ont réalisé un sans-faute devant leur public.
Ce sont les cadettes qui ont ouvert le chemin de la victoire en nocturne face à leurs homologues du *Spaur Argentat*, avec application et de beaux enchaînements.
Le nouveau groupe sénior, renforcé de quelques joueuses cette saison, a défié les *Canailles de Daglan* en lever de rideau pour 13 essais marqués et 11 transformations réussies par Lise Morin, scellant le score à 87 contre 28. Les marqueuses : Camille Dupuy (4), Lise Morin (4), Clémence Fraysse (4), Clémence Coudert (1).
Les rouge et noir de l'*USN* poursuivent dans le positif en inscrivant leur 3e victoire de suite contre le *XV Haut Périgord*.
Malgré un début de rencontre frustrant marqué par des tentatives de pénalités, il faudra attendre les 32e et 39e minutes pour voir Théo Chasteloux et Adrien Mazur passer la ligne. Mi-temps : 15 à 10.
La seconde partie permettra aux locaux d'engranger cinq essais par Lucas Duarte-Perez, Dorian Loubradou et Lucas Peyretaillade. Score final : 51 à 10. Le match a été arbitré par David Chassain.
Le week-end prochain ne verra que les féminines en jeu : le samedi 10 octobre, à 15h, les cadettes se rendront sur le terrain d'Honneur de l'*USAL*. Le dimanche 11 octobre, à 15h, les *Coccinelles* sénior iront défier les *Abeilles de Beynat*.

Neuvic

Bal folk. L'association *Ressourcerie Eco Triouzoune* organise un bal folk avec le groupe Bande de Trad' le 10 octobre à 20h30 à la salle polyvalente, avenue des Marronniers, à Neuvic. Entrée : 8 €. Dès 15h30, une initiation gratuite aux danses de bal est proposée. Petite restauration à partir de 17h. Buvette, crêpes, gâteaux maison à déguster. Pour tout renseignement : contact au 06.86.30.79.93.



Liginiac - Les lecteurs échangent avec Laurent Delmont



Les lecteurs ont pu discuter avec l'écrivain Laurent Delmont - © BL

La bibliothèque de Liginiac recevait dernièrement l'auteur corrézien Laurent Delmont, qui possède des attaches familiales en haute Corrèze.
En présence des lecteurs de la bibliothèque, Laurent Delmont a pu évoquer son travail d'auteur. Ce dernier vient d'ailleurs de publier son 12e livre : *Le souffle lourd de l'ogre rouge*, un polar-western où les portes de l'Enfer s'entrouvrent pour les âmes perdues en quête de rédemption.
Tous ses livres sont à retrouver à la bibliothèque. Au final, cette rencontre auteur/lecteurs a été un agréable moment partagé.

Chirac-Bellevue - La danse au cœur de la fête de l'automne



Les spectateurs ont pu effectuer quelques pas de danse folklorique.

Dimanche 4 octobre, l'association *L'instant chiracois* a organisé la fête de l'automne. Ce jour-là, un vide-grenier a attiré quelques chineurs en cette belle journée ensoleillée. L'équipe de bénévoles proposait également de se restaurer en attendant d'assister au spectacle du groupe folklorique *Les compagnons de la joie au village*. Ce dernier est très connu des Chiracois car l'abbé Buge et ses danseurs venaient régulièrement à Chirac animer des fêtes du village. C'était l'occasion pour certains de se retrouver et de se remémorer cette époque où le village fêtait son saint patron, en organisant diverses animations. Les compagnons ont terminé leur spectacle en invitant le public à les rejoindre sur la piste pour danser la valse ou le « brise-pied ».

Sérandon - De drôles d'oiseaux s'exposent à l'arbre du renard

Après le grand week-end animé du Ren'art en fête, l'association *l'Arbre du Renard* présente des œuvres « Drôles d'Oiseaux ». Cette exposition sera visible jusqu'au dimanche 18 octobre en entrée libre les week-ends de 10h à 18h30. Les jours de semaine sont réservés aux visites de groupe, tél. au 06.61.90.81.10. Sur cette quinzaine, des ateliers et des spectacles ponctueront les week-ends des 10 et 11 octobre ainsi que celui des 17 et 18 octobre. Les artistes en présence : Anne Gaël Vautrin, artiste peintre, illustratrice et performeuse ; Charly, artiste peintre ; Jam, artiste plasticien ; Merina, artiste photographe ; Rosa, artiste peintre et dessinatrice. Les ateliers sont accessibles dès 12 ans et uniquement sur réservation au 06.61.90.81.10. Dimanche 11 octobre, 10h à 12h, chouette en macramé : initiation à la technique par Nathalie Kahlmann, créatrice textile. Tarif : 20 €/pers., matériel compris.
Samedi 17 octobre, 15h à 17h, initiation à la perspective : découverte des moyens pour rendre le volume et l'espace dans une image, accessible pour débutants pratiquant le dessin, par Anne Gaël Vautrin, illustratrice. Tarif : 20 €/pers., matériel à prévoir.
Dimanche 18 octobre, de 10h30 à 12h, initiation au dessin au stylo-bille par Charly, artiste peintre. Tarif : 15 €/pers., matériel compris.
L'accès à tous les spectacles est en prix libre et conscient avec buvette sur place. Le samedi 10 octobre à 18h30 et le dimanche 18 octobre à 16h, Drôles de chants, lectures théâtralisées par *Les Z'Atypiques*. Lecture par Ariane Randuineau, Émilie Vaubourgeix, Léonie Youmba, Marine A. et Nathalie Kahlmann. Musique et chants : Ariane Randuineau à la guitare, Émilie Vaubourgeix au piano et Marine A. à la harpe. En 1re partie : « Crapaud », texte de et par Capucine Clary-Devos. Le dimanche 11 octobre à 16h, lecture « Les Géantes », récit poétique de et par Capucine Clary-Devos. Et le samedi 17 octobre à 18h30, avant clôture de cette manifestation.

Sérandon - Un concours toujours plébiscité



46 amateurs ont participé à ce concours de belote organisé par Lou Micalets - © BM

À la salle des fêtes du bourg, le 3 octobre, le club *Lou Micalets* de Sérandon a organisé un concours de belote en individuel qui a rassemblé 46 participants venus de Corrèze, du Cantal et du Puy-de-Dôme ; un succès affirmé.
À l'issue de ce concours, des remerciements chaleureux ont été adressés aux pâtissiers de service.
Le prochain rendez-vous de l'association aura lieu le 15 novembre pour l'assemblée générale ordinaire en la salle des fêtes à 10h, suivi du repas de fin d'année.

Millevaches - Un cycle de conférences du Parc pour « révéler l'archi rural(e) » !

Le prochain cycle de conférences du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin se joint au mois de l'architecture pour « révéler l'archi rural(e) ».
Pour ce nouveau cycle, deux architectes sont invités : Sophie Bertrand, architecte installée à Eymoutiers depuis 2019, qui imagine une architecture contextuelle, contemporaine et en continuité avec l'existant ; et Simon Teyssou, architecte fondateur de l'Atelier du Rouget, distingué par le Grand Prix de l'Urbanisme et le Global Award for Sustainable Architecture.
Tous deux ont mené de nombreux projets sur le territoire du Parc et animeront des conférences pour expliquer leur manière de travailler et de concevoir l'architecture dans des milieux ruraux.
Sophie Bertrand interviendra le mercredi 14 octobre à 18h30 à la médiathèque de Felletin et le jeudi 15 octobre à 20h à la salle des fêtes de Treignac.
Quant à Simon Teyssou, il interviendra le vendredi 16 octobre à 20h dans la salle des expositions de la mairie d'Eymoutiers et le samedi 17 octobre lors d'une journée spéciale que le Parc organise autour de son travail, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Corrèze.
En effet, plusieurs temps sont organisés pour cette journée du 17 octobre. Dans un premier temps, Simon Teyssou présentera sa conférence au cinéma de Meymac à 10h, puis les participants iront découvrir le projet de réhabilitation de l'ancienne ferme du château de Davignac, devenue logements et café-restaurant (avec déjeuner possible puis visite à 14h). La journée se clôturera par l'inauguration de l'exposition « Des territoires possibles », à Égletons.
Les conférences durent une heure et sont suivies d'échanges. Gratuit.

Renseignement au 06.77.83.91.31.

ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE, PAIEMENTS ACCÉLÉRÉS, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE :
- 100 % sur les produits de nos marques tels que lait, œufs, crème fraîche, viande fraîche de volaille et bovine, radis, endives, pommes primeurs...
- 98 % pour la viande porcine et 96 % pour la viande bovine dans nos boucheries
- 90 % pour les volailles de marques nationales
- 90 % pour les vins
- 17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc avec des petits producteurs

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Patrimoine - Que va devenir la maison des Trois Provinces ?

BRIVE - Édifice historique du Riant portail du Midi, la maison des Trois Provinces a connu moult vies. Propriété de la municipalité jusqu'alors, elle a été vendue à Franck Mesnier et Ariane Leduc Mesnier, les dirigeants du Cottage, rue Barbecane. Le compromis de vente a été signé il y a une semaine, vendredi 2 octobre.

Après la patinoire la semaine dernière, c'est au tour de la maison des Trois Provinces de voir son avenir se préciser. Et cette fois, la réponse est bien plus concrète. Bâti en 1931 en pierre de brasier et propriété de la Ville de Brive depuis 1987, sous la mandature de Jean Charbonnel, rénové sous celle de Bernard Murat, cet édifice aux caractéristiques architecturales traditionnelles de la région a été au cœur d'une longue séquence lors du dernier conseil municipal.

> *« Inexploité, ce bien va désormais accueillir un projet structurant pour la commune*

La municipalité a en effet décidé de vendre la bâtisse. Une décision vivement critiquée par l'opposition. « Quelle est la prochaine étape dans la vente des bijoux de famille après le golf de Planchetorte, l'immeuble Seignolles ? », avait ainsi questionné Paul Roche, chef de file de *Brive notre avenir*.

Frédéric Soulier, le maire de la sous-préfecture corrézienne, avait de son côté mis en avant la faible utilisation actuelle des lieux. « En moyenne, il y a seulement une réunion par jour. »

Pourtant, la maison des Trois Provinces a connu plusieurs vies. Avant de devenir propriété communale, elle était une maison de maître. Lors de son acquisition, elle abritait notamment l'ancien gardien des Trois Provinces, avant d'être « transformée pour accueillir des associations », rappelle Sylvie Alvinerie-Bousquet, en charge de la prospérité de la ville. Des travaux avaient d'ailleurs permis d'améliorer son accessibilité, avec notamment l'installation d'un ascenseur extérieur.

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, la municipalité assume désormais une volonté de « faire des économies ». « En quinze ans, la Ville a réduit son train de vie de quinze millions d'euros », détaille l'élue. Dès lors, puisque le bâtiment n'est plus considéré comme suffisamment utile à la collectivité, la municipalité a fait le choix de le vendre. «Inexploité, ce bien va désormais accueillir un projet structurant pour la commune. »

Un couple d'entrepreneurs à la manœuvre

Cette ambition est portée par un tandem bien connu des Brivistes : Franck Mesnier et Ariane Leduc Mesnier. Le couple va devenir propriétaire de cet ensemble de 800 m², dont 485 m² bâtis, avec l'ambition d'y créer une extension du *Cottage*, leur magasin de décoration situé rue Barbecane.



Propriété de la Ville depuis 1987, la demeure a été rachetée par un couple d'entrepreneurs brivistes – © JR

Un duo que la Ville et l'Agglomération de Brive connaissent bien. Il y a tout juste trois ans, les deux collectivités avaient accompagné le couple dans la création de cette boutique, venue remplacer *Le Soleil d'Europe*. « On a eu un véritable coup de cœur lorsque l'on nous a proposé ce bâtiment en mars, indique Ariane Leduc Mesnier, avec un sourire que l'on entend même au téléphone. On n'aurait jamais monté un tel projet dans une autre bâtisse. »

L'opération est donc 100 % briviste, avec un compromis de vente signé le vendredi 2 octobre. La mairie avait fait réaliser une évaluation des Domaines en 2025, confirmée cette année, portant la valeur de l'ensemble immobilier à 610 000 euros. Le bien a finalement été cédé avec une décote de 10 %, soit 549 000 euros. « Le projet nous a séduits, avoue Sylvie Alvinerie-Bousquet. Ils portent de fortes ambitions, avec une embauche immédiate à l'ouverture, et comptent revaloriser la demeure tout en conservant son caractère historique. »

Ouverture prévue en juillet

La nouvelle structure devrait ouvrir en juillet prochain, si « tout se passe bien » pendant les travaux, qui seront réalisés par des entreprises locales. Elle se distinguera de la boutique du centre-ville.

« Ce ne sera pas un *Cottage* bis. Il y aura un showroom autour de la décoration intérieure haut de gamme et de l'ameublement, un espace consacré aux luminaires, qui n'existe plus à Brive, ainsi qu'un concept novateur pour se plonger dans l'univers de la décoration », détaille la commerçante.

Une nouvelle illustration, pour Frédéric Soulier, de la politique d'alliance entre public et privé qu'il entend bien poursuivre.

Jules ROMAN

Et pourquoi ?

Le parc des expositions se nomme « Les Trois Provinces » ?

BRIVE - Une ne suffisant visiblement pas, le palais des congrès de Brive a choisi de s'appeler Espace des Trois Provinces. Mais qui donc a eu une telle idée ? Et pour quelle raison avoir multiplié ces provinces dont -au passage- on aimerait bien savoir desquelles il s'agit ?



L'espace des Trois Provinces a accueilli les scolaires dès vendredi.

Heureusement, les archives municipales de Brive peuvent compter sur leur dirigeant : fidèle au poste, Thierry Pradel connaît sur le bout des doigts les trésors mémoriels de la cité gaillarde. C'est donc tout naturellement vers lui que nous nous sommes tournés lorsqu'il s'est agi de percer le mystère du nom donné au parc des expositions briviste. Mais n'allons pas imaginer que le maître des archives s'en est souvenu tout de go : il lui aura tout de même fallu fouiller un peu, tant sa mémoire que ses tiroirs, pour enfin mettre la main sur LE document : le procès-verbal du conseil municipal en date du 20 juin 1996, au cours duquel s'est opéré le choix du nom des lieux « compte tenu de leur position géographique privilégiée au cœur du Quercy-Périgord-Limousin ».

Rien de bien compliqué : c'est donc un simple coup d'œil sur une carte qui a déterminé la dénomination du site, sorte de mini Zénith polyvalent accueillant depuis 1999 manifestations culturelles, économiques ou associatives variées. Au fil du temps, il a ainsi vu passer le Salon de l'Habitat, le Brive Festival, la Foire du livre (espace jeunesse), maintes conférences… Récemment rafraîchi, le site bénéficie d'un pôle d'échange multimodal et d'un parking relais pour faciliter l'accès aux visiteurs.

Politique - Uni.e.s pour Brive trace ses priorités

BRIVE - Sophie Marcucci et Jean-Philippe Veytizoux dressent le bilan de leurs six mois d'opposition au conseil municipal de la Ville. Ils en profitent pour exposer leurs priorités pour la suite de leur mandature.



Les élus affichent leurs ambitions.

Six mois après son entrée au conseil municipal de Brive, le groupe *Uni.e.s pour Brive*, représenté par Sophie Marcucci (Génération.s) et Jean-Philippe Veytizoux (LFI), fait le point sur ses premières actions et ses priorités. Dans l'opposition, les deux élus assurent vouloir être « force de proposition », y compris lorsque les initiatives viennent de la majorité municipale.
Ils revendiquent notamment l'adoption d'une modification du règlement intérieur du conseil municipal. Désormais, une proposition peut être inscrite à l'ordre du jour lorsqu'elle est soutenue par au moins 10 % des conseillers, soit cinq élus à Brive. Une évolution qui nécessite donc de travailler avec d'autres groupes d'opposition, notamment les socialistes.
Le groupe entend également faire du logement l'un de ses principaux sujets de travail. Jean-Philippe Veytizoux défend plusieurs thèmes : accès au logement, lutte contre l'insalubrité, mixité sociale et revitalisation du centre-ville. Autre priorité affichée, l'adaptation de Brive au changement climatique, soutenue par Sophie Marcucci. Elle souhaite notamment agir sur la rénovation des écoles, la végétalisation, les mobilités, la biodiversité ou encore la création d'itinéraires frais. Le groupe propose également des solutions d'ombrage alternatives aux arbres, comme des toiles, pergolas végétalisées ou chapiteaux.

Une action au-delà du conseil municipal

Le groupe souhaite par ailleurs échanger avec la majorité sur la création annoncée d'une mission municipale consacrée au bien-être animal, prévue dans le projet de mandature présenté au conseil municipal du 23 septembre. *Uni.e.s pour Brive* entend également prolonger son action au-delà du conseil municipal avec la création prochaine d'une association du même nom. L'objectif affiché est de poursuivre le travail collectif entre les différentes composantes de la liste, malgré les éventuelles divergences sur l'actualité politique nationale.

En bref

Zéro déchet
L'association *Zéro Déchet Brive* propose deux rendez-vous dans le cadre des Semaines européennes du développement durable (SEDD), sur le thème de l'alimentation durable. Jeudi 8 octobre de 18h à 21h avec le restaurant solidaire La Bonne Étoile, cuisine et échange de recettes se régaler en mode zéro gaspillage. Entrée et participation libres.

Samedi 10 octobre de 10h à 12h à la Pause Emmaüs. Venez fabriquer un sac à pain en tissu d'occasion pour éviter les emballages quotidiens, ou créer un bee-wrap (tissu enduit de cire d'abeille) afin de limiter l'utilisation de papier aluminium ou plastique. Inscription recommandée auprès de zerodechetbrive@gmail.com ou d'Emmaüs. Atelier gratuit, à partir de sept ans avec un adulte accompagnant.

Retrouvez toutes les animations des SEDD organisées par des partenaires à Brive dont l'Agglo de Brive sur : http://www.agglodebrive.fr/les-competences/developpement-durable/territoire-en-transition/semaines-europeenne-du-developpement-durable/.

Congrès – Brive Habitat promeut ses initiatives jusqu'à Bordeaux



« Brive Habitat »était bien représenté lors du congrès bordelais.

Brive Habitat était fortement représenté lors du Congrès HLM de Bordeaux des 22 et 23 septembre. L'Office a pu présenter ses initiatives les plus fortes ou les plus innovantes, comme l'opération de déconstruction des 150 logements à Gaubre, ou son initiative pour la détection des cancers en quartier prioritaire. Une vingtaine de personnels ont fait le déplacement pour s'imprégner du contexte du secteur, rencontrer des collègues et des fournisseurs proposant de partager leurs expériences. Même si le secteur du logement, et plus singulièrement le logement social, est en crise, les innovations sont nombreuses. « Toc Toc Santé », une innovation sociale et sanitaire présentée à l'*Union Régionale Hlm*.
Brive Habitat a noué un partenariat avec le Centre Régional de coordination des dépistages des cancers de Nouvelle-Aquitaine en Corrèze. En effet, les résidents des quartiers prioritaires de la Ville participent moins aux différents dépistages des cancers. C'est un problème de santé publique pour le lequel le bailleur s'est bien volontiers mobilisé. Les gardiens d'immeubles de *Brive Habitat* effectuent un travail préparatoire d'information pour les équipes du Centre du dépistage. Cette médiation porte ses fruits, avec près d'une centaine d'habitants sensibilisés, près de 40 dépistages engagés et, surtout, un pourcentage de dépistage engagé en forte hausse par rapport aux personnes contactées. Ces cessions sont amenées à se poursuivre et se développer sur le patrimoine de Brive *Habitat*. Ce projet a été présenté en détail sur le stand de l'*URHlm*.

Brive en bref

La santé mentale au Rex
Le festival *Cinéma à la folie* revient pour une nouvelle édition itinérante dédiée à la santé mentale. Du 9 au 11 octobre, le Rex proposera une sélection de films abordant les troubles psychiques avec justesse, loin des clichés. Les séances, entièrement gratuites, seront suivies de débats réunissant équipes de films, experts, personnes touchées par un trouble psy, associations locales et public pour libérer la parole. Plus d'informations sur : https://www.cinema-a-la-folie.fr/calendrier/brive-la-gaillarde.

Les jardins d'Arcadie se dévoilent
Les résidences services seniors des Jardins d'Arcadie ouvrent leurs portes au grand public les 9 et 10 octobre. Les équipes accueilleront les visiteurs de 10h à 18h pour découvrir dédicaces de livres, concerts classiques ou de chanson française, ateliers d'écriture, karaoké, etc.

Réglage d'instruments, bois, cordes et cuivres
Vous avez dans vos mains une trompette, une guitare, un violon, un saxo ? Apprendre à en jouer est une chose, mais l'entretenir en est une autre. Au quotidien, l'instrument subit quelques contraintes : chocs pendant les transports, variations de température, usure liée à son utilisation. Il doit bénéficier d'une attention et de soins réguliers pour préserver sa valeur, prolonger sa durée de vie et sa qualité de jeu. Pour connaître les bonnes pratiques, *Les Amis Du Conservatoire* ont sollicité Pierre Gayraud qui proposera plusieurs conseils, lundi 12 octobre à 18h30 salle Fougères à la mairie de Brive.

Le retour des hockeyeurs
Après une longue intersaison de près de cinq mois, le retour des Grands Ducs sur la glace est enfin arrivé. Le week-end dernier, l'équipe de Division 3 du Brive Hockey club s'est rendue à la patinoire de la Barre, à Anglet. Pour leur premier match de saison régulière, l'équipe du BHC s'est malheureusement inclinée 12-1. L'effectif des bleus n'était pas au complet. Les joueurs ont redoublé d'efforts lors des entraînements de cette semaine afin d'affronter l'équipe de Meudon, samedi à domicile.

Un répit pour les personnes atteintes d'Alzheimer
Le relais Geneviève, au 50 rue Colonel Vaujour, accueille les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentés durant trois heures. Les aidants peuvent souffler un peu pendant que les aidés sont pris en charge par des bénévoles qui proposent des jeux, activités manuelles, etc. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h. Plus d'informations au 07.86.01.81.76.

Le Bus du Cœur des Femmes
Agir pour le Cœur des Femmes a lancé en 2021 le Bus du Cœur des Femmes, une grande opération itinérante d'information, de sensibilisation et de prévention sur les maladies cardio-vasculaires et gynécologiques. Il fera une halte à Brive, au théâtre de verdure, place du 14 juillet, les 14, 15 et 16 octobre. Gratuit, sur inscription.

Rencontre avec Jean-Guy Soumy
Jean-Guy Soumy, écrivain français natif de la Creuse où il vit, sera présent le jeudi 15 octobre à 16h à la bibliothèque, place Charles de Gaulle. Après sa trilogie « Les Moissons délaissées » en 1992, il a publié 27 romans sur des sujets et dans des genres très différents (romans régionaux, historiques et psychologiques). L'auteur parlera de son métier d'écrivain, de ses livres, et répondra aux interrogations de tous les amoureux de l'écriture.

Un nouveau record de générosité pour le don de plasma ?
L'Établissement français du sang Nouvelle-Aquitaine organise, à Brive, une nouvelle édition du Challenge #Plasma Team, du 1er octobre au 30 novembre. Objectif : 700 dons attendus à la Maison du Don. Cette mobilisation collective vise à encourager les dons de plasma, indispensables pour 500 000 patients chaque année. Les entreprises, associations, administrations, établissements d'enseignement et clubs sportifs sont invités à participer.
La règle du challenge est simple : former une équipe, choisir un nom, puis réaliser un maximum de dons de plasma pendant toute la durée du challenge. Chaque don rapporte 1 point.

Le retour du Brive Fashion Show
Après le succès des précédentes éditions, l'association *Brive Commerçante* prévoit le retour du « Brive Fashion Show » le 10 octobre, en centre-ville. Tout au long de l'après-midi, les rues se transformeront en podiums à ciel ouvert avec des mini-défilés mettant en valeur les collections des commerçants. Le soir, à 19h, rendez-vous place du Civoire pour le grand défilé.

Pour que les jeunes franchissent le pas de l'entrepreneuriat
L'Adie organise, le vendredi 16 octobre de 9h30 à 12h30, une matinée portes ouvertes dans ses locaux au 6 avenue Victor-Hugo à Brive. L'association propose ce rendez-vous pour informer, accompagner et faire connaître des solutions de financement pour créer son entreprise, alors que l'accès au financement reste l'un des principaux freins pour la jeunesse. Infos et inscriptions : https://www.adie.org/ateliers-webconferences/?id=a0wTp000002ddzdIAA.

Du côté de la Fnaca
La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie organise son assemblée générale annuelle qui se tiendra à la salle d'honneur de la mairie, entrée rue Charles Teyssier, le dimanche 18 octobre dès 9h30. Un repas amical réunira les adhérents de Brive et des sections voisines qui le souhaitent à partir de 12h30, salle annexe des Garennes, à Ussac (19 route de Saint Antoine). Inscriptions jusqu'au 13 octobre au 05.55.24.35.27 ou 06.87.12.94.78.

Éducation - Retrouvailles chaleureuses pour les diplômés de Bahuet



Le lycée Bahuet se réjouit du très bon taux de réussite aux examens de la dernière session.

La remise des diplômes du lycée et campus Marguerite Bahuet a été un réel succès qui a mis en valeur les jeunes et leur réussite. Vendredi 2 octobre, une nouvelle fois, ce fut un moment fort en émotion, un moment de retrouvailles entre bacheliers, techniciens supérieurs et leurs professeurs. Cette soirée a plongé ces jeunes à nouveau dans l'ambiance du lycée. Le montage photos souvenirs de l'année précédente, qui leur était dédié, a suscité de nombreuses réactions dans l'assistance. Applaudissements, rires, échanges… Ces moments chaleureux ont été prolongés par le discours de Madame Pommier, directrice de l'établissement, et celui de M. Jolivet, directeur interdisocésain. Tous deux ont réaffirmé leur fierté, celle de la communauté éducative, et le fait que les jeunes font partie de la grande famille de cœur de Bahuet.

Cette fierté est confortée par le très bon taux de réussite aux examens de la session 2026. La remise des diplômes a ensuite été suivie d'un cocktail accueillant les jeunes accompagnés de leurs parents, mais aussi les enseignants à leurs côtés. Ce temps partagé ensemble aura, une fois encore, tissé un lien solide entre enseignants et élèves qui aiment revenir régulièrement témoigner de leur passage auprès des élèves suivant leur cursus.

Sport - Une fin de saison en trombe pour le CABC Triathlon



Les filles sont montées sur la troisième marche du podium, à Cabourg.

Dimanche 3 octobre, Cabourg accueillait la grande finale des Lindahls Pro+ Triathlon Séries de Division 2. Pour cette dernière manche de la saison, les triathlètes brivistes avaient à cœur de terminer sur une bonne note et de confirmer les belles performances réalisées tout au long de l'année.

Les filles arrachent le podium

Après une saison marquée par leur jeunesse et leur régularité, les féminines avaient une dernière occasion de briller à Cabourg. Elles n'ont pas manqué leur rendez-vous en décrochant une belle 3e place par équipe lors de cette grande finale.

Emma signe la meilleure performance du collectif en prenant la 3e place en individuel et monte ainsi sur le podium de cette dernière étape. Louanne réalise également une belle course avec une 12e place, tandis que Lydia termine 24e. Loane prend la 42e place, suivie de Léonie (54e), Juliet (64e) et Lisa (69e).

Cette performance permet aux Brivistes de terminer la saison à la 4e place du classement général, au pied du podium. Une belle récompense pour un groupe très jeune qui aura démontré tout au long de la saison sa capacité à rivaliser avec les meilleures équipes de Division 2.

Les garçons concluent la saison en beauté

Après une saison d'apprentissage pour un groupe, lui aussi particulièrement jeune, l'équipe masculine avait également à cœur de terminer sur une bonne dynamique. Mission accomplie, avec une 6e place par équipe à Cabourg.

Sam signe la meilleure performance du collectif avec une excellente 4e place, échouant de peu au pied du podium individuel. Guillaume réalise lui aussi une belle course et termine 15e. William Fanet prend la 39e place, Axel termine 60e, Adrien 71e, Tom 77e et Louis 83e.

Grâce à cette belle performance collective, les garçons réalisent une importante remontée au classement général et terminent finalement la saison à la 8e place. Une belle récompense pour cette équipe qui, malgré sa jeunesse et l'absence de renforts étrangers sur certaines manches, aura su progresser et se battre jusqu'au bout pour assurer son maintien.

Au-delà des résultats de cette dernière étape, la finale de Cabourg vient surtout conclure une saison riche en apprentissages et en émotions pour les jeunes triathlètes brivistes.

Avec une 4e place au classement général chez les filles et une 8e place chez les garçons, les deux collectifs assurent largement leur maintien en Division 2. Cette saison leur aura permis de découvrir le haut niveau, de se confronter aux meilleures équipes de la division et, surtout, de continuer à progresser et à grandir ensemble.

Un grand bravo à l'ensemble des athlètes, aux coachs, Flo et Thibaut, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont accompagné les équipes tout au long de cette saison, Didier et Antoine.

Place désormais à un peu de repos… avant de remettre les baskets. Rendez-vous en mai prochain du côté de Metz pour le début d'une nouvelle saison de Division 2.

Et une chose est certaine : l'attente sera longue.

Les équipes. Chez les femmes : Emma O'Brien (IRL), Louanne Talamona, Loanne Parrical, Léonie Kaufman, Juliet Treille, Lisa Treille (U23). Chez les hommes : Sam Hart (GBR), Guillaume Bonhert, William Fanet, Axel Barry, Noé Treille, Adrien Desrayaud (U23), Tom Arrondelle (U23).

Les coups de cœur du week-end

Vendredi 9 octobre ok

Allassac : Marché toute la matinée sur la place de la République.

Brive : Visite guidée : Naissance d'une ville moderne à 15h proposée par Brive Tourisme. Découverte d'anciens monuments de la commune et ses évolutions au tournant du XXe siècle. Rdv devant l'église Saint Sernin.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS propose de participer à un concours photos intergénérationnelles « Brive, ma ville, nos souvenirs ». L'idée ? vous prendre en photo devant un lieu briviste qui vous rappelle un bon moment. Pique-nique, guinguette et animations dans le Parc de la Guierle. Infos au 05.55.17.71.82.

Juillac : Marché de 16h30 à 19h sur le parking face à Vival.

Samedi 10 octobre

Brive : Ateliers jeune public (dès 14 ans) au Centre Culturel. 10h : Savon au karité. 14h : Broches perlées. 14h : Fleurs séchées. Inscription obligatoire au 05.55.74.20.51.

Ciné-Goûter : « Le cygne et l'enfant » au Rex à 16h. 39 minutes, à partir de 3 ans. Infos au 05.55.22.41.69.

Double loto de Fanatic-Cheer 19 à l'Espace Jean-Paul Escande à 14h et à 20h. Dix parties par loto, avec de nombreux lots, et une partie spéciale à chaque session : à 14h tentez de gagner un week-end pour 2 à Porto (vol + hébergement) et à 20h : un week-end pour 2 à Séville. Infos au 06.32.15.70.81.

Emilie Chasles #2 à L'improviste à 20h.

Sadroc : Visite théâtralisée à l'église à 15h. Le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise propose de suivre une enquête policière pas comme les autres. Rdv sur le parvis de l'église. Infos au 05.55.84.95.66.

Turenne : Octobre Rose, randonnée pédestre nocturne, de 6 ou 10 km, « La Turennoise » à 20h. À l'arrivée, une soupe à l'oignon et un dessert seront servis. Prévoir : gilet fluo, éclairage, gobelet et laisse pour les chiens. L'intégralité des bénéfices sera reversée au Comité de la Corrèze de la Ligue contre le Cancer. Rendez-vous à la Grange Rouge, inscription à partir de 19h et départ à 20h. Tarif : 10 € - Gratuit -12ans. Infos au 06.46.47.43.07.

Dimanche 11 octobre

Brive : Sortie Fougères, dans la Vallée de Planchetorte à 10h. Découverte d'un groupe de plantes fascinantes. Animatrice : Clothilde Le Bec. Infos au 06.01.63.09.37.

Bambin'eau Halloween à la piscine municipale à 10h et 10h45. À l'approche d'Halloween, les petits nageurs de 6 mois à 4 ans sont invités à une matinée aquatique festive et ludique. Les enfants peuvent venir déguisés, avec des accessoires adaptés à l'eau ou un maillot noir et/ou orange. Jusqu'à deux parents accompagnateurs par enfant. Inscriptions à l'accueil de la piscine ou au 05.55.74.37.27.

Malemort : Marché.

48e salon des collectionneurs malemortois à la Salle Jean-Ferrat de 9h à 17h. Objets anciens, souvenirs, pièces rares ou insolites. Entrée libre.

Lissac-sur-Couze : Trail de la Paix à la Base nautique à 8h50. 13, 22 ou 35 km. Randos : 7 et 12 km. Cet événement est organisé par le Mouvement de la Paix de la Corrèze. Inscription sur : jorganize.fr/jlive.

Objat : Marché.

Saint-Robert : Fête du Baco à partir de 11h. Sur la place du village, venez déguster : frottes à l'ail, pâtés, tête de veau, omelette de cèpes, jus de pomme et bien d'autres spécialités sont au menu du baco.

Voutezac : Démonstration de fabrication de savons par Le pré en bulles à 16h. Infos au 06.66.15.01.41.

En paroisses

Samedi 10 octobre. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration Pour la vie et confessionSaint-12h, messe à Saint-Martin, et chapelet aux Rosier-Saint-18h, messe anticipée à Estavel, Venarsal, Mansac, et Chapélies (pour Janine et Roger Juillot † et Jean Pierre Juillot †).

Dimanche 11. 9h30, messe à Ligneyrac (pour Marie-Louise et Roger Simbelie †), Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Henri Laucher † et Alicia de Monsalvé †, Eduardo Teixeira †, Raymond Mourigeau †, Marie-Josée Custodio †, Henriette Labrousse †, Birila Térésa Dasilva †), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions, vêpreSaint-18h30, Saint-Sernin, messe pour Françoise Granet †, Jean-Baptiste Soulier †, Gérard Espinat †.

Lundi 12. Saint Carlo Acutis.7h30, Estavel, pas de messe chez les sœurs. 10h, maison Saint-Joseph, messe. 17h45, Rosiers, chapelet et adoration, et, 18h30, messe de Saint-Carlo Acutis.

Mardi 13. ND de Fatima. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 12h, Saint-Martin, messe. 17h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous), 18h, chapelet, et, 20h, procession aux flambeaux puis messe.

Mercredi 14. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous), 17h30-19h, confessions, et, 18h, chapelet. 9h30, Saint-Pantaléon, messe puis adoration. 12h, Saint-Martin, messe. 18h, Ussac, messe.

Jeudi 15. Sainte Thérèse d'Avila. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous), et, 18h, chapelet. 9h30, Malemort, messe puis adoration et confessions. 12h, Saint-Martin, messe.

Vendredi 16. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous), 16h30, confessions, et, 18h, messe. 12h, Saint-Martin, messe.

Samedi 17. Saint-Ignace d'Antioche. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions, et, 12h, messe pour Jeannie Tancerel †. 12h, Rosiers, chapelet. 18h, messe anticipée aux Chapélies, Estavel, Dampniat (pour Jean Seguy, Laurent Viane) et Chasteaux.

Cressensac - Une messe célébrée à Valeyrac



L'abbé Bernardin Gomez a célébré cette messe.

Dans le cadre du pôle paroissial, une messe a été célébrée le samedi 3 octobre, à 17h, à Valeyrac, lieu-dit de la commune de Cressensac-Sarrazac. L'officiant était l'abbé Bernardin Gomez, vicaire de la paroisse Saint-Benoît du Haut-Quercy. Des fidèles se sont rassemblés de tout le secteur pour ce rassemblement religieux annuel très recueilli. À cette occasion, la cloche a retenti pour annoncer l'office, les chants ont animé cette église, rappelant sa vocation originelle... Le verre de l'amitié a aussi permis aux participants de prolonger ce moment unique dans ces lieux.

Cressensac

Pôle paroissial de Cressensac. Offices en octobre : dimanche 11, messe des familles et des enfants du catéchisme, à 11h, à Cressensac. Samedi 17 : baptême de Gaston Pestourie-Bernard, à 11h, à Gignac. Dimanche 18 : messe, à 9h30, à Gignac. Dimanche 25 : messe, à Cressensac, à 9h30, puis baptêmes d'Elyna et de Justin Sarralié, à 12h, à Cressensac. Dimanche 1er novembre, fête de la Toussaint : messe, à 9h30, à Cressensac, pour le secteur, suivie de la visite aux cimetières. Catéchisme tous les vendredis, de 17h30 à 18h45, à la maison paroissiale de Cressensac.

Carnet bleu. Bienvenue à Basile ! Gaspard, 8 ans et Alice, 5 ans, attendaient avec impatience l'arrivée de leur petit frère et pour leur plus grande joie, Basile, est là depuis dimanche 20 septembre ! Ce petit garçon a découvert le monde à la maternité du centre hospitalier de Brive et l'horloge affichait 3h30. Basile, Edmond Fouché agrandit la famille d'Étienne Fouché, exploitant agricole, et de Clarisse Delon, chargée de projets immobiliers, domiciliés dans le haut du bourg de Cressensac, au 2 rue de la Paternerie. À sa naissance, Basile pesait 3,5 kg pour une taille de 51 cm. Il est donc le 3e enfant de ce jeune couple, ce qui fait que la maison familiale a retrouvé sa vocation première : accueillir 5 résidents ! Maman et bébé se portent bien, parents et grands-parents sont ravis de cette naissance et toute la commune aussi ! En cette joyeuse circonstance, nous offrons toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de prospérité au petit Basile.

Grand loto annuel des seniors. L'association *Rencontres et Loisirs* organise son loto ce dimanche 11 octobre, à 14h, à la salle des fêtes de Cressensac. Nombreux lots de valeur dont : un vol en montgolfière, un salon de jardin, un barbecue ou encore une télévision... Prix des cartons : 4 € l'un, 6 € les 2 et 10 € les 4. Buvette et pâtisseries. Les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas se déplacer peuvent participer en confiant leurs cartons à des proches ou des voisins. Possibilité d'acquérir des cartons à l'avance. La réservation des places est souhaitable. Pour tout cela, téléphoner au : 06.07.59.63.82 ou au 06.84.83.55.54.

Cressensac-Sarrazac - Une mobilisation solidaire ce samedi

Une opération Octobre rose se déroule ce samedi 10 octobre à L'Hôpital-Saint-Jean. Cette matinée est consacrée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la récolte de fonds pour la recherche.
Dès 8h30, rendez-vous à la salle des fêtes pour vous inscrire auprès des infirmières de la *Maison de Santé de Cressensac*. Puis prise de parole de Mme Agnès Dulout pour expliquer que la maladie est l'occasion de prendre du temps pour soi.
Ensuite, le docteur Florence Magand sensibilisera les femmes au dépistage du cancer du sein (détection, prise en charge, soins...). Et Jean-François Salze interviendra en tant qu'organisateur de la marche commentée. Il évoquera l'histoire du village de L'Hôpital-Saint-Jean puis quelques aspects de la vie à l'époque de la vicomté de Turenne.
Ce sera ensuite le départ d'une marche familiale, avec de nombreux arrêts et des évocations historiques : le prieuré du Colombier, la rivière du Rionet, les moulins, la voie romaine, les trois anciennes églises ou chapelles disparues...
Retour à la salle des fêtes après la marche de 7,3 km avec un faible dénivelé. Là, tous les participants seront conviés à une collation clôturant ainsi la troisième édition de ce temps fort consacré à la prévention du cancer du sein.
Cette matinée est organisée conjointement par l'équipe de la *Maison de santé de Cressensac*, la mairie et l'association *Sentiers et Patrimoine* de Cressensac.
Participation à cette marche : 5 €, collecte qui sera reversée à la *Ligue contre le cancer*. À l'arrivée, des surprises sont aussi annoncées.

Malemort - Une nouvelle offre d'accueil pour les tout-petits

Il y a quelques jours a eu lieu à Malemort l'inauguration de la micro-crèche *Boutchous et Bambou* créée par Cassandra Viallard-Sudrie, en présence de Sandrine Maurin, 1re vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux solidarités sociales, Audrey Bartout, conseillère départementale déléguée à l'enfance, et Laurent Darthou, conseiller départemental du canton de Malemort-sur-Corrèze.
Ouverte depuis le 1er septembre, cette nouvelle structure privée propose 12 places pour les enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30.
Pensée pour offrir un accueil individualisé, la micro-crèche porte une attention particulière au rythme, aux habitudes et aux besoins de chaque enfant. Motricité libre, éveil sensoriel, lecture, musique, activités créatives et découverte de la nature font partie du projet d'accueil.
Le Département de la Corrèze accompagne cette ouverture dans le cadre de sa mission de protection maternelle et infantile. L'autorisation de création de la structure a été délivrée par le Président du Conseil départemental pour une durée de 15 ans. Le service de PMI assure également le suivi et le contrôle du fonctionnement de l'établissement.
Quatre professionnelles composent actuellement l'équipe : une infirmière diplômée d'État, une auxiliaire de puériculture diplômée d'État, une titulaire du CAP accompagnant éducatif petite enfance et une titulaire du BEP carrières sanitaires et sociales et du diplôme d'État d'aide-soignant.



La micro crèche peut accueillir douze tout-petits.

Plus d'infos sur : https://boutchousbambou.wixsite.com/boutchous.

Varetz - Les enfants du centre de loisirs racontent leur village à la médiathèque

C'est avec un franc enthousiasme que les enfants du centre de loisirs de Varetz ont relevé le défi « Racontez-nous votre village » lancé par la médiathèque, pour marquer les Journées du patrimoine.
Encadrés par Élodie, leur animatrice, les jeunes ont rédigé et illustré leur témoignage sur l'endroit du village qu'ils apprécient vraiment.
Pour l'un, la rivière où il pêche avec son grand-père, pour l'autre la cour de récréation où l'on retrouve les camarades, et bien d'autres lieux encore, et bien sûr pour beaucoup la médiathèque où tous aiment se retrouver.
Cet atelier a donné lieu à une très belle exposition à découvrir dans le grand escalier de la médiathèque tout au long du mois d'octobre.
D'autres Varetziens se sont joints à ce projet : à travers les textes, dessins et photos déposés, venez découvrir la commune raconté par ceux qui y vivent ou y ont vécu.
Plusieurs ateliers d'écriture sont également proposés au cours de l'année aux enfants du centre de loisirs de Varetz, grâce à l'aide précieuse des bénévoles de la médiathèque.



L'exposition Racontez-nous votre village est à découvrir dans l'escalier de la médiathèque.

Renseignement au 05.55.22.47.53 ou mediatheque@varetz.com.

Malemort

Grande vente solidaire d'accessoires féminins. Organisés à l'occasion d'Octobre Rose par le comité de la Corrèze de la *Ligue contre le cancer* au profit de la lutte contre le cancer. Sont notamment recherchés : sacs, foulards, ceintures, bijoux fantaisie, etc., en bon état. Dépôt des dons jusqu'au jeudi 22 octobre de 9h à 17h à l'Espace Ligue situé à Brive au 60 rue François-Salviat (05.55.20.94.52) ou à la *Ligue contre le cancer* de Tulle au 29 quai Gabriel-Péri à Tulle. La vente aura ensuite lieu vendredi 23 octobre de 14h à 19h, samedi 24 de 10h à 19h et dimanche 25 de 10h à 13h à la salle Jean-Ferrat.

Opération brioches. Jusqu'au 11 octobre, l'*Adapei* de la Corrèze organise son opération brioches, une initiative solidaire qui permet de soutenir concrètement les projets destinés aux personnes accompagnées par l'association. À Malemort, plusieurs rendez-vous sont proposés au public pour participer à cette opération : vendredi 9 et samedi 10 octobre, un stand sera installé au Super U de Malemort. Dimanche 11 octobre au matin : l'*Adapei* de la Corrèze sera également présente au Corrézium. Les personnes souhaitant participer peuvent aussi se rendre directement au siège de l'*Adapei* de la Corrèze, situé 3 allée des Châtaigniers à Malemort, pendant toute la durée de l'opération. Derrière chaque brioche vendue, ce sont des projets, des expériences, des découvertes et des moments de partage qui deviennent possibles. En achetant une brioche ou en participant à l'opération, chacun peut ainsi contribuer concrètement à faire vivre de nouveaux projets et à améliorer le quotidien des personnes accompagnées. Un geste simple, gourmand et solidaire !

Exposition. L'association *Le Temps d'un Patchwork* donne rendez-vous du 9 au 11 octobre pour découvrir l'univers du patchwork. À travers des créations colorées et originales, cette exposition met à l'honneur la créativité, la minutie et le savoir-faire des passionnés de cet art textile. Vendredi 9 de 15h à 18h. Samedi de 10h à 18h. Dimanche de 10h à 18h. À la salle polyvalente de Malemort. Entrée libre.

Vente de vêtements. La boutique solidaire So'Frip, portée par *APF France handicap* en Corrèze, organise sa traditionnelle vente exceptionnelle de vêtements au sac le samedi 10 octobre, de 14h à 16h45, à Malemort. Le temps d'un après-midi, les visiteurs pourront profiter de bonnes affaires avec une offre à 5 € le sac de 30 litres fermé. Cette opération permet de donner une seconde vie aux vêtements tout en soutenant les actions associatives menées par *APF* en Corrèze. Au 117, impasse Tour de Loyre, à Malemort.

Concert. La musique s'invite à Venarsal ! Le groupe *Les Grisous* se produira sur scène le samedi 10 octobre à 20h, à la salle polyvalente de Venarsal. Composé de Jean-Luc Lasvergnas au chant, Fredo à la guitare et Mario à la basse, le groupe propose un répertoire autour des grands noms de la chanson française. Au programme : des reprises de Francis Cabrel, Renaud, Alain Bashung et de nombreux autres artistes, pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la musique. Entrée : 10 €, places limitées. Buvette sur place. Renseignements et réservations au 06.87.13.52.60, georgesbordas@orange.fr.

Dampniat

Messe. Office à Dampniat le samedi 17 octobre à 18h. Célébrée à l'intention de Laurent Viane, décédé le 2 septembre.

Assemblée. Les anciens combattants et sympathisants, section *ACPG CATM* de Dampniat, tiendront leur assemblée générale le samedi 24 octobre, de 10h à 12h, salle de réunion du presbytère. Adhérents, sympathisants ou intéressés pour le devenir et contribuer ainsi au devoir de mémoire sont cordialement invités. Contact président : 06.87.74.88.04.

Ayen - Le camion itinérant des Restos du cœur viendra le mercredi

L'association départementale des *Restos du Cœur de la Corrèze* et la municipalité d'Ayen ont récemment signé une convention faisant de la commune un partenaire du centre itinérant des *Restos du Cœur* en Basse-Corrèze/Sud-Corrèze, au même titre que Beynat, Meyssac et Saint-Privat.
Ainsi, chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, le camion itinérant de distribution d'aide alimentaire stationnera, à l'attention de la population d'Ayen et de ses communes alentours, dans le parc au-dessus de la mairie.
Deux salles de celle-ci sont mises à disposition pour garantir, aux personnes sollicitant de l'aide, un accueil confidentiel et adapté à leur écoute.
Ainsi, deux bénévoles formées à l'inscription accueillent les personnes avec un café et quelques biscuits afin de favoriser un premier échange dans un climat convivial. Elles recueillent ensuite les informations relatives à la situation familiale et aux ressources du foyer.

Une offre alimentaire adaptée

Ces éléments sont examinés selon les critères d'attribution définis par l'association nationale afin de déterminer au cas par cas l'ouverture des droits à l'aide alimentaire. La dotation d'aide alimentaire dès lors qu'elle est accordée, sur la base d'un système de points, est adaptée à la composition de la famille et à l'âge des enfants.
Elle est composée de paniers alimentaires équilibrés comprenant des produits riches en protéines, des accompagnements, des produits laitiers et des desserts mais aussi de produits de première nécessité dans le domaine de l'hygiène.
Si l'inscription à l'aide alimentaire ne peut être finalisée, les bénévoles sont à même de proposer alors d'autres formes d'accompagnement en lien avec les besoins évoqués par les familles.



L'équipe de bénévoles viendra à Ayen chaque mercredi de 14h à 17h.

Sur place le camion est également susceptible de recueillir différents dons de produits alimentaires, d'hygiène, etc. et bien entendu de nouveaux bénévoles !
Aux *Restos du Cœur*, l'accueil est inconditionnel et ses équipes de bénévoles ont pour fil conducteur, au-delà du système d'aide alimentaire, de créer du lien social, de permettre des moments d'échange, de solidarité et d'accompagnement essentiel par l'inclusion et l'accès aux droits, pour briser l'isolement. Ce lien humain, construit au fil des tournées, est une véritable bouffée d'air pour de nombreuses personnes.

Contact : Max Poignet, 06.74.00.74.59, ad19.itinerant-sud@restosducoeur.org.

Ayen

Théâtre. Le comité des fêtes de Vars-sur-Roseix propose deux soirées théâtre les vendredi 16 et samedi 17 octobre à 20h30, à la salle des fêtes de Vars-sur-Roseix. À cette occasion, la troupe Fauteuil 24 présentera la comédie « Panique à l'Hôtel Bricol' », une pièce qui promet un moment de détente et de bonne humeur. Les amateurs de théâtre et de comédie sont invités à venir nombreux partager cette soirée entre amis ou en famille. Réservation conseillée au 06.47.67.66.88.

Brignac-la-Plaine

Soirée automnale. Le *P'tit bistro* organise une soirée automnale le samedi 23 octobre à partir de 19h30. Le repas sera confectionné par Hélèna traiteur. Le menu sera composé d'une soupe de saison, de rôti de porc à l'ancienne, d'un écrasé de pommes de terre de Brignac-la-Plaine, de fromage, d'une part de flognarde. L'apéritif sera offert. Réservation possible dès maintenant au 06.49.69.33.80 (paiement à la réservation).

Soirée dansante. Le comité des fêtes de Brignac-la-Plaine et *Festi Brignac* organisent un rendez-vous pour une soirée d'Halloween pas comme les autres ! Elle aura lieu le samedi 31 octobre à partir de 19h à la salle polyvalente de Brignac-la-Plaine. DJ Fantôme sera aux platines pour vous faire danser toute la soirée ! Au programme : une soirée tapas, une buvette, les déguisements sont fortement conseillés pour une ambiance terrifiante mais surtout festive. Alors, sortez vos costumes les plus effrayants et venez passer une soirée pleine de musique, de rires et de frissons !

Brignac-la-Plaine - Un nouveau service dans la commune



Le maire Bernard Roussely et Lucie Charles Bidault, praticienne en psychothérapie.

Bernard Roussely, le maire de Brignac-la-Plaine, a le plaisir d'accueillir, depuis le 1er octobre, Lucie Charles Bidault en tant que praticienne en psychothérapie.
Lucie Charles Bidault accueille le public au 27, rue Principale dans un espace sécurisant et bienveillant « pour comprendre votre histoire et les difficultés que vous traversez (anxiété, perte de sens, harcèlement, faible estime de soi, burn-out ou difficultés émotionnelles…) ».
Au cours de ces échanges, Lucie Charles Bidault s'appuiera « sur un panel d'outils thérapeutiques adaptés à vos besoins afin de retrouver un apaisement et un mieux-être ».
Elle est disponible les jeudis, vendredis et samedis sur rendez-vous aux coordonnées suivantes : 06.72.21.73.37 / lucie.charlesbidault@gmail.com.

Objat - Une journée pas comme les autres à la résidence des Grands Prés

Le vendredi 18 septembre, la *Résidence des Grands Prés* a organisé un chaleureux repas paëlla, réunissant les résidents, leurs familles ainsi que des membres du conseil d'administration de l'établissement objatois. Les familles se sont retrouvées avec plaisir aux côtés des résidents et des membres du personnel autour d'un repas préparé avec soin par Chrystelle et Mickaël et toute l'équipe, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'animation musicale était assurée par Fabien Veyriras et Sandrine Tareyre. Les deux accordéonistes ont accompagné le repas en musique et largement contribué à la bonne humeur de cette journée. Cette journée a également été marquée par une première dans l'histoire de l'établissement. À l'initiative de Philippe Vidau, maire d'Objat et président de *l'association de l'Ehpad*, et de Dorian Poumeaud, directeur de l'association, 11 membres du personnel de l'Ehpad ont reçu une médaille du travail, récompensant leur engagement et leur parcours professionnel. Entre musique, gastronomie, sourires et moments de partage, cette belle journée restera un agréable souvenir pour tous les participants. Sa réussite témoigne une nouvelle fois de l'importance de ces temps de convivialité au sein de l'établissement.



Philippe Vidau, maire d'Objat et président de l'association, est entouré des médaillés.

Objat - Dans quelques mois ce sera Marie Blachère



Cette structure va devenir bientôt une nouvelle boulangerie-pâtisserie.

Près du CD 901, à la sortie d'Objat et à côté de l'hypermarché Lidl, une structure métallique est sortie du sol. Mais à quoi va servir cette construction métallique ? Un garage ? Un nouveau commerce ? Ce sera une nouvelle boulangerie pâtisserie, certes industrielle, de l'enseigne *Marie Blachère* qui possède déjà cinq magasins à Brive-la-Gaillarde et aux alentours. Pour rappel, la pâte à pain est préparée et pétrie quotidiennement dans chaque point de vente. La cuisson est réalisée sur place tout au long de la journée pour garantir la fraîcheur. Les viennoiseries (croissants, chocolatines) arriveront quant à elles surgelées.

Objat

Salon des créateurs et artisans. Organisé par l'association *Les Salons de Patricia* samedi 17 et dimanche 18 octobre de 10h à 18h, salle des congrès. 40 exposants dans des domaines très différents vous proposeront : gourmandises, déco, couture, bien-être, santé, mode, bijoux, savons, bougies, livres, VDI, etc., ainsi que les broderies des femmes afghanes du programme Guldusi. Côté restauration : le samedi, le food-truck Ti Bouchon et les gaufres de Peggy. Le dimanche, les gourmandises alsaciennes d'Angélique. La brasserie CanHoppée sera présente les deux jours. Entrée gratuite.

Objat - Une fête du pain en petit comité



L'équipe des boulangers qui a œuvré à Objat.

La Fête du pain est une manifestation nationale créée en 1996 qui se tient chaque année autour du 16 mai, jour de la Saint-Honoré, patron des boulangers, lancée à l'initiative de Jean-Pierre Raffarin, alors ministre.
Cette année à Objat, le chapiteau a été installé sur le parking face à l'église Saint-Barthélemy, le dimanche 27 septembre. Selon les organisateurs de cette manifestation, l'affluence des acheteurs a été un peu moindre cette année.
Les élections sénatoriales se déroulant à Tulle, une partie des autorités locales étaient absentes. Par ailleurs, les commerçants non sédentaires avaient aussi laissé leurs emplacements libres.
Malgré tout, les petites tourtes cuites au four sur place ont eu un franc succès, sans pour autant faire de l'ombre aux autres variétés de pains à la vente : baguettes ou grosses tourtes.

Saint-Robert - Une plantation en l'honneur des élus



Les élus ont posé à côté du mai planté.

C'est en ce premier samedi d'octobre ensoleillé que Saint-Robert a honoré ses élus en plantant le mai. Cette tradition a été suivie par de nombreux échanges entre les élus et les administrés. Enfin, un apéritif et un repas convivial offerts par le maire et ses adjoints ont été partagés.

Saint-Robert - Un duo d'artistes qui a présenté une exposition poétique

Ce sont des artistes fidèles à Saint-Robert. Hervé Treuil et Cat-elle, duo reformé entre les murs de la salle André Rousseau. Si le goût immodéré pour les impressionnistes n'est plus à démontrer chez Hervé Treuil, la passion singulière de Cat-elle doit être mise en avant. En regardant son travail, un critique féru de zoologie symbiotique verrait dans ses insectes un prélèvement choisi au milieu des jardins peints d'Hervé Treuil. Une étude des insectes qui pourrait se glisser dans un cabinet de curiosités. Un jeu chromatique qui trouve son écho dans les peintures d'Hervé Treuil : parmi ses paysages feutrés, ses ramures fluides, ses courettes intimes, ses ciels baignés de lumière. Toute une palette qui rend à merveille des paysages familiers : les champs de blé et de maïs, le bocage, les sous-bois et la brume matinale... Un univers enchanteur. De son côté Cat-elle est une artiste manuelle polyvalente puisque c'est elle qui transforme les boites anciennes dans lesquelles ses insectes modelés prennent parfaitement leur place. Elle s'impose



Hervé Treuil et Cat-elle ont exposé dans la salle André Rousseau à Saint-Robert.

un challenge technique qui précède et conditionne la réalisation des petits animaux invertébrés à six pattes. Comme chez Hervé Treuil on est également enraciné dans la terre et là, c'est celle avec laquelle Cat-elle crée des formes qui jaillissent de ces céramiques ou de grés vernissés qui se nomment des catelles sans trait d'union.

Segonzac - Un séjour en Haute-Savoie pour 47 touristes



Le groupe prêt au départ vers la Haute-Savoie - © CM

Lundi 21 septembre, les 47 touristes inscrits étaient sur le départ pour une semaine de dépaysement en Haute-Savoie grâce au comité des fêtes. À 9h, place de l'église, les participants posaient près de l'autocar de Fitour Travel, organisateur du séjour du 21 au 26 septembre. Gageons que ce voyage est riche en visites et en produits gastronomiques de cette région.

Beaulieu - Le club de bridge joue cartes sur table

Après un tournoi de régularité réunissant pas moins de neuf tables, les membres du club de bridge se sont retrouvés pour leur assemblée générale autour de la présidente, Françoise Bernot, accompagnée de Michel Lecru, trésorier, et de Christine Vasseur, secrétaire.
Dans son rapport moral, la présidente a souligné les perspectives particulièrement positives pour la prochaine saison. L'effectif devrait en effet connaître une légère progression, avec quatre ou cinq nouveaux licenciés attendus, portant le club à environ 65 adhérents. Une évolution encourageante qui témoigne de l'attractivité de l'association et de la bonne ambiance qui y règne.
Le rapport d'activités et le rapport moral ont été adoptés à l'unanimité. Le rapport financier présenté par le trésorier fait apparaître un léger déficit pour l'exercice 2025-2026, sans toutefois mettre en difficulté la situation financière du club. Là encore, les comptes ont été approuvés à l'unanimité.
Au-delà des chiffres, le club se distingue par son dynamisme et sa convivialité. Il rassemble des joueurs bénéficiant d'un très bon niveau, tout en permettant aux débutants de progresser et de prendre leurs marques dans d'excellentes conditions.
Pour favoriser cette découverte du bridge,



Le bureau du club de bridge : Christine Vasseur, Françoise Bernot, Michel Lecru.

quatre initiateurs proposent gratuitement des cours, chaque lundi de 14h15 à 17h, au 13, rue Sainte-Catherine. Une belle occasion pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir ce jeu de cartes à la fois convivial et exigeant.
Le club organise également de nombreuses manifestations tout au long de l'année, offrant aux bridgeurs de multiples occasions de se retrouver dans une atmosphère chaleureuse et amicale.

Renseignements auprès de Françoise Bernot. Tél. : 06.26.12.43.82. Courriel : jpfrbernot@orange.fr.

La Chapelle-aux-Saints - Un mûrier platane planté pour un mai convivial



Le généreux feuillage du mûrier platane apportera une ombre bienfaisante en été.

Samedi 26 septembre, La Chapelle-aux-Saints a renoué avec une tradition chère à ses habitants en organisant le traditionnel mai communal. Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager un moment de convivialité autour de la plantation de l'arbre du mai et d'un repas entre habitants. Initialement prévue au mois de juin, cette rencontre avait dû être reportée en raison de la canicule afin de garantir des conditions plus agréables à tous les participants. Le pari s'est révélé gagnant puisque la manifestation s'est déroulée sous un temps clément et dans une excellente ambiance. Cette édition avait une signification particulière puisqu'elle marquait les élections municipales et la mise en place du nouveau conseil municipal. Pour symboliser cet événement, un mûrier platane a été planté au cœur de la commune. Dans son discours, la maire Sylvie Bonneval a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants avant d'évoquer avec humour ce « mai de septembre ». Elle a souligné la volonté de l'équipe municipale d'organiser cette cérémonie dans les meilleures conditions possibles : « Nous avons voulu le faire avec des conditions optimales, beau temps et pas trop chaud. Au final, c'est une belle journée, on a réussi. » Invitant le public à citer quelques qualificatifs associés à un arbre, l'élue a saisi l'occasion pour dresser un portrait de la commune. Au mot « beau », elle a rappelé la richesse des paysages de la vallée de la Sourdoire aux coteaux environnants. À l'évocation de la « longévité », elle a mis en avant l'histoire exceptionnelle du site, dont l'occupation humaine remonte à plus de 70 000 ans. Enfin, les termes « calme » et « sérénité » ont permis à la maire de réaffirmer les valeurs que la municipalité souhaite préserver pour les habitants. Devant une assemblée particulièrement nombreuse, elle a conclu sur les mots « bonheur » et « joie », soulignant la présence des enfants, qu'elle a qualifiés d'avenir de la commune. La cérémonie s'est ensuite poursuivie dans une atmosphère chaleureuse et festive, témoignant une nouvelle fois de l'attachement des habitants aux traditions locales et à la vie collective à La Chapelle-aux-Saints.

La Chapelle-aux-Saints - La Fête de la pomme revient ce dimanche 11 octobre

Fidèle à une tradition désormais bien ancrée dans le calendrier automnal, l'*Association Qualité de Vie à la Brande, la Chapelle-aux-Saints et Végennes* organisera sa traditionnelle Fête de la Pomme le dimanche 11 octobre sur le parking de la mairie au lieu-dit Sourdoire. De 9h à 18h, cette manifestation conviviale mettra à l'honneur l'un des fruits emblématiques de la saison. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront assister à la fabrication de jus de pomme, une animation qui suscite chaque année beaucoup d'intérêt. Les participants auront également la possibilité de découvrir et d'acheter des produits régionaux, tandis que des auteurs locaux seront présents pour rencontrer le public et présenter leurs ouvrages. De nombreuses animations rythmeront cette journée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la valorisation des savoir-faire locaux. Les bénévoles de l'association seront mobilisés pour assurer le bon déroulement des différentes activités, notamment lors de la fabrication et de la mise en bouteille du jus de pomme. La fête sera également l'occasion de se retrouver autour d'un repas préparé pour mettre en valeur les saveurs du terroir. Au menu : cocktail apéritif, velouté de panais acidulé aux éclats de châtaigne, rôti de porc au cidre accompagné de pommes sarladaises, tartelette aux pommes, vin et café. Le repas est proposé à 25 € par personne, dans la limite des places disponibles. Les organisateurs invitent toutes les personnes intéressées à réserver dès maintenant auprès de Jean-Claude au 07.89.57.66.42, de Laurent au 06.09.42.51.75 ou par courriel à jcdeliat@orange.fr.

Beaulieu-sur-dordogne

Fête de la fraise. L'assemblée générale se tiendra mardi 27 octobre à 20h, salle polyvalente Sévigné. Au programme : rapport d'activité, bilan de la trésorerie et perspectives 2027. Et surtout, notez déjà la date du dimanche 9 mai 2027, où il est prévu une tentative pour battre le record du monde de la plus grande tarte aux fraises !

Sioniac

Conférence-débat « La forêt et ses enjeux : le cas de la forêt de Palsou ». Organisée par l'*Amicale de Sioniac* dimanche 18 octobrede 14h à 16h, salle multifonction (mairie), avec Didier Constant, ancien agent de l'Office national des forêts chargé de la forêt de Palsou, et Jacques Descargues, membre du collectif *Forêts vivantes Pyrénées* et ancien secrétaire général de l'ONF. Un pot de clôture sera offert à l'issue de la conférence.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Vendredi 9 octobre. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac.
Samedi 10. 10h45, rencontre autour de la Bible à la maison paroissiale Saint-Joseph. 18h, messe anticipée à Beaulieu.
Dimanche 11. 11h, messe à Meyssac.
Mercredi 14. 14h-17h, secrétariat à Beaulieu. 16h30, chapelet à la chapelle de la Miséricorde à Beaulieu. Pas de messe à la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 15. 17h, chapelet à l'église de Liourdres.

Beynat - Le comité de la fête de la châtaigne mobilisé pour Octobre rose

Le samedi 17 et le dimanche 18 octobre, le comité d'organisation de la fête de la châtaigne va une nouvelle fois se mobiliser pour Octobre rose, campagne de communication et de prévention pour la lutte contre le cancer du sein. Cette année, ce n'est pas une, mais deux actions qui sont au programme ! La première aura lieu le samedi 17 octobre à 19h. Il s'agira d'une course/marche de 5 km à allure libre en semi-nocturne, sous forme d'une boucle au départ de la halle Claude Duneton. Les personnes intéressées doivent prévoir d'être sur le site dès 18h30, si possible vêtues de rose. Une lampe frontale est également fortement recommandée, notamment pour celles et ceux qui choisiront d'effectuer le parcours en marchant, et ce afin de ne pas être trop gênés par l'obscurité. Le parcours



Quand la fête de la châtaigne rime avec solidarité.

sera familial et accessible à tous. Le prix de l'inscription est de 5 €. L'ensemble des bénéfices sera reversé à la *Ligue pour la lutte contre le cancer*. Cette dernière sera présente et tiendra un stand d'information, de collecte de dons et de vente de goodies. Une restauration sur place sera assurée par les bénévoles du comité de la châtaigne avec une formule saucisse, aligot, flognarde pour 10 €. À cette nouvelle action, il convient de rappeler la traditionnelle vente de crêpes toute la journée le dimanche 18 octobre, jour de la fête de la châtaigne, au cœur du bourg. Les organisateurs vous espèrent nombreux, que ce soit le samedi pour marcher ou courir pour la vie, ou le dimanche pour exprimer votre solidarité en profitant d'un instant gourmand.

Renseignements et inscriptions au 06.73.36.03.15.

Beynat

Vide-greniers. Proposé par le comité d'organisation de la foire à la châtaigne dimanche 18 octobre de 9h à 19h, rues de la Mairie et de l'Église. 3 ml 5€. Pas plus de 2 emplacements/personne. Places limitées et tables non fournies. Bulletin d'inscription sur la page Facebook de la foire. Inscriptions jusqu'au 14 octobre). Renseignements au 05.55.85.97.82.

Lanteuil - Un stand de la Ligue au marché pour Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre rose, deux bénévoles de *la Ligue contre le cancer*, dont la présidente est Maryvonne Murat, sont venues rencontrer la population sur le marché mensuel de Lanteuil le jeudi 1er octobre.
À cette occasion, *la Ligue* a rappelé qu'elle organise un programme sur trois jours, du 23 au 25 octobre à la salle Jean-Ferrat à Malemort « afin de partager un instant généreux ». L'inauguration aura lieu, à 14h, le 23 octobre et la vente jusqu'au 25 (13h). Les fonds récoltés permettront d'améliorer l'aide aux personnes malades en Corrèze.
« Rendre à *la Ligue* ce qu'elle nous a apporté », ont confié Christine et Séraphina, bénévoles depuis 17 ans, expliquant que *la Ligue* représente « non seulement un soutien et un accompagnement psychologique et qu'elle met en place divers ateliers de toutes sortes ainsi que l'octroi de soins de support individuels ou en groupes, gratuits pour les malades et leurs proches ».
Quant à elle, la mairie de Lanteuil a annoncé une collecte d'accessoires féminins entrant dans le cadre de la vente programmée. Des premiers dons ont été faits sur place au marché.



Deux bénévoles de la Ligue étaient présentes au marché de Lanteuil.

D'autres pourront se faire par dépôt en mairie les 9 et 16 octobre de 16h30 à 18h.
Un repas truffade aura lieu le samedi 24 octobre à 20h à la salle polyvalente du bourg avec la participation et la générosité des commerçants du marché et du traiteur « Chez Loulou ». Les gains iront à *la Ligue*. Réservations jusqu'au 14 octobre au : 06.24.18.60.60. Lanteuil espère ainsi contribuer à sa façon à l'action Octobre rose de *la Ligue*.

Communauté locale de Beynat/Aubazine

Samedi 10 octobre. 18h30, Lanteuil, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 11. 11h, Beynat, messe.
Samedi 17. 18h30, Albignac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 18. 10h, Beynat, messe (Fête de la châtaigne).
Samedi 24. 18h30, Sérilhac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 25. 11h, Aubazine.

Aubazine - Une journée sport, santé et découverte de la biodiversité



Cette animation a accueilli 115 enfants au lac du Coiroux sur la commune d'Aubazine.

Vendredi 18 septembre, le pôle environnement de la *Ligue de l'enseignement FAL19* a organisé au lac du Coiroux à Aubazine une journée dite « Faire SENS » (Sport, environnement, nature et santé), réunissant cent quinze enfants des écoles de Croix-de-Bar à Tulle, Naves et Saint-Hilaire-Peyroux. Ces élèves ont un point commun : ils sont tous engagés, depuis plusieurs années, dans un projet d'aire terrestre éducative. Dans le cadre de ces projets, les enfants découvrent un espace naturel proche de leur école, l'observent, apprennent à mieux le connaître et participent à sa préservation. La journée « Faire SENS » est venue prolonger cette démarche en proposant aux élèves de découvrir un autre écosystème que celui qu'ils étudient habituellement. Cette découverte leur a permis de comparer les milieux, d'observer une biodiversité différente et de partager leurs expériences avec d'autres élèves engagés dans une démarche similaire. Tout au long de la journée, différents ateliers ont été proposés autour de la biodiversité, du sport et de la santé. Les élèves ont pu participer à différentes activités encadrées par le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Corrèze), le *CPIE19*, *Profession sports*, l'*UFOLEP19* et le pôle EEDD de la *FAL19*.
Au-delà des activités proposées, cette journée a permis aux élèves de faire le lien entre leur environnement quotidien, leur santé et leurs pratiques sportives, tout en développant leur curiosité et leur capacité à observer leur environnement.
Avec « Faire SENS », l'objectif est ainsi de proposer aux jeunes une journée où l'on apprend dehors, en mouvement, au contact du vivant, et où les connaissances, les expériences et les échanges viennent nourrir leur engagement dans leur aire terrestre éducative.

Aubazine

Randonnée pédestre et VTT d'Octobre rose. Organisée par la comcom Midi corrézien dimanche 11 octobre, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Les fonds récoltés durant cette journée seront reversés à la Ligue pour la recherche scientifique. Deux randonnées pédestres : 5,5 km et 11,5 km. Et un parcours de VTT de 30 km. Visite des jardins de l'abbaye possible à l'arrivée. Le départ est donné à la place de l'église. Inscriptions le jour même, sur place, à partir de 8h.
Pour la randonnée de 5,5 km : départ à 9h50 (5 €), celle de 11,5 km, départ à 9h (10 €) et celle en VTT, départ à 8h50 (10 €). Gratuit pour les - de 12 ans. Renseignements au 07.70.29.56.78 ou le 06.09.26.70.33.

Allassac - La rando de la fête a rassemblé cent trente marcheurs



Les participants sont partis du centre-ville pour une randonnée de 9,5 km.

Comme le veut la tradition, le dimanche matin de la fête d'Allassac a débuté par la randonnée organisée par *les Marcheurs ardoisiers*. Dès 8h30, les inscriptions se sont tenues devant le café de la Tour, où un café d'accueil était offert aux participants. Ils étaient plus de 130 marcheurs cette année à prendre le départ à 9h pour un circuit de 9,5 km. Le parcours autour d'Allassac a permis de profiter de la beauté des paysages sous un beau soleil. Un ravitaillement convivial a été proposé au village de Montaural, avant de rejoindre l'arrivée vers 11h30. La randonnée s'est conclue par le traditionnel pot de l'amitié, offert par la mairie devant la salle des fêtes, dans une ambiance chaleureuse.

Allassac

À l'initiative de l'association *Anim'Allassac*, l'Épicerie du Saillant accueillera, samedi 10 octobre, de 9h à 12h, une rencontre avec Jean-Michel Valade et Antoine Quaresma, auteurs de la bande dessinée *Mémoire de pierre*. Une rencontre particulièrement symbolique puisque l'ouvrage revient sur un épisode tragique qui a profondément marqué l'histoire du village du Saillant. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les auteurs autour de leur travail et de revenir sur cette page de l'histoire locale.

Communautés locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 9 octobre. 14h30, Objat salle paroissiale, réunion du MCR. 15h, Ehpad d'Allassac, messe. 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Samedi 10. 18h, messe à Objat, Allassac et Pompadour Saint-Blaise.
Dimanche 11. 9h30, messe à Estivaux, Le Saillant et Juillac, Vignols (pour Germaine Lavaud, Gérard Terrieux) et Vigeois (pour Louise Parel, Yvette Fulminet). 11h, messe à Donzenac (pour Odette Deguilly née Boisnard), Pompadour Saint-Blaise.

Allassac - Les associations présentent leurs activités

Le forum des associations, organisé par la municipalité le 12 septembre à la salle culturelle, a une nouvelle fois rencontré un beau succès à Allassac. Dès l'ouverture des portes à 9h30, associations et public étaient au rendez-vous.
Sport, culture, loisirs, solidarité, humanitaire ou encore action sociale… Les associations présentes ont profité de cette matinée pour faire découvrir leurs activités et leurs projets, mais aussi pour accueillir de nouveaux adhérents.
Pour attirer les visiteurs sur leurs stands, les bénévoles avaient préparé affiches, banderoles, prospectus et autres supports de présentation.
Parmi les associations présentes, le public a notamment pu rencontrer les bénévoles de l'antenne allassacoise de l'association *les Restos du Cœur*, récemment ouverte au 9, avenue des Ardoisières. L'antenne accueille les bénéficiaires les mardis de 14h15 à 17h et les jeudis de 14h15 à 18h, pour la distribution et l'accueil.
Tout au long de la matinée, le forum a ainsi réuni des adhérents fidèles venus renouveler leur inscription, mais aussi de nombreux curieux souhaitant mieux connaître les activités proposées sur la commune.
À la clôture du forum, le maire Jean-Louis Lascaux a convié l'ensemble des membres associatifs au traditionnel verre de l'amitié.



Durant toute une matinée, le public a pu rencontrer les acteurs du monde associatif allassacois.

Ste-Féréole - Quand le regard voyage au-delà du visible à la salle du temps libre

Du 19 au 25 octobre, la salle du temps libre de Sainte-Féréole accueillera un univers pictural où les frontières entre réalisme, imaginaire, abstraction, rêve et voyage laissent également place à une autre manière de regarder : une philosophie de l'image née de plusieurs années de recherches, d'expérimentations et de création, le LindaDaiSme. Cet art constitue aujourd'hui le cœur de la démarche artistique de Linda De Boevere-LdB66, du dadaïsme au Bauhaus. De l'histoire de l'art à la mémoire des civilisations décrite à travers ses propres carnets de voyage, l'artiste développe une peinture libre, foisonnante et volontairement inclassable.
Ses compositions, véritables patchworks oniriques, protéiformes et multicolores comme elle aime souvent le souligner, mêlent fragments de réalité et d'imaginaire, symboles, architectures, personnages (peintres, sculpteurs, designers, architectes…), paysages et références culturelles.
À travers un travail minutieux sur la matière et la couleur, l'artiste offre aux visiteurs une occasion différente de pérégriner.
Le concept LindaDaïSme, son univers graphique et sa démarche ont fait l'objet d'un travail rigoureusement détaillé de formalisation de son manifeste et de protection par l'artiste. Seront présentées des œuvres inédites et un voyage à travers plusieurs pays pour poursuivre l'exploration de cet univers singulier.
Pour l'artiste, cette exposition cache une volonté essentielle : « faire voyager le regard au-delà du visible et laisser à chacun la liberté de construire sa propre histoire ».
Autour du LindaDaïSme seront également présentées des œuvres figuratives, contemporaines et abstraites, témoignant de la diversité de ses toiles. Une manière de rendre la visite plus ludique via différents langages picturaux pour le plus grand plaisir de tous et de rappeler qu'entre émotion, réflexion et sourire, il n'existe parfois qu'un coup de pinceau.
Cette exposition est ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h30. Le vernissage officiel aura lieu le jeudi 22 octobre à partir de 18h30 en présence de l'artiste. Entrée libre et gratuite.

Saint-Viance - Le P'tit déj des habitants continue de faire vivre la commune



Le P'tit déj des habitants reste un moment de partage en présence du maire, de l'équipe du restaurant Chez Nini, des membres de l'association et des habitants.

Depuis 2019, le P'tit déj des habitants est devenu un rendez-vous incontournable pour se rencontrer, échanger, s'informer et contribuer à la vie de la commune de Saint-Viance.
Petite nouveauté ce mois-ci : le rendez-vous mensuel a été délocalisé au restaurant Chez Nini, offrant ainsi aux habitants l'occasion de découvrir un nouveau lieu tout en partageant un moment convivial.
Ce vendredi, plus d'une vingtaine d'habitants se sont retrouvés autour d'un petit-déjeuner chaleureux. Comme chaque mois, ce rendez-vous a lieu le premier vendredi du mois et permet à chacun de venir échanger librement dans une ambiance détendue.
Les participants ont été accueillis par Katia, vice-présidente, Monique, trésorière de l'association, ainsi que Béatrice, coordinatrice de l'espace de vie sociale (EVS).
Au-delà du simple temps de convivialité, l'équipe souhaite aujourd'hui faire évoluer ce rendez-vous afin qu'il réponde toujours davantage aux attentes et aux envies des habitants.
Pour cela, chaque participant a été invité à répondre à un questionnaire. L'objectif : recueillir leur avis, leurs idées et leurs propositions afin d'imaginer ensemble les prochaines évolutions du P'tit déj des habitants.
Une démarche participative qui illustre la volonté de l'association et de l'EVS de placer les habitants au cœur de la vie locale et de construire, avec eux, les projets de demain.
Rendez-vous le mois prochain pour un nouveau P'tit déj.

Juillac - Les répétitions ont repris pour la chorale Diapason



Le groupe, composé de choristes des communes alentours, attendent de nouvelles recrues.

Après la trêve d'été, c'est avec plaisir que la chorale *Diapason* de Vignols-Saint-Solve a repris ses répétitions.
Toujours sous la houlette passionnée de la cheffe de chœur Annie Jarrige, l'ensemble vocal est prêt à entamer une nouvelle saison musicale. Composé de quatre pupitres, le chœur mixte va faire voyager à travers un répertoire riche et éclectique. De la majesté du classique à la vitalité des œuvres contemporaines, il y en aura pour tous les goûts.
Les répétitions ont lieu tous les jeudis, de 18h30 à 20h30, et parfois le mardi aux mêmes horaires à l'approche des concerts, à la salle de la mairie de Vignols.
Toute personne souhaitant rejoindre la chorale et partager le plaisir de chanter sera la bienvenue.

Sadroc

Visite théâtralisée. Suite au succès des représentations estivales, le Pays d'art et d'histoire propose une nouvelle visite théâtralisée le samedi 10 octobre à 15h à Sadroc. Cette visite entraîne les participants dans une enquête mêlant patrimoine, théâtre et voyage dans le temps. Elle permet également de découvrir des lieux habituellement fermés au public. En 1681, c'est la stupeur à Sadroc ! Le sculpteur Jean Pourcher a été assassiné. Mais cette affaire n'a rien d'ordinaire : le meurtrier serait un voyageur temporel. Au fil de l'enquête, les participants sont invités à suivre les indices et à explorer différents lieux du bourg (église, ancien château, école…). Des comédiens amateurs redonnent vie aux personnages qui ont marqué l'histoire locale. La visite est mise en scène par Séverine Garde-Massias, de la *Compagnie Théâtre sur le fil*. Rendez-vous devant l'église. Durée : environ 1h30. Tarifs : 7 € (plein tarif), 3,5 € (tarif réduit), gratuit. Animation organisée en partenariat avec le *Foyer rural et festif de Sadroc*.

Donzenac

Don du sang. Lundi 12 octobre de 15h30 à 19h au gymnase Max-Dumond, route de Rond. Renseignements : https://efs.link/ZzH4s ou au 05.55.74.98.00.



Voutezac - Une borne de recharge électrique sur la place de la mairie

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique et afin de répondre aux besoins des habitants ainsi que des visiteurs, la commune a récemment procédé à l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la place de la Mairie.
Cet équipement, exploité par l'opérateur *Electric 55 Charging*, se compose d'un totem équipé de deux points de charge (PDC), permettant la recharge simultanée de deux véhicules.
Chaque point de charge délivre une puissance maximale de 22 kW, offrant une solution de recharge efficace aux utilisateurs.
La borne est accessible à tous. Le paiement des recharges peut être effectué par carte bancaire, par badge de recharge compatible ou via une application mobile. L'abonnement nécessaire à son fonctionnement est pris en charge par la mairie.



Deux points de charge (puissance maximale de 22 kW) ont été installés.

La municipalité espère que ce nouveau service facilitera les déplacements de chacun et contribuera au dynamisme de la commune.

Chartrier-Ferrière - Encore un succès pour le milieu associatif



Une cinquantaine de stands étaient installés pour ce vide-greniers.

Dimanche 27 septembre, l'association *Causs'toujours* a remarquablement bien réussi son 2e vide-greniers dans le bourg de Chartrier-Ferrière. Dès le samedi après-midi, les organisateurs avaient commencé à préparer cette manifestation : signalétique, fléchages, marquages, préparation des repas et buvette. Dimanche, dès 6h30, les premiers vendeurs ont installé leurs tréteaux, bancs et portants pour déballer leurs marchandises à proposer aux chineurs du moment. À 8h30, à l'ouverture du vide-grenier, une cinquantaine de vendeurs étaient installés. De la place Raoul-Mas à la place de l'église, les chineurs avaient de quoi faire pour trouver l'objet tant recherché, il y avait de tout. La journée s'est bien déroulée, des frimas du matin au soleil de l'après-midi. Nombreux acquéreurs du bien rare avaient fait le déplacement sur le Causse. Pour clôturer ce vide-greniers, l'association a proposé une animation musicale par le groupe local Les Pieds Nick'ausse.

Cublac - Un mai pour la nouvelle équipe municipale



Les élus du conseil municipal de Cublac devant le mai nouvellement planté.

Samedi 3 octobre, la commune a célébré la plantation de son mai, une tradition rurale qui a permis de réunir élus et habitants de la commune autour d'un moment chaleureux et convivial.

Saint-Pantaléon-de-Larche

Soirée dansante. Le comité des fêtes organise une soirée dansante le samedi 10 octobre à partir de 18h30. Elle sera animée par le groupe A4. Sur réservation au 06.22.48.21.49. Au menu : velouté de saison, truffade saucisse, cabécou sur lit de salade, dessert poirier. 20 € par adulte. 12 € pour les moins de 10 ans et 12 € en entrée sans repas.

Cublac

Services de garde. Cabinet infirmier Laval et Teil au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63.

Nuisances sonores. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur pour les particuliers à Cublac sont autorisés uniquement aux horaires suivants : du lundi au vendredi, 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30. Le samedi, 9h à 12h et 15h à 19h. Dimanche et jours fériés : 10h à 12h (arrêté préfectoral de la Corrèze).

Atelier créatif Halloween à la bibliothèque. Samedi 31 octobre de 13h30 à 17h. 12 places sont disponibles pour les enfants de l'école primaire et les abonnés de la bibliothèque. Apporter feutres, ciseaux et colle. Inscriptions auprès de la mairie de Cublac au 05.55.85.22.89 avant le 28 octobre.

Concours de belote. Organisé par l'association *Les Amis du Temps libre* samedi 17 octobre. Repas suivi du concours à la salle polyvalente. Midi, repas seul : 15 €. Repas et inscription au concours : 22 €. 14h30, concours seul : 8 €/personne (un lot pour chaque participant). Rendez-vous à partir de 14h pour régler les formalités du concours. Les participants sont invités à apporter leur propre jeu de belote. Vente de rafraîchissement et de crêpes sur place. Inscriptions obligatoires à partir du lien suivant : https://www.billetweb.fr/repas-et-concours-de-belote ou au 06.29.40.20.53.

Troc de plantes d'automne. Organisé par l'association cublacoise *Nature-Écologie-Jardin* le dimanche 18 octobre de 8h30 à 11h30 sous la halle de Cublac (place de l'église). Occasion pour tous d'enrichir, diversifier et embellir gratuitement son jardin, en échangeant plantes, boutures, graines, arbustes, légumes mais aussi conseils et astuces, échanges sur la nature et la biodiversité. Ouvert à tous. Entrée gratuite. Troc accompagné d'un concert musical par le duo *Accord'Age*. À noter : possibilité de participer le même jour à un atelier de composition florale animé par une autre association cublacoise : *Les Amis du temps libre*.

Le Lardin-Saint-Lazare

Salon du livre régional. Organisé par l'association *Hahaha Éditions* dimanche 25 octobre à la salle des fêtes du Lardin-Saint-Lazare. Invitée d'honneur : Danièle Gilbert. 35 auteurs (littérature et illustration). Didier Dominguez, parrain du salon, fera une vente aux enchères au profit de l'association *les Anges de Noé*. Exposition du cercle philatélique lardinois. Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tombola. Entrée gratuite.

Mansac

Décès. Alain Fraysse. La cérémonie religieuse s'est déroulée le samedi 3 octobre à 14h30 à l'église de Mansac avant l'inhumation au cimetière de Mansac.

Paroisse. La *Fraternité Anne Syméon* se retrouvera les mardis 20 octobre, 10 novembre et 15 décembre à Saint-Pantaléon à 11h : messe, enseignement, repas, activités. Messe à Mansac, le samedi 10 octobre à 18h, ce sera la dernière. Reprise à la chapelle après la Toussaint. Obsèques religieuses à Mansac d'Alain Fraysse, ancien conseiller municipal, samedi 3 octobre à 14h30. Une foule nombreuse l'a accompagné. L'inhumation a été effectuée au cimetière de Mansac. À cette famille dans la peine, sincères condoléances. Messe à Saint-Pantaléon tous les mercredis à 9h30, adoration, confession. Tous les dimanches, messe à 11h. À Saint-Pantaléon, le 1er samedi du mois à 14h30, rencontre : chapelet, messe, enseignement, confessions. Chapelet également toutes les autres semaines à 14h30. Tous les dimanches matin à 11h, messe à Saint-Pantaléon.

Grande fête de l'automne. Dimanche 11 octobre, place du 14-Juillet, à l'Ombrière, à La Rivière-de-Mansac : vide-grenier, restauration rapide, buvette, battage à l'ancienne, repas sanglier à la broche, randonnée et jus de pomme. Réservation repas et vide-grenier au 06.33.93.56.01 ou 06.88.44.28.19. Organisée conjointement par plusieurs associations de la commune : *Amicale de chasse*, *CPR Chasse*, *Mansac Loisirs*, *Comité des fêtes*, *Amicale laïque*, *Gym C'est la forme*, *Western Attitude*, *Bon Pied Bon Œil*, *Les Chemins de Mansac*, *Au Fil des Pages*, *La Belle Époque* et *Tennis Club*, cette journée proposera différentes animations autour de l'automne et des traditions locales.

Atelier cueillette. La bibliothèque de Mansac propose un atelier « cueillette et confection buffet apéro » le 17 octobre, de 14h à 18h, à la salle polyvalente de la Rivière-de-Mansac. Départ de la salle polyvalente de La Rivière-de-Mansac à 14h avec Delphine Laroche, botaniste paysagiste, vers les chemins de la Vézère (cueillette de plantes), puis retour à la salle polyvalente vers 16h. Cuisine des plantes et dégustation apéro vers 18h (personnes allergiques s'abstenir). 5 € par adulte, gratuit pour les enfants. Inscription obligatoire et renseignements au 06.80.77.06.12.

Broyage. La prochaine campagne de broyage des déchets verts au domicile des habitants par les agents communaux aura lieu du lundi 19 au jeudi 22 octobre. S'inscrire à la mairie au 05.55.85.21.54 pour l'organisation de ce broyage. Voici les consignes à respecter pour faciliter le travail des agents : les rendez-vous ne pourront excéder une heure. Il convient donc d'adapter les quantités à broyer en conséquence. Les branches doivent être coupées en amont du rendez-vous et mises en fagots. Ces derniers doivent être facilement accessibles avec un camion (bord de route ou limite de propriété). Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 4 cm. Il s'agit d'un service aux particuliers et non d'une substitution à une entreprise.

Saint-Pantaléon-de-Larche - Un repas intergénérationnel à l'école de Bernou

Jeudi 24 septembre à midi, l'école de Bernou a accueilli quatre personnes âgées de la commune pour partager le déjeuner avec les enfants de la cantine scolaire, dans le cadre des repas intergénérationnels proposés par la ville. Gloria Bouyssou, adjointe au maire, était également présente et a accompagné les personnes âgées lors de ce temps de rencontre. Curieux de cette présence inhabituelle, les enfants n'ont pas manqué de questions. Histoires, souvenirs et anecdotes ont rythmé ce moment convivial, permettant à chacun de profiter d'un véritable temps de rencontre et de partage. À travers cette initiative, la ville souhaite proposer aux aînés qui le souhaitent de venir ponctuellement déjeuner avec les enfants et ainsi favoriser le lien et la transmission entre les générations. Au-delà du repas, ces rencontres permettent de partager un moment simple du quotidien, de créer de nouveaux échanges et aussi, parfois, de contribuer à rompre l'isolement. Trois prochains repas intergénérationnels sont programmés à l'école de Bernou : jeudi 15 octobre, jeudi 19 novembre et jeudi 10 décembre. Les personnes âgées souhaitant participer à l'un de ces prochains rendez-vous peuvent se rapprocher de la mairie pour s'inscrire.



Quatre personnes âgées de la commune ont partagé le déjeuner avec les élèves.

Saint-Pantaléon-de-Larche - Plus de 1 500 habitants rencontrés

L'objectif de ces réunions était simple : aller directement à la rencontre des habitants, quartier par quartier, et ne pas attendre que les problématiques du quotidien remontent uniquement en mairie.
Au total, plus de 1 500 habitants ont participé à ces dix rencontres organisées au printemps et à la rentrée sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.
La dernière réunion de quartier s'est tenue le mardi 22 septembre dans le centre-ville, clôturant une série de 10 rendez-vous : 5 en mai et juin à Bernou, Picadis/Nadalie, Audeguil/Crouzet, La Roche Haute/La Roche Basse et Laumeuil/Grange ; puis 5 en septembre à Puymorel/La Jarousse, Lestrade Ouest, Lestrade Est, Gumond/Renaudet/Les Chanets et dans le centre-ville.
Ces rencontres ont permis d'identifier les préoccupations du quotidien des habitants et d'apporter plusieurs réponses concrètes : travaux de voirie, pose de panneaux, opérations de nettoyage, sécurisation de certains secteurs ou encore développement de la vidéoprotection.
Les demandes nécessitant des études complémentaires ou relevant d'autres collectivités sont également prises en charge et suivies par un service dédié.



Dix réunions de quartier ont été organisées par la municipalité.

« Ces réunions ne sont pas simplement des temps d'échange. Elles doivent déboucher sur des réponses concrètes. Certaines demandes peuvent être traitées rapidement, d'autres nécessitent des études, mais toutes sont prises en compte et suivies. », souligne Eddie Marcos, le maire de Saint-Pantaléon-de-Larche.
Le dialogue engagé avec les habitants se poursuivra afin de « conserver cette proximité avec chacun des quartiers de la ville », selon la municipalité.

Lubersac - Un site flambant neuf et des nouveautés pour l'ACAL



La vie locale au cœur des discussions pour cette rentrée 2026 de l'association des commerçants et artisans.

L'Association des Commerçants et Artisans de Lubersac (*ACAL*) a fait sa rentrée le 17 septembre dernier. L'occasion pour les membres de se retrouver, d'échanger sur les actions à venir et de rappeler la volonté de l'association d'être au plus près des commerçants et artisans du secteur et de contribuer au dynamisme économique local. Parmi les sujets abordés, les échanges ont notamment porté sur le contournement de Lubersac. Un sujet qui concerne directement l'activité économique du territoire et qui mérite que les commerçants et artisans puissent échanger et faire entendre leurs préoccupations.

Les membres souhaitent mettre en place des rendez-vous pour créer du lien. Par exemple, avec le *Café des pros*, qui devrait s'organiser le jeudi, environ tous les deux mois.

Le principe est simple. À tour de rôle, un professionnel accueillera les autres commerçants et artisans autour d'un café, dans son commerce ou son entreprise. Une façon de découvrir les activités de chacun, de partager les expériences et de mieux se connaître.

Autre nouveauté, l'*Atelier des pros* qui, proposé une fois par trimestre, permettra d'échanger autour de thématiques comme, par exemple, la facture électronique, la retraite, l'intelligence artificielle, etc.

Quant à leur site internet *acal19lubersac.fr*, il est source d'informations pratiques, et relaiera bientôt la tombola de Noël, l'un des rendez-vous incontournables de Lubersac.

Pour mener à bien ces différents projets, l'*ACAL* souhaite élargir son réseau. L'appel à cotisation est désormais ouvert à tous les commerçants et artisans du secteur 19210.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 50 €. Les professionnels intéressés peuvent se rapprocher des membres du bureau ou des commerçants et artisans déjà adhérents.

Lubersac

Salon bien-être. L'association *Terre de mieux vivre* est heureuse de vous inviter le dimanche 11 octobre à la salle polyvalente de 10h à 18h où a lieu la 11e édition du Salon art de mieux vivre. Cette année encore, de nombreux professionnels vous proposeront leurs soins et leurs gammes d'articles naturels.

Concert années 80. Ce samedi 10 octobre à 20h30 à *La Conserverie* avec Christian, de Raft. Accompagné par l'ensemble *Découvrir*, sous la direction musicale d'Étienne Champollion, le chanteur proposera un voyage dans une décennie foisonnante, entre ses propres grands succès (« Yaka dansé », « Femmes du Congo ») et des tubes devenus incontournables. Accompagné par sept musiciens en mini-symphonique, il interprétera également quelques-uns de ses titres nouvellement enregistrés. Renseignements et réservations au 05.55.73.20.00.

Rencontre autour du spectacle vivant. Jeudi 29 octobre, 20h30, à La Conserverie, une soirée consacrée à l'image et au spectacle vivant, en présence de la chanteuse Stone et de Jacques Rouveyrollis, « le magicien des lumières », comme l'appelait Barbara. Est annoncé également, sous réserve, Didier Varrod.

Solidarité. Une journée de collecte au profit de la *SPA de Tulle-Chameyrat* samedi 24 octobre de 8h30 à 17h30 dans le hall du magasin Super U. Vos dons de croquettes, pâtées, litière, jouets pour les chats et chiens en attente d'adoption au refuge seront les bienvenus. Aucun don de couvertures et de tissus.

Exposition. Du 6 au 29 octobre, à l'occasion d'Octobre rose, le pôle culture de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour propose, à La Conserverie, une exposition originale, ludique et poétique, pour les grands et les petits. *La bande à Néné*, le collectif de dessinateurs et de scénaristes du Foyer d'hébergement de Lubersac de l'Epda du Glandier revisite plastiquement les bustes de l'histoire de l'art. Les représentations du corps deviennent ainsi le point de départ d'une création collective. À visiter du mercredi au vendredi, de 14h30 à 17h30.

Convivialité. *Familles Rurales* propose trois belles idées les 20 octobre (visite du château de Hautefort), 10 novembre (atelier carte de vœux) et 15 décembre (confection de centre de table). Inscription au 06.68.07.83.19.

Tricot et couture. Le *Secours Catholique* propose une nouvelle activité en programmant des ateliers de couture. Transmettre les notions basiques : coudre un bouton, faire un ourlet, confectionner une couverture avec des carrés de laine, etc., dans une ambiance conviviale devant une boisson et quelques gourmandises. Rendez-vous chaque premier mardi du mois de 17h à 18h. Mardi 3 novembre, les bénévoles vous attendent au local situé derrière l'Espace Léonce-Blanc, rue des Écoles.

Rugby. Prochains matchs où les supporters sont attendus nombreux : 18 octobre, Monpazier (à Lubersac) ; 25 octobre, Saint-Priest-de-Gimel (déplacement).

Cinéma. Samedi 24 octobre (20h30), *Tombé du ciel* (1h32), comédie tout public avec Josiane Balasko et Mohamed Hamidi. Jeudi 29 octobre (15h), *Des Minions et des Monstres* (1h30).

Maison du Département. En atelier, le jeudi 29 octobre, de 9h30 à 11h30, venez apprendre les bons réflexes pour utiliser votre smartphone et internet en toute sécurité. Gratuit et ouvert à tous, les réservations sont souhaitées au 05.19.07.85.95.

Arnac-Pompadour - Un caillou haut-corrézien dans la chaussure

Voici les derniers résultats du CA Pompadour : pour les espoirs, Égletons 24 - 55 Pompadour.

Belle victoire pour le groupe espoir qui s'est imposé avec sérieux, investissement et application. Un groupe concerné, de beaux mouvements et une vraie envie de bien faire. Après une première sortie qui a laissé un goût d'inachevé, les « rouge et vert » ont affiché un formidable état d'esprit, en offrant une partition collective aboutie.

Les marqueurs ont été : Simon Dahly, Antoine Lacaud, Romain Lagorce, Kevin Pailhac, Théo Lavialle, Flavien Faucher et Arthur Feydel.

Équipe première : Égletons 27 - 27 Pompadour

Ce n'est pas comme si le CAP découvrait cette équipe d'Égletons, oubliant sa réputation d'équipe joueuse, à l'état d'esprit combatif. Combien ont perdu des plumes sur cette pelouse du stade François Chassaing ? Il était donc légitime de croire que les « rouge et vert » se seraient présentés en Haute-Corrèze, en connaissance de cause.

Que nenni ! Le début de match est pourtant à l'avantage des visiteurs qui, rapidement, inscrivent un premier essai par Romain Prodel. La réaction des Haut-Corréziens ne s'est pas faite attendre. De partout, ces derniers ont lancé de belles offensives qui ont semé le désordre dans les rangs capistes qui encaissent un essai de pénalité. Les spectateurs assistent à un véritable mano a mano, sans qu'aucune équipe ne se montre efficace en zone de marque. Le CAP est en tête, aux citrons, 10-13.

Au retour des vestiaires, les Capistes remettent



Romain Prodel et Max Chabrier ont une nouvelle fois fait avancer les rouge et vert - © ED

davantage la main sur le ballon et parviennent notamment à construire quelques beaux groupés. Mais encore trop d'imprécisions ne permettent pas aux hommes de Flo Chadelaud de concrétiser leur domination.

Les locaux font le dos rond et tentent dès qu'ils en ont la possibilité. Après avoir égalisé (13-13), ils encaissent un essai par Bastien Roubertie, transformé par Josh Fairbank. En tête à la 50e, 13-20, les visiteurs pensaient avoir fait le plus dur, mais on ne gagne pas à Égletons sans batailler durant 80 minutes. L'égalisation survient à la 65e, mais Romain Prodel, encore lui, redonne l'avantage au CAP (20-27), à 5 minutes du terme. Une fois encore, les locaux se jetteront corps et âme dans le combat, pour réussir à arracher un match nul mérité. Score final, 27-27, après des débats plaisants à suivre.

Le CAP peut regretter son manque de réalisme. En se montrant un poil plus efficaces, dans leurs nombreuses phases de domination, les « rouge et vert » pourront espérer des résultats positifs.

Arnac-Pompadour

CCE d'automne. Organisé par *E-Quitteam* et initialement programmé les 3 et 4 octobre, il se déroulera les 10 et 11 octobre sur les installations du Haras national de Pompadour. Entrée libre.

Halloween pour les enfants. Les 24 et 25 octobre. Ateliers maquillage, de 13h30 à 17h30, créneaux toutes les 15 minutes ; tarif unique : 3 €. Enquête dans le parc de 14h à 18h, créneaux : 14h, 15h, 16h, 17h ; tarifs : 8 € / gratuit moins de 3 ans. Mapping Halloween, 2 séances à 19h et 19h30 ; tarifs : 3 € enfant / 5 € accompagnant / gratuit moins de 3 ans, déconseillé pour les très jeunes enfants. Fête foraine, espace restauration.

Halloween pour les plus intrépides. Les 30 et 31 octobre. Déconseillé aux moins de 12 ans. Une édition qui vous plongera dans l'univers steampunk. Tarif : 19 €. Grand mapping sur la façade du château et déambulation horrifique ; départ toutes les 15 minutes de 20h à 22h45. Food trucks, fête foraine, discothèque au manège de l'Orangerie jusqu'à 2h. Préventes sur place et en ligne. Infos : https://chateau-pompadour.fr/evenement/halloween.html.

Loto géant. Le *Comité des fêtes de Pompadour* organise son grand loto d'automne le samedi 24 octobre à la salle polyvalente de Pompadour. Ouverture des portes à 19h, début des jeux à 20h30. Au programme : 10 parties, dont 7 parties traditionnelles et 3 parties carton plein, avec de nombreux lots à gagner. Parmi les principaux lots : bon d'achat alimentaire de 500 €, un téléviseur grand écran, un robot aspirateur/laveur, des bons d'essence, paniers garnis, colis de viande et volailles, ainsi que d'autres surprises. Une bourriche sera également proposée avec, entre autres, un caddie garni d'une valeur de 150 €, un jambon sec et plus de 30 autres lots. Côté tarifs : 3 € le carton, 15 € les 6 cartons et 20 € les 8 cartons. Pour la bourriche : 2 € le ticket ou 10 € les 10. Buvette, sandwichs et crêpes sur place. Le règlement pourra s'effectuer par carte bancaire ou en espèces. Réservations possibles par SMS au 06.74.48.54.23. Les personnes ayant réservé seront prioritaires pour le placement en salle.

Arnac-Pompadour - Briv'en jazz sur les ondes de radio PAC



Malvina Omer, présidente du Jazz Club 19100, et son prédécesseur, Claude Peyrodes - © PAC

Radio PAC, dans son émission hebdomadaire « Jazzez-vous ! » présentée par Hubert, a reçu Malvina Omer, présidente du *Jazz Club 19100*, et son prédécesseur, Claude Peyrodes, afin de présenter le programme du festival « Briv'en Jazz » qui va avoir lieu à l'espace Chadourne à Brive les 16, 17 et 18 octobre.

Cette année, trois belles formations sont à l'affiche : le vendredi 16, à 20h30, « Blue Train Quintet », afin de revisiter le jazz de la grande époque du label Blue Note ; le samedi 17, à 20h30, « We Want Chet Octet », hommage à Chet Baker par sept musiciens et une chanteuse de haut vol ; le dimanche 18, à 17h30, le jazz funk groovy et survitaminé du « Cissy Street Quintet. »

Le *Jazz Club 19100* organise tous les mois un concert, à l'Espace Chadourne, à Brive. Et depuis 2006, un festival annuel a été mis sur pied, pour le plus grand plaisir des jazzophiles !

Pour tout renseignement : jazzclub19100brive.fr. L'émission est disponible en podcast sur le site radiopac.fr.

Beyssac - Quatre invités de choix dans le cadre de Quand l'image raconte

Vendredi 2 octobre, dans le cadre du mois « Quand l'image raconte » du pôle culture de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, les médiathèques recevaient, dans la salle polyvalente de Beyssac et devant une salle comble, quatre invités de choix : Michel Leclerc, présenté avec justesse par Patrick Imbeau, responsable des médiathèques, qui animait la soirée, comme l'un des plus grands réalisateurs de cinéma. Il faut dire qu'il a à son actif des succès du box-office, comme *Le Nom des gens*, avec Sara Forestier, qui tous deux comme lui ont reçu un César, *Le mélange des genres*, *La vie très privée de Monsieur Sim* (avec Jean-Pierre Bacri) ou encore en 2026 *Les Caprices de l'Enfant-roi*. Rémi Maligne, auteur et illustrateur de bandes dessinées, enfant du pays qui a étudié l'illustration et la bande dessinée à l'école des Beaux-Arts de Tournai, en Belgique, passionné de légendes et qui a présenté les histoires diaboliques en Limousin de son *Livre aux cendres* paru aux *Ardents éditeurs*. Maïra Schmitt, visage familier du petit écran car elle tient l'un des premiers rôles dans la série *Léo Mattéi, brigade des mineurs* sur TF1, avec Jean-Luc Reichmann. Elle a notamment reçu en 2024 le Prix de la Meilleure interprétation féminine dans *La Vie devant toi* au Festival de la Fiction TV de La Rochelle ; et enfin Pierre Senon, auteur-illustrateur corrézien, créateur de la série *Marcello l'asticot*, qui fait rêver les enfants, mais où, comme il l'a expliqué, il joue parfois du double sens pour interpeller les adultes en écho. Les quatre intervenants ont échangé sur leurs expériences respectives autour de l'image, sur la façon dont leur travail se l'approprie, sur ce qu'elle signifie. Michel Leclerc a aussi diffusé plusieurs extraits de ses films ; il a ainsi pu raconter la manière dont se construit une scène, tout en évoquant le lien avec le producteur, les difficultés pour réserver un lieu,



Le public a pu entendre quatre artistes français de renom.

entraînant la nécessité de tourner rapidement… Les diffusions furent notamment l'occasion de deux hommages, l'un à Bruno Salomone dans un épisode de la série *Fais pas ci, fais pas ça* que Michel Leclerc avait réalisé, l'autre à Jean-Pierre Bacri, qui avait le don de s'approprier un texte écrit, au mot près, et d'en faire… du Bacri. En plus de ses interventions, Maïra Schmitt a brillamment relevé le défi de lire des extraits de bandes dessinées… mais sans les images. Son choix s'est porté sur deux personnages féminins de *Lucky Luke* : Ma Dalton et Calamity Jane. Des sourires et de l'émotion, et un moment qui s'est prolongé, avec le public qui a pu largement échanger avec les intervenants, se faire dédicacer les ouvrages des deux auteurs-illustrateurs, pendant le verre de l'amitié qu'offrait la municipalité de Beyssac. Le mois « Quand l'image raconte » se poursuivra jeudi 29 octobre à la Conserverie, dans le cadre de la Micro-Folie, lors d'une « rencontre avec » la chanteuse Stone, l'un des plus grands éclairagistes du spectacle de France Jacques Rouveyrollis, et, sous réserve, Didier Varrod, figure de la chanson et de France Inter.

St-Sornin-Lavolps - Le comité syndical du Pays d'art et d'histoire en réunion

Le lundi 28 septembre, le *Pays d'art et d'histoire* (PAH) *Vézère Ardoise* a réuni son comité syndical à la salle des fêtes de Saint-Sornin-Lavolps.
La séance a débuté par la présentation de la commune par le maire Éric Lascaux et son premier adjoint Alfred Geyl.
Nelly Duffaut, présidente du comité syndical du *Pays d'art et d'histoire*, a ensuite pris la parole afin de présenter les délibérations concernant les affaires courantes : l'évolution des tarifs, les questions liées aux ressources humaines ou encore la désignation du comité consultatif.
La réunion s'est poursuivie avec l'intervention de Wilfried Leymarie, chef de projet du *Pays d'art et d'histoire*, afin de faire un point sur les actions de l'été et celles à venir pour l'automne.
Il a précisé que les animations estivales ont dû être adaptées en raison de la canicule (déplacement des horaires prévus, changement de date) et qu'une réflexion sur le sujet devra être menée afin de s'adapter aux changements climatiques.
Il a précisé que les animations estivales ont dû être adaptées en raison de la canicule (déplacement des horaires prévus, changement de date) et qu'une réflexion sur le sujet devra être menée afin de s'adapter aux changements climatiques.
Les animations automnales ont été présentées : deux escape games, deux visites guidées, une visite théâtralisée, trois cluedos© géants et un jeu de rôle autour des loups-garous.
Il a été rappelé aux communes qu'il est possible de solliciter le *Pays d'art et d'histoire* en fonction



Le maire Éric Lascaux a accueilli le comité syndical du Pays d'art et d'histoire.

de leurs besoins concernant l'animation et la valorisation de leurs patrimoines.
Enfin, un bilan d'étape a été fait sur l'avancée de la préparation de la fête des lumières participative des *Allumés* qui aura lieu les 5 et 6 février 2027 à Saint-Robert.
Pour clôturer la réunion, Agathe Châtellier, médiatrice culturelle au *Pays d'art et d'histoire*, a présenté le patrimoine de Saint-Sornin-Lavolps (hippodrome, voie ferrée, église…).
La séance s'est conclue par un moment convivial autour d'un pot offert par la mairie.

Beyssenac - Une marche santé pour Octobre rose ce samedi



Les élus et les membres du comité des fêtes se liguent pour Octobre rose.

La commune de Beyssenac et l'association *Corbier Oxygène* organisent une marche pour la santé dans le cadre d'Octobre rose le samedi 10 octobre à 9h30. Les décorations roses ont été mises en place dans les rues et sur les bâtiments publics par le comité des fêtes. Sur le parcours d'activités physiques et sportives étalonné (PAPSE), chaque randonneur pourra pratiquer la marche dans le but d'entretenir sa santé sur une distance de 5,5 ; 8,5 ou 11,3 km. La Ligue contre le cancer est associée à cette matinée importante dans la lutte contre le cancer qui comprend la prévention, les diagnostics précoces, l'alimentation, l'hygiène de vie et les traitements. Un casse-croûte convivial, offert à tous à midi, place de l'église de Beyssenac, clôturera la matinée sport, santé et prévention des cancers. La participation de 5 € minimum par personne sera reversée à la Ligue contre le cancer. Inscriptions au 05.55.73.31.77 (mairie) et au 06.76.08.95.06 (*Corbier Oxygène*). La Confrérie de la pomme du Limousin est également partenaire de cette marche rose.

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu

Vendredi 9 octobre. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac.
Samedi 10. 10h45, rencontre autour de la Bible à la maison paroissiale Saint-Joseph. 18h, messe anticipée à Beaulieu.
Dimanche 11. 11h, messe à Meyssac.
Mercredi 14. 14h-17h, secrétariat à Beaulieu. 16h30, chapelet à la chapelle de la Miséricorde à Beaulieu. Pas de messe à la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 15. 17h, chapelet à l'église de Liourdres.
Samedi 17. 18h, messe anticipée à Meyssac.
Dimanche 18. Journée missionnaire mondiale, thème proposé par le pape « Un dans le Christ, unis dans la mission ! ». 9h30, éveil à la foi à Beaulieu. 11h, messe à Beaulieu.

Meyssac - La boucherie de nouveau ouverte

L'information avait été communiquée très en amont, Carole et Éric Manevy allaient faire valoir leurs droits à la retraite. C'est ainsi qu'à quelques jours de la saison estivale les Meyssacois ont trouvé la porte de la seule boucherie du village close. Il est toujours fâcheux qu'un commerce ferme pour la vie d'une petite commune…
Au cœur de l'été, une affiche apposée annonçait que fin septembre la boucherie allait rouvrir, signée Nadia et Lionel Chastagner, tous deux de Haute Corrèze et qui se connaissent depuis leur adolescence, leurs parents étant proches voisins.
Mais bien malin qui aurait pu deviner que les repreneurs étaient respectivement une employée de banque, responsable commerciale du marché des professionnels et un ingénieur qualité dans l'industrie qui allaient reprendre l'affaire.
Voilà qui mérite quelques explications…
Lionel commençait à se lasser du monde de l'industrie. En 2013, cet amateur de viande, du savoir-faire artisanal et du bien manger, entame une reconversion professionnelle qui sera validée par un CAP en boucherie. Depuis, en plus de 10 ans de pratique, il a acquis toutes les compétences dans ce métier.
De son côté, Nadia a profité d'une opportunité pour quitter en 2025, et dans des conditions favorables, le monde de la banque.
C'est ainsi qu'est né un projet de couple : créer ensemble un commerce en mettant leurs compétences respectives au service d'une entreprise familiale qui soit ancrée dans son territoire.
Les planètes se sont alignées, lorsque Carole et Éric Manevy cherchaient un repreneur dans la perspective de leur départ en retraite. Une coïncidence qui a constitué une opportunité unique de concrétiser leur projet.
« Nous sommes très attachés à Meyssac que nous fréquentons depuis de nombreuses années, à travers la scolarité des enfants et leurs activités », précise Nadia.
Un projet de couple, mais aussi familial, qui permettrait à leurs trois enfants de grandir dans un village et de s'inscrire dans sa vie. C'est si vrai que lors de la fête votive, en août dernier, l'aîné qui faisait partie des conscrits n'a pas manqué,



Lionel et Nadia Chastagner ont repris la boucherie de Meyssac.

en se présentant à la terrasse de la mairie, de préciser malicieusement « Ce sont mes parents qui reprennent la boucherie ».
Le nom retenu est simple et correspond bien à leur volonté de s'inscrire dans la vie du village : « La boucherie du village ».
« Village est un beau mot qui est aujourd'hui bien valorisé, d'autant que nous sommes à quelques centaines de mètres de Collonges où a été créée l'*Association des Plus Beaux Villages de France*, par Charles Ceyrac », argumente Lionel.
Quelques mois de travaux ont été nécessaires pour que la boucherie soit à leur convenance et à leur image, et le jeudi 1er octobre le magasin a rouvert sa porte.
On y trouve tout ce qu'un boucher peut proposer, ainsi que des plats préparés. « J'ai de bons contacts avec mes fournisseurs qui me préviennent quand une belle bête se présente. Et puis, j'aime bien cuisiner », nous confie Lionel.
Il y a aussi un petit rayon de fromages. « Nous le faisons en relais de la fromagerie Bonnal, bien connue de tous puisque depuis longtemps, elle vient une fois tous les quinze jours à Meyssac », explique Nadia.
À en croire la file d'attente, et ce dès le jour de la réouverture, les Meyssacois sont ravis de retrouver un boucher à demeure dans leur village.

Meyssac - Un pizzaïolo parmi les meilleurs du monde

GASTRONOMIE - Le pizzaïolo meyssacois Thibaut Castex est monté sur la troisième marche au championnat du monde à Rome la semaine dernière. Et ceci, avec une pizza végane au fruit de jacquier.

La semaine dernière s'est tenue à Rome la 24e édition de la Pizza World Cup, autrement dit dans la langue de Molière, le Championnat du Monde de la Pizza.
Un événement qui aurait pu passer totalement sous les radars en Corrèze, si l'un des candidats n'était autre que Thibaut Castex, le pizzaïolo de Meyssac, dont l'affaire est située entre la place du Jet d'eau et l'église sous le nom de « Oh ! Bruno ».
Évacuons de suite une question que beaucoup lui posent. « Je suis effectivement de la famille, mais très éloignée de l'ancien Premier ministre ».
Landais, Thibaut a été élevé dans le monde de la restauration, son père ayant tenu, jusqu'à sa prise de retraite un restaurant. Son frère possède également le sien du côté de Collioure entre mer et ville. Pourtant, ce n'est pas cette profession qu'il souhaitait exercer, ayant la volonté d'être mécanicien dans l'aviation.
À 18 ans, avec l'envie de découvrir autre chose que ses Landes, il part deux ans en Argentine. « J'y ai exercé de nombreux petits boulots pour vivre ».



Thibaut Castex, pizzaïolo, a remporté une médaille de bronze des championnats du monde.

L'exigence de la pizza

De retour en France, devant trouver du travail, mais n'ayant pas son permis de conduire, il a intégré la cuisine du restaurant paternel et a passé son CAP Cuisine. Puis, comme beaucoup de cuisiniers, il travaille avec de nombreux chefs, en Savoie, en Haute Savoie et aussi en Australie. C'est là qu'en cuisine, il est nommé chef de parti pizza.
Nous lui avons fait remarquer que ce n'est sans doute pas la partie la plus prestigieuse de la gastronomie. Que n'avions-nous dit là !
Et Thibaut de nous expliquer toute l'exigence de ce plat, évoquant le soin qu'il fallait prendre à sa confection, de la vérification scrupuleuse de la température de l'eau à mettre dans la farine en fonction de la température de la cuisine, du choix du four à bois ou électrique, du tour de main à acquérir pour pétrir la pâte, du choix des matières premières, au premier rang desquelles la farine, et de nous citer de nombreux types de pizzas, et des recettes toutes plus alléchantes les unes que les autres.
Avant de créer son entreprise, il était chef de cuisine dans un restaurant de Sainte-Fortunade qui a été vendu.
Quand il a appris que les précédents propriétaires de « Oh ! Bruno » voulaient céder leur affaire, il a saisi l'opportunité pour se lancer et être son propre patron à 34 ans.
Bref, Thibaut est devenu un pizzaïolo perfectionniste. Et pour apprendre encore plus, il a rejoint « Les Compagnons Pizzaïolos ». Un label regroupant une quarantaine de collègues, sous l'égide d'un formateur de Marseille, « avec la volonté de réaliser des pizzas saines et éthiques ».
C'est avec ce groupe qu'il s'inscrit au Championnat du monde de la pizza.
« Une véritable épopée, certains de mes collègues avaient emporté des pétrins pour préparer les pâtons dans les chambres d'hôtel, chacun donnant un coup de main à l'autre pour les courses des produits et le matériel nécessaires mais manquant dans nos bagages. Je crois que l'hôtelier a été content de nous voir partir à la fin du Championnat ! ».

Avec le fruit du jacquier

Les concurrents arrivant du monde entier pouvaient concourir dans une vingtaine de catégories.
Dès le premier jour, et comme premier candidat tôt le matin, Thibaut était inscrit dans la catégorie « pizza végan », utilisant pour la finition de la présentation la fameuse pince à épiler comme le font les grands chefs, afin de placer au mieux et le plus délicatement possible, l'herbe ou la plante qui va parachever.
Il ne va évidemment pas révéler la recette, une création pour l'occasion. « Il faut que ce soit à la fois appétissant, car on mange d'abord avec les yeux, mais aussi rassasiante et consistante puisque c'est un plat unique ». La seule confidence obtenue est que Thibaut Castex a utilisé, entre autres, du fruit de jacquier.
« Le jacquier est un arbre tropical d'Inde et d'Asie du sud-est dont le fruit peut peser de 30 à 50 kg. On peut le consommer mûr comme un fruit sucré, soit vert comme substitut végétal de viande grâce à sa texture fibreuse. Taillé finement, j'ai fait revenir ce fruit vert ».
Est-ce en autres cela qui a su séduire le jury ? Toujours est-il que Thibaut est arrivé sur la troisième marche du podium du Championnat du monde, avec une médaille de bronze autour du cou.
Mais, il s'agit là d'une exception pour ce Championnat car sa carte meyssacoise est faite à base de farine bio et de produits frais acquis en circuit court dans notre région.
Nul doute que cette belle médaille de bronze va attirer de nouveaux clients…

Christian BRUS (CLP)

Meyssac - RCPM : de toutes les couleurs à Beaublanc

La Chronique de Tonton Canard
Le dimanche 4 octobre, les deux équipes du RCPM ont embarqué dans un Pullman puisqu'il s'agissait de s'approcher dangereusement du pays de la langue d'oïl, de ceux qui ne comprennent goutte à la subtilité de notre langue d'oc. C'est donc vers la reine de la porcelaine que nous nous sommes rendus, celle qui ne casse rien, pour affronter le LEC limougeaud.
Le Pullman a donc pris en charge nos joueurs avec une soute pleine d'espoirs après un beau dimanche aux scores flatteurs acquis sur le terrain des Termes.
La haute direction présidentielle, devant laquelle le Tonton se jette respectueusement à plat ventre (enfin, à ventre rebondi, il est nourri par notre maître-queux Philou !), ayant estimé que, bien que se rendant au-delà des marches de la Laponie corrézienne, nous devions avoir la possibilité de retrouver peu ou prou un semblant de notre légendaire microclimat meyssacois. Bien joué, tout du moins pour ce qui concerne la météo, les deux matchs ayant dû être interrompus par des pauses glouglou.
Une journée de rugby où nous en vîmes de toutes les couleurs.
À commencer par le noir hissé par Bison Futé car la sortie autoroutière idoine étant fermée, il a fallu user de sinueuses déviations pour arriver à Beaublanc, un quartier en plein travaux, rendant son accès encore plus complexe que la majorité qu'espère obtenir le locataire de Matignon pour le vote de son budget. C'est vous dire !
Espérons que l'un des sponsors des maillots du LEC – « Ici Bâtisseurs » pour ne pas le nommer – va rapidement remédier à ce problème.
En parlant de sponsors, c'est le vert qui convient au plumitif gazetier, vert de rage, constatant qu'aucun panneau publicitaire ne lui permettait de brocarder les contributeurs publicitaires de nos adversaires du jour.
Question de couleurs encore pour distinguer les tuniques des deux adversaires du jour, toutes deux constituées de violet et de blanc. Les tenues meyssacoises en blanc avec quelques incrustations de violet et celles des limougeauds en violet avec quelques incrustations de blanc !
Mais, venons-en aux matchs. Le Tonton Canard a connu de sérieux problèmes pour prendre ses notes pour le match des équipes Réserve. Il s'est déroulé en quatre fois un quart d'heure. Il lui a fallu tout à la fois utiliser ses doigts pour compter les quart-temps, histoire de ne pas se planter, et monopoliser ces mêmes doigts pour noter les essais qui s'enquillaient.
En effet, voici l'instant fatidique de vous annoncer les scores des deux matchs. Encore une couleur à utiliser puisque, rouge de confusion et la mort dans l'âme, le plumitif gazetier doit vous annoncer deux sévères défaites.
La Réserve a encaissé 91 points, n'en inscrivant que 14. Quant à l'équipe Première, elle s'est inclinée platement avec 3 points, les Limougeauds en empochant 71.
Bref, Beaublanc en a fait voir de toutes les couleurs au RCPM…

Meyssac

Défaite des Guêpes. Le 4 octobre, les footballeurs de l'*ASM* se sont rendus à Objat dans le cadre de la 4e journée du championnat. Les Guêpes ouvrent le score à la 31e sur un corner, mais avant la mi-temps, le FC Objat marque également. La seconde période est à l'avantage d'Objat, malgré un penalty meyssacois à la dernière minute de jeu, les Objatois l'emportant par 4 à 3. Après une semaine de repos, l'*ASM* retrouvera La Foucherie le dimanche 18 octobre.

Vernissage. Suite au partage de photos sur le thème « Regards sur la vallée de la Dordogne corrézienne », le Pter a mis en place une exposition photo itinérante baptisée « Regards ». Elle sera présentée à la médiathèque de Meyssac du 16 octobre au 22 décembre. Le vernissage a lieu le 16 octobre à 11h.

Brico-récup. Le mardi 20 octobre, alors que les enfants seront en vacances, la médiathèque de Meyssac organise à 10h30 un atelier brico-récup pour les 6-10 ans. Cet atelier peut accueillir que 12 enfants au maximum. Autant dire que la réservation est indispensable au 05.55.25.38.22.

Repas d'avant match. Dimanche 18 octobre, le *Rugby Club Pays de Meyssac* va recevoir l'*AS Saint-Junien* pour la 4e journée du championnat de régionale 2 sur son terrain des Termes. À cette occasion, les Mauve et Blanc organisent un repas d'avant match au club-house. Rendez-vous à partir de 12h. Au menu : blanquette de veau et écrasé de pomme de terre concocté par Philou. Repas à 25 € (apéritif, vin, et café compris). Pour une bonne organisation, confirmer sa participation avant le 15 octobre. Tél. au 06.37.13.35.69 ou mail : cecile-marty@hotmail.com. Ce jour-là, le club participe à Octobre Rose puisque les recettes de la buvette et de la vente de crêpes seront versées au bénéfice de la *Ligue contre le Cancer*.

Chauffour-sur-Vell

Fête votive. Le nouveau comité des fêtes donne rendez-vous samedi 17 octobre au château du Mazot pour une belle journée placée sous le signe de la fête, de la musique et de la convivialité. Dès 9h, et toute la journée, les jeunes majeurs sillonneront la commune pour faire leurs aubades aux habitants, accompagnés par *l'Étincelle branceillaise*. À partir de 19h, place à la fête au château du Mazot. Le public est invité à un moment convivial autour : du Hot Truck, de planches apéritives, et de la buvette. Côté musique, le groupe Dis le à ton voisin fera vibrer le public au rythme de son rock bastringue, avant de laisser la place à un DJ pour faire la fête jusqu'au bout de la soirée. Entrée gratuite pour tous.

Ligneyrac

Fermeture. En raison de la formation de la secrétaire, la mairie de Ligneyrac sera fermée le mardi 13 octobre.

Branceilles - Une dictée conviviale avec Branceilles patrimoine



Vingt-trois personnes ont planché sur la dictée.

Le samedi après-midi du 3 octobre, l'association *Branceilles patrimoine arts et culture* présidée par Jean-Claude Boisseau a rassemblé amateurs et experts autour d'un exercice d'orthographe passionnant : une dictée. Deux catégories étaient proposées : une pour les experts et une autre pour les amateurs. Au total, 23 participants ainsi que de nombreux candidats libres se sont lancés dans ce défi rédactionnel.
Marie-Claire, membre du bureau de l'association, a prêté sa voix pour la lecture d'un texte original d'Anne-Marie Thépaut intitulé « Finistère aux mille facettes ».
Dans une ambiance à la fois sérieuse et conviviale, les participants ont dû composer avec un texte truffé de pièges, comprenant notamment des noms d'oiseaux ou de plantes, qui ont mis à l'épreuve leurs connaissances et leur concentration.
Cet événement a permis de mêler culture, patrimoine et plaisir de l'écriture, en renforçant les liens entre passionnés autour d'une discipline ludique et éducative.
Un goûter, concocté par les membres du bureau, a clôturé l'épreuve dans la joie et la bonne humeur. Les nombreux commentaires échangés ont fait rire les organisateurs, renforçant ainsi le caractère convivial de cette rencontre.
Les vainqueurs dans la catégorie expert étaient : Evelyne Strauss, Marie-Christine Ledez et Frédéric Boudaille.
Dans celle des amateurs : Geneviève Bourges, Isabelle Geneste et Élisabeth Mascarel ex aequo pour la première place, et Cathy Laumond.

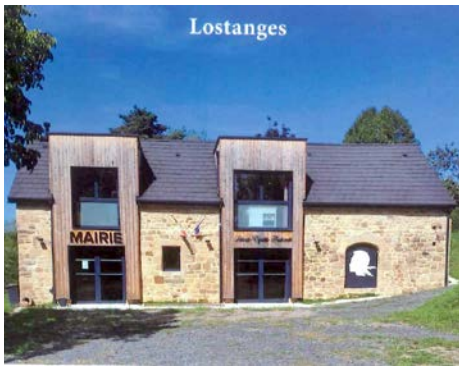
Lostanges - Témoignages et mémoire sur les maquis par Jean-Marc Brunie



Jean-Marc Brunie est venu présenter son livre de témoignages de la Résistance.

Le 26 septembre, par un bel après-midi, la présentation du livre de Jean-Marc Brunie a rencontré un vif succès. Les participants étaient curieux et motivés par ce sujet rappelant de nombreux souvenirs. Un moment d'échanges et de convivialité bienvenue offert par Jean-Marc Brunie, appelant à une lecture attrayante de cet ouvrage composé de 22 témoignages et de nombreux autres faits de guerre locaux, dans un milieu difficile : les maquis ne pouvant loger et vivre dans les villages, trop vulnérables (Sérilhac, Lostanges…) devaient se cacher dans des cabanes (vallée perdue de la mémoire, ravins de la Dordogne ou Puy de la Ranière de Noailhac). Un pot convivial a ensuite été offert par l'auteur et son épouse Christine, et simultanément Gérard Beaussonie a entonné de manière émouvante la chanson *le Chant des partisans*, adaptée à la circonstance évoquant les moyens d'armement et la lutte contre l'ennemi de l'époque. Jean-Marc et tous ceux qui lui ont apporté leurs témoignages pour la réalisation de l'ouvrage peuvent être remerciés.

Lostanges - Une carte postale pour la nouvelle mairie



La nouvelle mairie a reçu le prix des Rubans du patrimoine 2026.

À l'occasion de la réhabilitation de la grange en mairie, une carte postale a été éditée par *les Amis de Lostanges* (contact : 06.63.20.12.51).
Le bâtiment a obtenu le prix des Rubans du patrimoine 2026. La municipalité peut être félicitée pour cette distinction.

Noailhac - Une émouvante soirée avec le Duo Semia



Le Duo Semia mêle accordéon et violon.

Première manifestation de l'automne pour l'association *Noailhac Mémoire et Patrimoine*, le concert du Duo Semia, a rassemblé les amateurs de musique autour de Frédéric Valy, virtuose de l'accordéon, et de son fils Maxime, violoniste prodige.
Les deux concertistes, parfaitement complices, ont enchanté le public, se cherchant, se répondant, se prêtant à un exercice complexe d'adaptation d'œuvres initialement conçues pour piano et violon. De Mozart à Fauré, sonate, berceuse ou mélodie ont été exécutées avec brio, l'accordéon se faisant discret pour mettre en valeur le violon, ou plus présent, pour l'entraîner.
Jouant avec l'acoustique de l'église, le « piano à bretelle » prenait parfois des accents d'orgue. Traversant les époques et passant de Kreisler à Piazzolla ou Morricone et ses musiques de films, avec la même passion, les deux virtuoses ont fait vivre aux spectateurs un moment suspendu.
Dans ce tandem, la confiance d'un fils et l'admiration d'un père apparaissaient comme une évidence. Le talent de Maxime, un violoniste qui n'a pas encore 18 ans, a été salué par son premier professeur de violon, présent dans l'assistance, qui a rappelé qu'à l'âge de 5 ans il était déjà « habité » par la musique.
Noailhac Mémoire et Patrimoine a dédié ce concert empreint d'émotion, à Dominique Mézan, précieuse contributrice aux travaux de l'association, ainsi qu'à Odette Merlotti, fidèle adhérente, toutes deux disparues quelques jours auparavant.

Curemonte - Une amitié forgée par le rugby

À Curemonte, certains parcours racontent bien plus qu'une simple passion sportive. L'histoire de Louis Delaroche et Julian Caminade est de celles-là. Une histoire d'amitié, de fidélité et d'engagement qui dure depuis l'enfance et s'écrit aujourd'hui dans une nouvelle dimension avec leur nomination au sein du staff du Rugby Club Bretenoux-Biars Vayrac pour la saison 2026-2027.
Tout commence en 1996. Les deux jeunes Curemontois grandissent ensemble sur les bancs de l'école maternelle de Marcillac-la-Croze avant de poursuivre leur scolarité dans les écoles de Branceilles et de Curemonte. On les retrouve ensuite côte à côte au collège Léon-Dautrement de Meyssac, de la sixième à la troisième. Puis vient le temps d'Égletons et de ses lycées professionnels. Tous deux participent aux activités de l'Usep puis de l'Unss avant de s'engager, toujours ensemble, sous les couleurs de l'Entente Rugby Nord Quercy (Ernq) en catégorie juniors en 2012. Une aventure rugbystique qui ne fera que se renforcer au fil des années.

Des joueurs investis

Au Rugby Club Bretenoux-Biars Vayrac, ils deviennent des visages familiers. Joueurs investis, ils suivent l'évolution du club avec passion. Julian Caminade, solide deuxième ligne, et Louis Delaroche, demi de mêlée combatif, disputent de nombreuses rencontres sous les couleurs bleu et blanc, en équipe première puis en équipe réserve, partageant les joies comme les déceptions d'un club auquel ils sont profondément attachés.

Une accession historique

Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre. Alors que le RCBBV vient de réaliser une saison exceptionnelle couronnée par une accession historique en Fédérale 3, les deux amis franchissent à leur tour une étape importante en rejoignant l'encadrement sportif. Julian Caminade prend en charge la conquête et le jeu au sol, tandis que Louis Delaroche est responsable des skills et du jeu dans le désordre. Cette promotion récompense une saison remarquable où joueurs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles ont su faire preuve d'un esprit collectif exemplaire pour atteindre cet objectif tant attendu.
Pour Louis et Julian, cette réussite possède une saveur particulière. Depuis l'école maternelle jusqu'au bord des terrains, leur parcours commun témoigne d'une fidélité rare. Ensemble à l'école, ensemble dans les équipes de jeunes, ensemble sur les terrains de rugby et désormais ensemble au sein du staff d'un club qui aborde une nouvelle ère. Nul doute que les deux amis curemontois auront à cœur d'apporter leur pierre à l'édifice pour écrire les prochains chapitres de la belle aventure du RCBBV. Leur parcours illustre parfaitement les valeurs de fidélité, de camaraderie et d'engagement qui font la richesse du rugby amateur. Bonne chance à eux dans ce nouveau défi.



Dimanche, les deux équipes ont frappé fort avec une large victoire de la réserve, 45 à 13, suivie du succès de l'équipe première, 43 à 19.

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : samedi 10 octobre au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et toute la journée. Dimanche 11 octobre : Puyjalon (05.55.25.40.66).

Haute-Forme. Cette association propose : gym, gym douce ou gym fitness, tai chi chuan, step, abdos fessiers, yoga, gym douce. Contact : haute-forme@gmail.com ou au 07.66.15.75.88.

Opération brioches. L'*Adapei de la Corrèze* organise une opération Brioches qui se déroule sur de nombreux points de vente du territoire. À Curemonte, les personnes souhaitant soutenir l'opération peuvent se procurer des brioches jusqu'au 11 octobre, à la boutique Lou Pé Dé Gril. Chaque brioche achetée contribue directement au financement d'actions favorisant les loisirs, les rencontres et l'épanouissement des personnes accompagnées par l'*Adapei*.

Clefs de Curemonte. Avec des températures qui retrouvent les moyennes de saison et bientôt le passage à l'heure d'hiver, les bénévoles proposent désormais une rando par semaine avec un départ à 14h : jour indiqué sur le site www.clefs-de-curemonte.com. Tous renseignements contact@clefs-de-curemonte.com ou au 05.55.84.05.27.

Lous Amouroux del Montanty. Prochain rendez-vous du club des aînés le mardi 13 octobre à 14h30 au local associatif pour des jeux de société, belote, tricot, papotages et goûter.

Saillac - Un énorme succès populaire pour la 17e fête de la noix



La fête de la noix a été inaugurée comme il se doit par les autorités locales.

À Saillac, la 17e fête de la noix organisée par *Saillac Animation* a remporté un énorme succès populaire le dimanche 4 octobre, avec environ 6 000 visiteurs, une fréquentation proche des records.

Le maire Gilles Tronche a rendu un vibrant hommage à l'association et ses bénévoles autour de leur président Bernard, devant un parterre d'autorités : sous-préfet, sénateur, président de communauté de communes, présidente du Petr, secrétaire générale de la CA, maires…

Avant de couper le ruban, le cortège a parcouru l'ensemble des stands présentés par Bernard Delpech avant de se rendre à un petit apéritif dans la salle du musée de la noix.

Le succès était au rendez-vous tant pour le vide-grenier (49 exposants) que pour la partie fête de la noix, avec un stand technique animé par la CA, une ramasseuse de noix et de nombreux exposants autour de la noix.

Les animations gratuites pour les enfants ont connu un franc succès, avec la palme décernée au mur d'escalade, suivi de près par les balades en poney avec le *Ranch de Chadenac*.

Au programme également : le concert en l'église – comble pour l'occasion –, les déambulations diverses et variées, la conteuse, l'association *Jeu d'échecs de Meyssac*…

L'événement phare de fin de journée fut l'estimation du pain géant aux noix réalisé par le boulanger Francis Bos de Meyssac, d'un poids de 142 kg. Vendu ensuite en tranches en moins de vingt minutes, même le speaker Gérard se laissa surprendre par cette ferveur.

Sans oublier le pain aux noix de Rauly cuit au feu de bois sur place qui s'est littéralement arraché avec une queue digne d'un marché record.

À midi, les visiteurs ont pu déguster sur place les bonnes assiettes réalisées par les producteurs du marché gourmand. Mémé l'ostréiculteur venu de Charente-maritime se retrouva en rupture d'huîtres à 14h.

Vraiment une belle réussite pour cette journée inoubliable.

Estivaux - Retour sur la météo de septembre



La Vézère, en amont du pont de Comborn, à la mi-septembre. Pas besoin de bottes pour traverser !

Le neuvième mois de l'année a incontestablement offert des conditions météorologiques estivales.

Le soleil a été fidèle au rendez-vous chaque matin ; il s'est juste offert quelques pauses pendant une huitaine de jours.

L'après-midi, sous abri, les températures ont 17 fois dépassé 25 degrés (30,6°C le dimanche 6). Le matin à 8h, au même endroit, elles ont oscillé entre 11 et 22 degrés (moyenne journalière 15,9°C). Habituellement, en septembre, cette moyenne « tourne » autour de 11 ou 12 degrés.

Le seul épisode pluvieux du mois, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9, n'a apporté que 2 mm (dérisoire !).

En comparaison, pour les 5 mois de septembre précédents, de 2021 à 2025 (inclus), la moyenne mensuelle était de 97 mm (92, 44, 46, 179 et 122 mm) et le nombre de jours de pluie de 11 jours. Sans se lancer dans des conclusions hâtives, cela interpelle malgré tout.

Par ailleurs, ce mois de septembre, le vent a soufflé 12 jours.

Orgnac - Un ancien joueur du club offre des maillots d'échauffement



Les joueurs revêtus de leur nouveaux maillots d'échauffement.

Dimanche 27 septembre, le club de rugby d'Orgnac-sur-Vézère a eu le plaisir de recevoir un beau geste de la part de l'un de ses anciens joueurs.

Aujourd'hui peintre décorateur à son compte, Mickaël Chagneau (peinture & déco) a remis au club de nouveaux maillots d'échauffement destinés aux joueurs. Très attaché au club et à ses valeurs, il a souhaité apporter son soutien à l'association et contribuer, à sa manière, à la vie du club.

La présidente, l'ensemble des dirigeants et les joueurs tiennent à le remercier chaleureusement pour ce geste généreux et pour sa fidélité au club. Une attention qui a particulièrement fait plaisir aux joueurs et qui illustre les liens qui peuvent perdurer bien au-delà des années passées sur le terrain. Le club lui adresse un grand merci pour ce soutien et lui souhaite pleine réussite dans son activité.

SAMEDI



Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
TARATATA FÊTE LE ZÉNITH - 1984
Taratata remonte le temps et plonge dans les années 80
23.25 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE 10
22.45 Cassandre, série

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CLERMONT / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14. 6e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Benjamin Tranié - Félicitations et tout et tout, spectacle

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
GROTTE CHAUVET
22.25 Sulawesi, l'île des premières images, doc.

DIMANCHE



Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU
Avec Jason Momoa
23.20 Fast & Furious X, film

FRANCE 2
21.10 FILM
DÉSIGNÉ COUPABLE 10
23.20 Vermines, film

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
22.40 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / BAYONNE
Top 14. 6e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ICE, LA CHASSE À L'HOMME 10
22.25 Le monde en face débat, débat
23.10 On les appelle samouraïs, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
SHUTTER ISLAND
Avec Leonardo DiCaprio
23.10 Matrix Generation, doc.

LUNDI



Apollo has Fallen, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
23.25 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
UN SOUPÇON
Avec Odile Vuillemin
21.55 Un soupçon, série

FRANCE 3
21.10 FILM
JAMES BOND CONTRE DR NO
Avec Sean Connery
23.00 La ligne bleue, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Red Alert, série

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE MONDE DE JAMY
Réchauffement climatique…
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
MAIGRET VOIT ROUGE
Avec Jean Gabin
22.25 Police Python 357, film

MARDI



9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
22.25 Koh-Lanta, jeu
23.30 Une famille en or, jeu

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
LA GRANDE HISTOIRE DE LA MARINE
Présenté par Julian Bugier
22.45 Justice en France, doc.

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MONSIEUR
Avec Jean-Pierre Darroussin
22.40 Un père idéal, téléfilm

CANAL+
21.10 FILM
LA MAISON DES FEMMES
23.00 Super plan, mag.
23.25 Fils de, film

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.00 Traitements hormonaux : le nouveau scandale sanitaire ?
22.50 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
CHINE, RUSSIE, INDE ET CIE, NOUVEAUX MAÎTRES DU MONDE ?
22.35 Cocaïne : la poudrière colombienne, doc.

MERCREDI



Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
23.00 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
ON ABOIE EN SILENCE 10
22.50 Unité ados 93, doc.

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.20 Les Héros du Patrimoine, doc.

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : MANCHESTER CITY / PSG
Champions League.
2e journée.
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue

ARTE
21.00 FILM
MISÉRICORDE
Avec Félix Kysyl
22.40 Compétition officielle, film

JEUDI



Portobello, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À CAYENNE
Avec Philippe Caroit
22.45 La France en vrai, doc.

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : OM / OLYMPIAKOS
Europa League. 2e journée.
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.

FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
LE GRAND PUZZLE DE POMPÉI
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 DIVERTISSEMENT
ALERTE À L'HÔTEL : 30 JOURS POUR TOUT RELANCER
23.00 Cauchemar en cuisine

ARTE
20.55 SÉRIE
PORTOBELLO
Avec Fabrizio Gifuni, Lino Musella
22.05 Portobello, série

VENDREDI



Simon Coleman, France 2

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
23.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
21.55 Simon Coleman, série

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Spéciale Grosses têtes
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets

CANAL+
21.10 FILM
LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE
Avec Lucas Hector
22.50 Des bulles à l'écran, doc.

FRANCE 5
21.05 FILM
LE SALAIRE DE LA PEUR
23.35 Michel Foucault, le philosophe et le poisson rouge, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.05 Arnaques !, mag.

ARTE
20.55 FILM
LE POISONDE LA VENGEANCE 10
Avec August Diehl
22.40 Tina Turner, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2625**682**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DENOMINATION : HVJI
SIEGE SOCIAL : 4, IMPASSE DU VIALMUR
19100 BRIVE LA GAILLARDE
OBJET : Toutes opérations se rapportant
directement ou indirectement
à la prise de toute participation ou de contrôle sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de titres, parts sociales, valeurs mobilières. ; L'acquisition,
la propriété, la vente de tous instruments financiers ; L'acquisition, la
détention, l'administration, la gestion par
bail ou autrement et, à titre subsidiaire la vente, de tous immeubles bâtis et non
bâtis ; Activité de marchands de biens, l'achat en vue de leur revente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, la restauration de bâtiments, le montage d'opération de promotions immobilières,
opération de lotissements et aménagements
fonciers, et les transactions sur immeubles et fonds de commerce ; Prestations
de conseils techniques en gestion et accompagnement auprès des particuliers,
des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés et toutes activités connexes ou liées.
Expertise Judiciaire.
CAPITAL : 1.797.120 euros
CESSION : Les cessions ou transmissions
d'actions de l'associé unique,
quelle qu'en soit la forme, y compris en cas de succession, s'effectuent librement
PRESIDENT : Monsieur Jérome VILLENEUVE, demeurant à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 4, Impasse des roses du Vialmur
IMMATRICULATION : au RCS de BRIVE

A2625**435**

SOJEC AVOCATS

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 septembre 2026 à BRIVE LA GAILLARDE (19), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée ;
Dénomination : NARD ET FILLES ;
Siège social : 19 rue Henry de Bournazel, 19700 SEILHAC ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital : 1.000 euros ;
Objet : l'acquisition et l'exploitation d'un fonds artisanal et commercial de pâtisserie, chocolatier, glacier ; Ainsi que la vente et production de pâtisserie, de viennoiseries, snacking varié, produits traiteur, pralinés, pâte à tartiner, nougat, pâtes de fruits, confiserie, bonbons, chocolats, biscuits, sablés, macarons ; Dépôt de pain, Boissons non alcoolisés, boissons chaudes à emporter, Atelier de démonstration production ;
Transmission des actions : La cession des actions est soumise au droit de préemption des associés ;
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Christophe NARD demeurant 22 Lotissement du Pont de Cayre 19360 LA CHAPELLE AUX BROCS ;
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis
Le Président

A2626**899**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 05/10/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

DEVIL INVEST

Capital : 1 000 euros.
Siège : 32 Rue Alexis Jaubert, 19100 Brive-la-Gaillarde.
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, tant pour son propre compte que dans le cadre de la gestion de son patrimoine :
a) Investissements financiers et participations. La prise de participations, par voie d'acquisition, de souscription, d'apport, de fusion, de scission ou autrement, dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou entités, quels qu'en soient la forme, l'objet, l'activité et la nationalité ; la gestion, l'administration, le suivi, l'arbitrage et la cession de ces participations ; l'acquisition, la souscription, la détention et la cession de tous titres, valeurs mobilières, instruments financiers, parts sociales, obligations, créances, droits sociaux et actifs numériques.
b) Investissements immobiliers. L'acquisition, par tous moyens, de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis ; leur propriété, leur administration, leur aménagement, leur rénovation, leur construction, leur division, leur location nue ou meublée, leur mise à disposition et leur cession ; la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales à objet immobilier ; l'acquisition et la gestion de tous droits démembrés, baux, parts de sociétés de placement et titres de sociétés foncières.
c) Animation de groupe et prestations aux filiales. La participation active à la conduite de la politique des sociétés dans lesquelles elle détient une participation et au contrôle de leurs filiales ; la fourniture à celles-ci de prestations de services administratives, comptables, juridiques, financières, informatiques, commerciales ou de gestion, dans les conditions et limites de l'article 23 des présents statuts.
d) Financement. Le financement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, par voie d'avances en compte courant, de prêts, de cautions, avals et garanties, dans les limites autorisées par la loi et notamment par les articles L. 511-6, 3° et L. 312-2 du Code monétaire et financier, et sous réserve de la conformité de chaque engagement à l'intérêt social propre de la Société ; la souscription de tous emprunts et la constitution de toutes sûretés nécessaires à la réalisation de son objet.
e) Activités connexes. Toutes activités commerciales, artisanales, de négoce, d'import-export, de conseil, de formation, de développement informatique et de services, exercées directement ou par l'intermédiaire de filiales ; le dépôt, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous droits de propriété intellectuelle, marques, brevets, licences, noms de domaine et savoir-faire.
f) Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la création, le développement ou l'extension. Exclusions expresses. Sont exclues de l'objet social toutes activités soumises à agrément, autorisation ou habilitation préalable que la Société ne détiendrait pas, et notamment la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, le conseil en investissement, la réception et la transmission d'ordres, l'intermédiation en biens divers, l'intermédiation en opérations de banque, les services sur actifs numériques rendus à des tiers, la transaction immobilière soumise à la loi du 2 janvier 1970 et la gestion de fonds d'investissement alternatifs au sens de l'article L. 214-24 du Code monétaire et financier. La Société n'agit jamais pour le compte de tiers et ne collecte aucun capital auprès du public. .
Durée : 99 ans.
Président : M Ferriere Charly demeurant 32 Rue Alexis Jaubert, 19100 Brive-la-Gaillarde, pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers.
Immatriculation au RCS de Brive la Gaillarde.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2625**858**

SOJEC AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24 septembre 2026 à USSAC (19), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée ;
Dénomination : MR DETAILING ;
Siège social : 32 rue de la détente, Les Lavauds, 19270 USSAC ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital : 5.000 euros ;
Objet : le nettoyage, le lavage, le lustrage, le polissage et le detailing de tous types de véhicules, ainsi que la correction, la rénovation et la teinte de tout type de matière ; pose de protection céramique, PPF, covering, la vente de produits d'entretien, d'accessoires et de services connexes liés aux véhicules, la location de box, de matériel de nettoyage liés à l'activité ; la prestation de services de nettoyage de matériel et / ou de matériaux à domicile, en entreprise, sur site ou sur voie publique ; la création de contenu multimédia ;
Transmission des actions : La cession des actions est soumise au droit de préemption des associés ;
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Matis CAPELLE demeurant 50 chemin de la Goute à USSAC (19270) ;
Directeur Général : Monsieur Rémy SALVETE demeurant 170 route de Montignabout à TERRASSON LAVILLEDIEU (24120) ;
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE.

POUR AVIS
Le Président

A2627**082**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

AVIS DE CONSTITUTION GROUPEMENT FORESTIER DES VIEUX CHENES

Suivant acte reçu par Maître François VIGNAL le 29/09/2026, il a été constitué un groupement forestier aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : GROUPEMENT FORESTIER DES VIEUX CHENES
Objet social : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires et leurs dépendances inséparables, la production de bois, l'acquisition, par voie d'achat ou d'apport, sur les terrains boisés ou à boiser, objets des apports ci-après énoncés, et sur tous autres terrains que le Groupement Forestier pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.
Siège social : MERLINES (19340), 23 rue Georges Clémenceau.
Capital : 210 000 euros
Co-Gérance : M. Théo BONNIERE demeurant à MERLINES (19340), 23 rue Georges Clémenceau, M. Marc BONNIERE demeurant à MERLINES (19340), 23 rue Georges Clémenceau et M. Rémy BONNIERE demeurant à MERLINES (19340), 23 rue Georges Clémenceau.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE

Pour avis.
Me François VIGNAL



A2626**425**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **AMANI**
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 2 205 000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 67 Rue Docteur Bardon 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
OBJET : La détention et la prise de participation directes ou indirectes dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale ; La gestion financière d'un portefeuille d'actions et de droits sociaux ; Le conseil en gestion de la vie des affaires, l'accompagnement en création et développement d'entreprise, l'achat revente de tous produits, l'importation, l'exportation ; L'assistance administrative et la fourniture de prestations administratives, informatiques, financières et immobilières ; La direction d'entreprise, le conseil en stratégie de développement, le suivi et le contrôle des politiques d'entreprise, la réalisation de toutes études ;
DUREE : 99 années
GERANCE : Monsieur Baptiste MASSON demeurant 67 Rue Docteur Bardon 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE et Monsieur Yohann FAVRIE demeurant 67 Rue Docteur Bardon 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
IMMATRICULATION : au RCS de BRIVE

Pour avis,

A2625**528**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DENOMINATION : HEFREVILLE
SIEGE SOCIAL : 10, passage Henri Matisse 19100 BRIVE LA GAILLARDE
OBJET : Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de toute participation ou de contrôle sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de titres, parts sociales, valeurs mobilières. ; L'acquisition, la propriété, la vente de tous instruments financiers ; L'acquisition, la détention, l'administration, la gestion par bail ou autrement et, à titre subsidiaire la vente, de tous immeubles bâtis et non bâtis ; Activité de marchands de biens, l'achat en vue de leur revente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, la restauration de bâtiments, le montage d'opération de promotions immobilières, opération de lotissements et aménagements fonciers, et les transactions sur immeubles et fonds de commerce ; Prestations de conseils techniques en gestion et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés et toutes activités connexes ou liées.
CAPITAL : 1.596.960 euros
CESSION : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, compris en cas de succession, s'effectuent librement
PRESIDENT : Monsieur Frédéric VILLENEUVE, demeurant à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 10, passage Henri Matisse
IMMATRICULATION : au RCS de BRIVE

A2626**642**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VERIVEO
Objet social : Achat, vente, reprise et négoce de véhicules automobiles neufs ou d'occasion, notamment les véhicules particuliers, véhicules utilitaires légers, ainsi que des véhicules de loisirs ; l'achat, vente et le négoce de pièces, équipements et produits destinés aux véhicules automobiles et véhicules de loisirs. Toutes prestations de services accessoires ou complémentaires à ces activités Prise de participations et toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces objets
Siège social : 43 Avenue Jean-Jaurès, 19200 USSEL
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE
Président : M. TRAVERSE Nicolas 43 Avenue Jean-Jaurès 19200 USSEL
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

FONDS DE COMMERCE

A2626**352**

L&A LABONNE & ACDP
17 ter avenue Emile Zola 19100 Brive-la-Gaillarde www.labonne-acdp.fr

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant assp électronique du 01/09/2026, enregistré au SPFE de TULLE le 16/09/2026, sous les mentions Dossier 2026 00019391, référence 1904P01 2026 A 00959 :

Monsieur Philippe SAGNOT, demeurant à SOUDEILLES (19300) 1 impasse du Cayre, a cédé à la Société AXEL SIREAU, SARL au capital de 4 000 euros, dont le siège social est à DAVIGNAC (19250) Le Bourg, immatriculée 813 315 355 RCS BRIVE, représentée par son gérant Monsieur Axel SIREAU, un fonds artisanal de travaux de terrassement, assainissement et réseaux, travaux de revêtements de sols et murs, isolation, plaques de plâtre, menuiserie, petite maçonnerie, dépannages et entretiens courants du bâtiment (plomberie, électricité, chauffage...), sis et exploité 1 impasse du Cayre Les Gannes 19300 SOUDEILLES, moyennant le prix de 150 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/09/2026.

S'agissant d'une vente de fonds artisanal, la présente cession n'est pas régie par les dispositions des articles du Code de commerce organisant un droit d'opposition des créanciers dans les 10 jours de la publication au BODACC.

Pour avis

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**110**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la Société Civile Immobilière «**LES PORTES DE CHANAC**», Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 €uros dont le siège social est à SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES (19330), La Maronnie, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n°479 903 601, a approuvé le 30 Août 2026 les comptes de liquidation, a déchargé Monsieur Claude DELBOS et Madame Geneviève DUCLOUX, de leurs mandats de liquidateurs, leurs ont donné quitus de leurs gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 Juin 2026. La société sera radiée au RCS de BRIVE.
Pour avis.

A2625**899**

ALMA19

SCI en liquidation au capital de 10 €

Siège social : 24 RUE LE NOTRE

19100 BRIVE LA GAILLARDE

RCS de BRIVE n°879 080 752

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 24/09/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DEZIER MATHIEU, demeurant 24 RUE LE NOTRE 19100 BRIVE LA GAILLARDE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/10/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE.

DEZIER MATHIEU



MODIFICATIONS

A2626**747**

SELARL PHARMACIE BARBE

SELARL au capital de 763 007,00 €
Siège social : UZERCHE (19140)
14, avenue de Paris
Numéro RCS 395 194 384

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte de partage successoral reçu par Me Valérie MARCHADIER, notaire associé à AIXE SUR VIENNE (87700), le 22 septembre 2026, enregistré, consécutif au décès de Madame Marie-Louise Augustine DHEUR, demeurant à ARNAC-POMPADOUR (19230) 5 rue du Puy Marlot, née à CHAMALIERES (63130), le 17 août 1929, veuve de Jean Marie André BARBE, décédée à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, le 11 septembre 2019, il a été procédé au partage des parts sociales détenues par le défunt dans la société PHARMACIE BARBE, avec attribution des 625 parts numérotées de 1 à 625, qu'elle détenait avec attribution à Madame Françoise Simone Goergette BARBE.

Cette modification a été agréée conformément aux dispositions légales et statutaires.

En conséquence, l'article SEPT des statuts relatif à la répartition des parts sociales est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TULLE.

Pour avis, le notaire

A2626**443**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes d'une AGE du 30.07.2026, les associés de la société MECANIQUE DE PRECISION DE LA REGION D'OBJAT, Société Anonyme à Directoire et conseil de surveillance au capital de 105 600 €, dont le siège est à OBJAT (19130) - Ensemble industriel de la Gare, avenue du Conseiller Couderc, RCS BRIVE 342 406 691 ont décidé la transformation de la société en SAS à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau. Les fonctions des membres du Directoire et du Conseil de surveillance prennent fin à compter du 30.07.2026. Sont nommés M. Patrice CAMINADE demeurant à OBJAT (19130) - 9, avenue Georges Clémenceau en qualité de Président, et Mme Pascale LAIR demeurant à SAINT-AULAIRE (19130) - 9, rue Gorbas en qualité de Directeur Général, à compter du 30.07.2026. À chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés. Les cessions entre associés, entre ascendants et descendants en ligne directe du cédant sont libres. Toute autre transmission d'action est soumise à décision collective extraordinaire des associés.

A2626**421**

L&A LABONNE & ACDP
17 ter avenue Emile Zola
19100 Brive-la-Gaillarde
www.labonne-acdp.fr

AXEL SIREAU
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros

Siège social : Le Bourg 19250 DAVIGNAC
813 315 355 RCS BRIVE

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de activités de terrassement, d'assainissement et de réseaux, de travaux de revêtements de sols et murs, d'isolation, plaques de plâtre, de menuiserie, de petite maçonnerie et de dépannages et entretiens courants du bâtiment (plomberie, électricité, chauffage...) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance

A2626**243**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Par décisions du 01.09.2026, les associés de la société SCM CABINET D'INFIRMIERS, SCM au capital de 1 000 €, dont le siège est 1 place des Déportés, 19300 EGLETONS, RCS BRIVE 949 316 087 ont pris acte de la démission de Mme Catherine PINSON de son mandat de cogérante, et ont nommé en remplacement Mme Mylène AUBERT demeurant à CORREZE (19800) - 3 rue du Riu Vert, à compter dudit jour.

A2626**186**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Par décisions du 18.09.2026 les associés de la société SCI LES GAULIES, SCI au capital de 3 048,98 €, dont le siège social est sis à BRIVE (19100) - 71 avenue du 11 novembre 1918, RCS BRIVE 333 108 900, ont décidé à compter dudit jour de modifier l'objet social, qui devient : l'acquisition d'un immeuble situé à Brive (Corrèze), boulevard Voltaire et avenue du 11 novembre ; et, plus exceptionnellement, l'aliénation, en tout ou partie, du ou des immeubles sociaux, par voie de vente, d'échange ou d'apport en société ; et, généralement, toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles n'en modifient pas le caractère civil. Les statuts ont été modifiés en conséquence. L'inscription modificative sera requise auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE. Pour avis.

A2625**713**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés du 21.07.2026 de la société PHARMACIE D'EGLETONS, SELARL DE PHARMACIE dont le siège social est fixé à EGLETONS (19300) 84, Avenue Charles de Gaulle, Siren 948.828.355 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE (dépt.19), il a été :

- procédé à une réduction de capital de 62.500 euros, ce dernier ayant été ramené de 250.000 euros à 187.500 euros,
- pris acte de la démission de Mme LECAS Patricia, demeurant au 10, rue du Dignou 19300 MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE, de son mandat de co-gérante avec effet au 15 novembre 2025.

Les articles 6 et 7 des statuts de cette société ont été modifiés en conséquence.

A2626**729**

L&A LABONNE & ACDP
17 ter avenue Emile Zola
19100 Brive-la-Gaillarde
www.labonne-acdp.fr

Suivant décisions de l'Associée Unique de la SAS GP BAT au capital de 2 000€, dont le siège social est Le Rabinel ZA La Grésouillère 19300 EGLETONS, immatriculée 903 829 380 RCS BRIVE, en date du 30.09.2026, il résulte que :

- la société SARL DMC, dont le siège social est 3 rue du Rugeac 19300 CHAPELLE SPINASSE, immatriculée 945 303 519 RCS BRIVE a été nommée Présidente, avec effet au 29.09.2026 en remplacement de Monsieur Emmanuel PILLAUD, démissionnaire.

-le mandat de Directeur général de la société DMC a pris fin, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

L'article 35 des statuts relatif à la nomination du premier président a été supprimé. Aucune mention concernant le nouveau Président n'a été inséré dans les statuts.

POUR AVIS - Le Président

DISSOLUTIONS

A2626**420**

CHAUVAIN

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Puymorel
19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE
RCS BRIVE 838 398 691

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision de l'AGE en date du 31/07/2026 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Madame Thérèse CHAUVAIN, demeurant Puymorel 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Puymorel 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS : BRIVE

Pour avis,

A2626**743**

KOKLICO

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 1 Rue des Peyrottes
19190 AUBAZINE
808 447 379 R.C.S BRIVE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31/08/2026 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2026 et sa mise en liquidation.

L'associée unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société Monsieur Victor DESPATURE demeurant 2 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, à compter du 31/08/2026.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Rue des Peyrottes 19190 AUBAZINE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis,

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**984**

COMMUNE DE BUGEAT

Mise à disposition au public du dossier de modification n°1 du plan local d'urbanisme

Par délibération du 5 octobre 2026, le conseil communautaire a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU). Cette modification porte sur le reclassement de la zone Nt4 du village vacances du Luc en zone Ud.

La mise à disposition du dossier aura lieu du 19 octobre au 19 novembre 2026 en mairie de Bugeat aux jours et heures habituels d'ouverture. Le public pourra formuler des observations sur un registre.

La délibération est affichée au siège de la communauté de communes Vézère Monédières Millesources et en mairie de Bugeat pendant un mois à compter du 9 octobre 2026.



A2626**911**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE NOAILLES
Type de Numéro national d'identification : SIREN
N° National d'identification : 21191510300017
Ville : Noailles
Code Postal : 19600
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_6rzFGHHex9
Identifiant interne de la consultation : N°2026MBIOMO00
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Mairie NOAILLES 19
Adresse mail du contact : mairie@noailles19.fr
Numéro de téléphone du contact : 0555858088
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : -Attestation de qualification RGE notamment OPQIBI 2008 : Ingénierie des installations de production utilisant de la biomasse en combustion -Attestation d'assurance de maitrise d'oeuvre -Attestation de visite de site
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 02 novembre 2026 à 17 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une chaufferie automatique aux granulés de bois et d'un réseau de chaleur technique sur la commune de NOAILLES (19600)
Code CPV principal
Descripteur principal : 71000000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : cf intitulé marché / les prestations de travaux liés à l'opération ont été estimés selon étude préalable du CRER à 100 000 euros HT
Lieu principal d'exécution du marché : Corrèze
Durée du marché (en mois) : 1
Valeur estimée (H.T.) : 100000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : 2 créneaux de visite : Les Lundi 19 octobre de 8h à 12h et 26 octobre de 13h30 à 17h00
Date d'envoi du présent avis : 05/10/2026

A2623**890**

Commune de Chanteix

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Chanteix, du lundi 05 octobre 2026 au mardi 03 novembre 2026 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.
Madame Sylvie LORENZON a été désignée commissaire enquêteur par le vice-président du tribunal administratif de Limoges et monsieur Gérard DESSIER en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de Chanteix, pendant la durée de l'enquête, du lundi 05 octobre 2026 au mardi 03 novembre 2026 inclus : Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contrepropositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de Chanteix (adresse : 20 Rue Jean Carou 19330 CHANTEIX).
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à la Mairie de Chanteix dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.chanteix.fr
Les observations, propositions et contrepropositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à enquetepublique.plu.chanteix@gmail.com (mentionner dans l'objet du courriel modification n°1 du PLU).
Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Chanteix pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : le lundi 05 octobre 2026 de 9 heures à 11 heures,
- le mercredi 21 octobre 2026 de 9 heures à 11 heures, le mardi 03 novembre 2026 de 9 heures à 12 heures.
À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la Mairie de Chanteix et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.chanteix.fr
À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°1 du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de madame Adeline Gounet, Secrétaire de Mairie, à la Mairie de Chanteix.

Le Maire, Jean MOUZAT

A2627**049**

MAIRIE DE LOSTANGES

AVIS AU PUBLIC ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation du Chemin Communal desservant l'ancien village de la Gauchie

Par Arrêté Municipal en date du 9 septembre 2026, la Commune de Lostanges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'aliénation d'une portion du chemin communal desservant l'ancien village de la Gauchie et a désigné Monsieur Michel BAFFET, Commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Lostanges **du mardi 3 novembre 2026 au mercredi 18 novembre 2026 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :
- les mardis de 13h30 à 17h15
- les mercredis de 13h30 à 17h15
- les vendredis de 9h30 à 11h30

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Lostanges :
- le mardi 3 novembre 2026 de 14h00 à 15h30 (ouverture de l'enquête)
- le mercredi 18 novembre 2026 de 14h00 à 15h30 (fermeture de l'enquête)

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le Commissaire-enquêteur, Mairie de Lostanges, 470 Route du Bourg 19500 LOSTANGES.

ANIMAUX

Vend agneau fermier, pour congélateur ou reproduction Tél. 06.73.55.47.91

Vends 2 agnelles, de 5 mois pour reproduction. Tél. 07.85.82.35.39

LOISIRS · CULTURE · SPORT

Vends bateau bois 50ch, longueur 6m + remorque 15000€ Monceaux s/ Dordogne Tél 09 53 89 51 91 H Repas

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

A vendre Cuisinière bois Rosières 80cm, Cultivateur 9 dents Huard Tél. 07.68.92.51.26

Vend Bétonnière ELEC 100€, Tél : 05 55 16 30 97 HR

IMMOBILIER

VENTES

Vds appartement T3 2e, 63m2+parking+cave bien desservi pour étudiant belle exposition Limoges 06.47.56.74.19

AGRICULTURE

AV tracteur Renault/super 3D 5084 H de 1967, TBE barre de coupe + petit babant 2500 € Tél. 06.73.34.33.82

Recherche foin ou enrubannage, en balle ronde Tél : 06 76 34 17 87

BONNES AFFAIRES

pommes St Germaine, à ramasser au verger petit calibre et plus au prix de 0.65cts Tél. 06.45.30.87.62

Vend Acassias, bois divers, à couper pour piquets et bois de chauffage à Voutezac Tél. 06.81.06.13.79

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA VIE CORRÉZIENNE

GARAGE GUILLAUME

ISUZU SUZUKI MAZDA



VÉHICULES EN VENTE

4X4

ISUZU DMAX N60F 1.9D 163CH SPACE CAB | GO - 6 CV - 01/22 - 11 4700 km.
ISUZU DMAX 1.9D 163CH SPACE CAB | GO - 6 CV - 02/18 - 101 500 km.
ISUZU DMAX 2.5D 163CH DOUBLE CAB | GO - 6 CV - 06/17 - 147 000 km.
VOLKSWAGEN AMAROK 3.0V6 225CH CARAT | GO - 10 CV - 06/18 - 124 500 km.
MITSUBISHI PAJERO 3.2DID 200CH 3P INVITE | GO - 13 CV - 06/11 - 140 200 km.
MITSUBISHI PAJERO 3.2DID 160CH BVA DAKAR | GO - 11 CV - 06/07 - 152 500 km.
DACIA DUSTER II 4X4 1.5BDCI 115CH CONFORT | GO - 6 CV - 03/23 - 78 600 km.
DACIA DUSTER II 4X4 1.5DCI 110CH PRESTIGE | GO - 6 CV - 05/18 - 125 000 km.

Tourisme

VOLKSWAGEN TOURAN 2.0TDI 150CH | GO - 8 CV - 02/19 - 124 200 km.
FIAT 500 CABRIBOLET 1.2 69CH BVA | ESS - 4 CV - 07/20 - 94 000 km.
RENAULT CAPTUR II 1.3TCE 130CH EDC BUSINESS | ESS - 7 CV - 06/20 - 94 500 km.
RENAULT SCENIC IV 1.3TCE 140CH LIMITED | ESS - 8 CV - 10/19 - 91 700 km.
FORD FIESTA 1.5TDCI 85CH | GO - 4 CV - 02/20 - 174 000 km.
CITROEN C4 PICASSO 16BLUEHDI 120CH | GO - 6 CV - 02/18 - 155 000 km.
SEAT ARONA 1.6TDI 95CH | GO - 5 CV - 03/18 - 90500 km.
SEAT LEON ST 1.6TDI 115CH REFERENCE | GO - 6 CV - 08/19 - 65 000 km.
DACIA LODGY DCI 115CH STEPWAY 7 PLACES | GO - 6 CV - 07/21 - 103 900 km.
DACIA DOKKER 1.5DCI 90CH STEPWAY | GO - 5 CV - 07/2016 - 114 700 km.

Utilitaires

RENAULT KANGOO 1.5DCI 75CH CONFORT TVA | 5 CV - GO - 06/19 - 53 000 km.
VOLKSWAGEN CADDY 4MOTION 2.0TDI 122CH TVA | 6 CV - 02/19 - 67 500 km.

04 73 65 55 15
ZA le Corneloux, Saint-Sauves

La Vie Corrézienne

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

Destination Santé

Les fruits et légumes en boîte sont-ils bons pour la santé ?

À première vue, rien ne vaut un fruit ou un légume frais. Pourtant, la réalité est plus nuancée. Pour être mis en conserve, les végétaux sont généralement récoltés à maturité puis rapidement transformés. Ils subissent notamment une cuisson destinée à assurer leur conservation. Cette étape peut entraîner une diminution de certaines vitamines sensibles à la chaleur, comme la vitamine C. Mais elle ne fait pas disparaître tous leurs intérêts nutritionnels, comme les fibres, les minéraux.

La comparaison avec le frais est également moins évidente qu'on ne l'imagine. Un légume acheté frais puis conservé plusieurs jours au réfrigérateur peut lui aussi perdre progressivement certaines vitamines. La valeur nutritionnelle dépend donc de l'aliment, de la durée et des conditions de stockage, mais aussi du procédé utilisé. Une revue scientifique consacrée à la conservation des fruits et légumes montre ainsi que les pertes nutritionnelles varient fortement selon les aliments et les méthodes de transformation.

Le vrai problème est parfois dans le contenu de la boîte

Le principal point de vigilance ne concerne donc pas nécessairement le légume lui-même, mais ce qui l'accompagne. Certaines conserves de légumes contiennent des quantités importantes de sel ajouté. Or, une consommation excessive de sodium favorise l'augmentation de la pression artérielle. Pour vous en assurer, comparez les étiquettes et privilégiez les produits avec peu ou pas de sel ajouté. Pour les légumes en saumure, égouttez-les et rincez-les avant consommation. Du côté des fruits, le piège est surtout le sirop. Une pêche ou une poire au naturel n'a pas le même profil qu'un fruit baignant dans un sirop sucré. Pour une consommation régulière, mieux vaut choisir les fruits au naturel ou dans leur propre jus, sans sucres ajoutés.

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 85 30 41 63**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)	☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)	☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement	☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur	☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*	☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**	☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution : PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
Recevoir le justificatif de 1er parution : PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@laviecorrezienne.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LA VIE CORRÉZIENNE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LA VIE CORRÉZIENNE**.

Renseignements :
05 56 44 72 24

La Vie Corrézienne | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

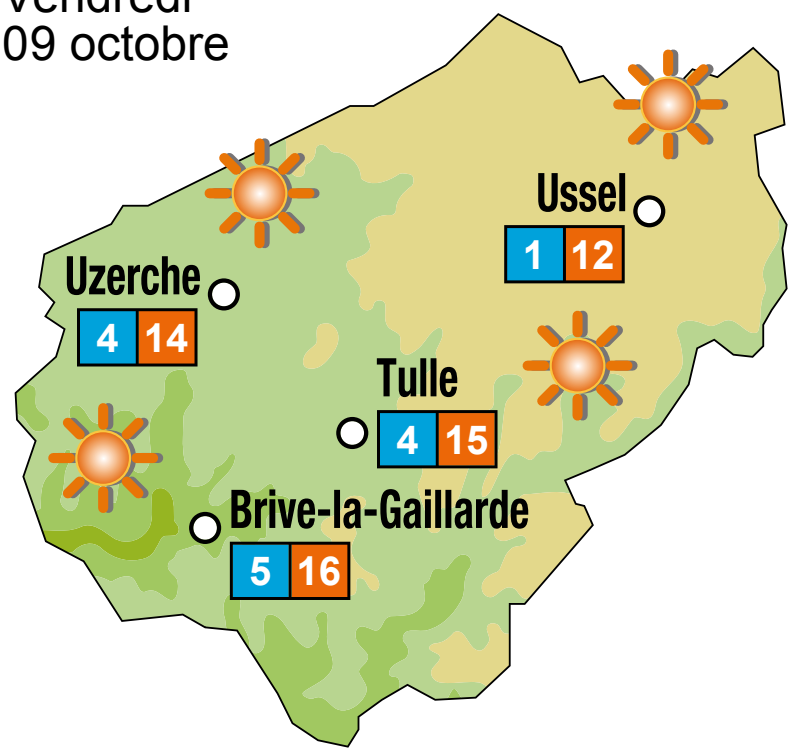
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

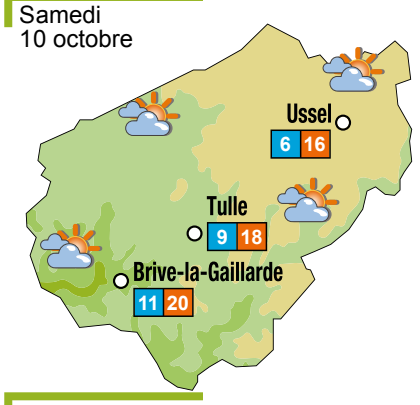
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

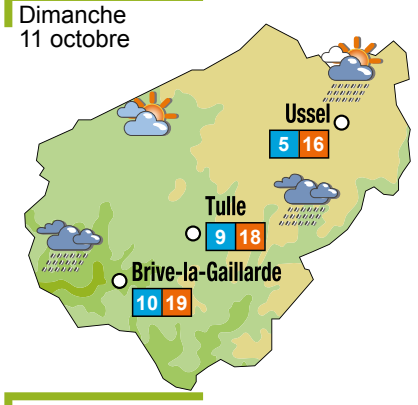
Vendredi 09 octobre



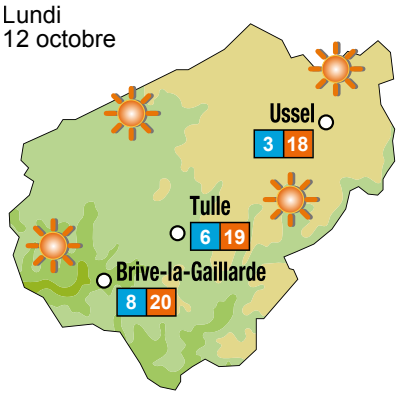
Samedi 10 octobre



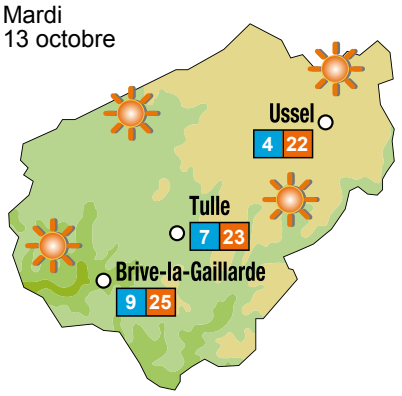
Dimanche 11 octobre



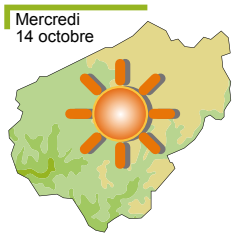
Lundi 12 octobre



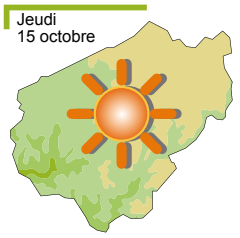
Mardi 13 octobre



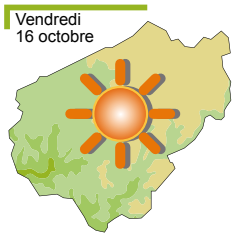
Mercredi 14 octobre



Jeudi 15 octobre



Vendredi 16 octobre



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le mercredi 07 octobre 2026

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

19,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Vie Corrzienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

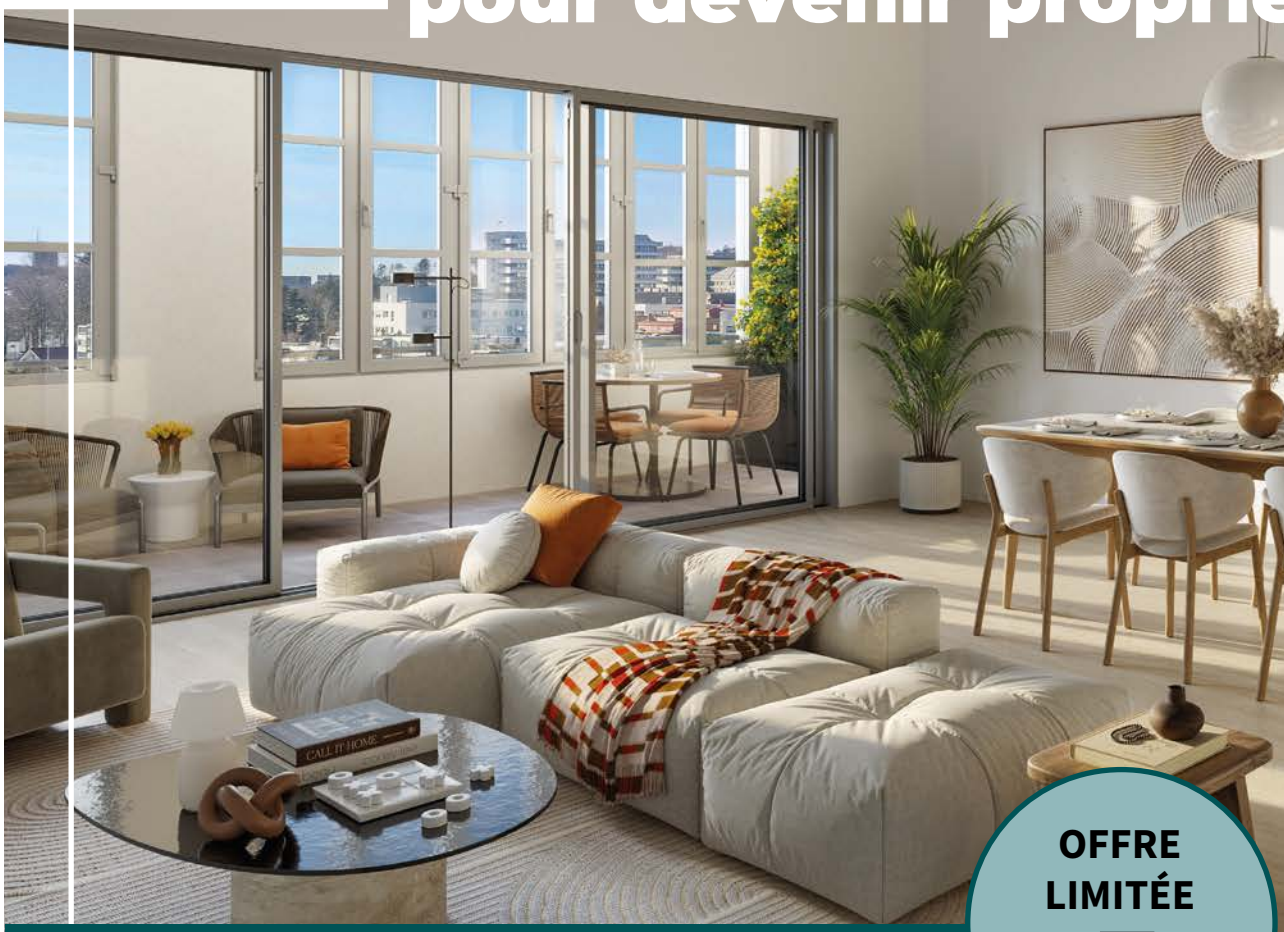
À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LA VIE CORRÉZIENNE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne

Le moment idéal pour devenir propriétaire à Brive



Le Clos Méridien,
une résidence de caractère
où le **charme de l'ancien**
rencontre
l'**excellence du neuf.**

OFFRE LIMITÉE

DERNIERS LOTS DISPONIBLES

Jusqu'à 10 000 €* de remise

selon typologie de l'appartement



- **Appartements neufs du T1 au T5**
- **Emplacement idéal en centre-ville**
- **Charme de l'ancien rénové**
- **Grandes hauteurs sous plafond**
- **Eligible au dispositif Denormandie**

SOGEPROM
GROUPE SOCIETE GENERALE

sogeprom.fr/nouvelle-aquitaine
0 988 290 290
SERVICE ET APPEL GRATUITS

* Remise de 2000€ par pièce, soit 2000€ pour les T1, 4000€ pour les T2, 6000€ pour les T3, 8000€ pour les T4 et 10000€ pour les T5; Offre valable pour les contrats de réservation signés avant le 30/11/2026 et sous réserve de réitération par un acte authentique de vente dans les délais contractuels. Offre non cumulable, valable dans la limite du stock disponible. SOGEPROM REALISATIONS - Immeuble Ampère E+, 34-40 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie. SIREN : 444562029. SAS au capital de 40.000€. RCS : Nanterre. Document non contractuel, illustrations non contractuelles, dues à une libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modifications pour raisons techniques et administratives. Crédits illustrations : © Hive & Co - Conception et réalisation: SOGEPROM. Octobre 2026.